



Transformations

Rapport annuel 2020 d'IFC

TABLE DES MATIÈRES

Message des administrateurs d'IFC 2
Message de David Malpass,
Président du Groupe de la Banque mondiale 4
Message de Philippe Le Houérou,
Directeur général d'IFC 8
L'équipe de direction d'IFC 13

LA STRATÉGIE EN ACTION 14

Rétrospective de l'exercice d'IFC 38
Ex. 20 : principales données financières 40
Ex 20 : principales données opérationnelles 41
État récapitulatif des résultats 2020 du
Groupe de la Banque mondiale 44

EXEMPLES D'ACTIVITÉS MENÉES DANS LES PAYS 48

Créer des marchés 50
Soutenir la croissance 60
Promouvoir la viabilité 70

À PROPOS D'IFC 78

Les compétences d'IFC 79
Répondre aux attentes 89
Le personnel et les pratiques d'IFC 97

De plus amples informations sont disponibles sur le site web
du rapport annuel IFC 2020 : [website: www.ifc.org/AnnualReport](http://www.ifc.org/AnnualReport).

Couverture : La crise de COVID-19 a transformé le monde tel que nous le connaissons, faisant payer un lourd tribut à tous, mais plus particulièrement aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète. Ces quatre dernières années ont aussi vu IFC se transformer. Ces mutations l'ont mieux que jamais dotée des moyens de contribuer à poser les bases d'un relèvement plus résilient, solidaire et durable. Une telle réalisation serait, à l'évidence, réellement porteuse de transformations pour les pays en développement.

La Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, est la principale institution de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents.

Elle mène des opérations dans plus d'une centaine de pays, consacrant son capital, ses compétences et son influence à la création de marchés et d'opportunités dans les pays en développement.

Au cours de l'exercice 20, elle a investi 22 milliards de dollars dans des sociétés privées et dans des institutions financières dans des pays en développement, mobilisant ainsi les capacités du secteur privé pour mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée.

Pour de plus amples informations, consulter le site www.ifc.org.

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'IFC

Nous traversons l'une des périodes les plus difficiles pour le développement depuis la création de la Banque mondiale en 1944. La pandémie de COVID-19 n'a épargné aucun pays ni aucune couche de la société ; elle a gravement affecté la vie de millions de personnes, les petites comme les grandes entreprises à travers le monde et l'économie mondiale moderne telle que nous la connaissons. Grâce à des efforts conjugués pour lutter contre cette pandémie, le Groupe de la Banque mondiale a pris des mesures rapides et intégrées. Nous exprimons nos sincères remerciements au personnel, qui a travaillé sans relâche pour mobiliser des ressources aux fins de la lutte contre ces crises sanitaires, sociales et économiques mondiales sans précédent. Guidé par son double objectif de mettre fin à la pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée et par le document d'orientation intitulé *COVID-19 Crisis Response Approach Paper: Saving Lives, Scaling-up Impact and Getting Back on Track* (Riposte à la crise de la COVID-19 : sauver des vies, renforcer l'impact et se remettre sur les rails), le Groupe de la Banque s'est engagé à fournir jusqu'à 160 milliards de dollars sur 15 mois pour aider les pays à faire face à la crise — à la fin de l'exercice 20, nous fournissons déjà un soutien dans plus de 100 pays. Nous estimons que ces financements contribueront à améliorer la résilience et l'inclusion, ainsi qu'à favoriser des investissements porteurs de changement qui, à leur tour, aideront les pays à reconstruire en mieux. Nous pensons que notre coopération continue avec les gouvernements, les partenaires des secteurs privé et public et un large éventail de parties prenantes est essentielle pour retrouver une voie durable de relèvement et de développement.

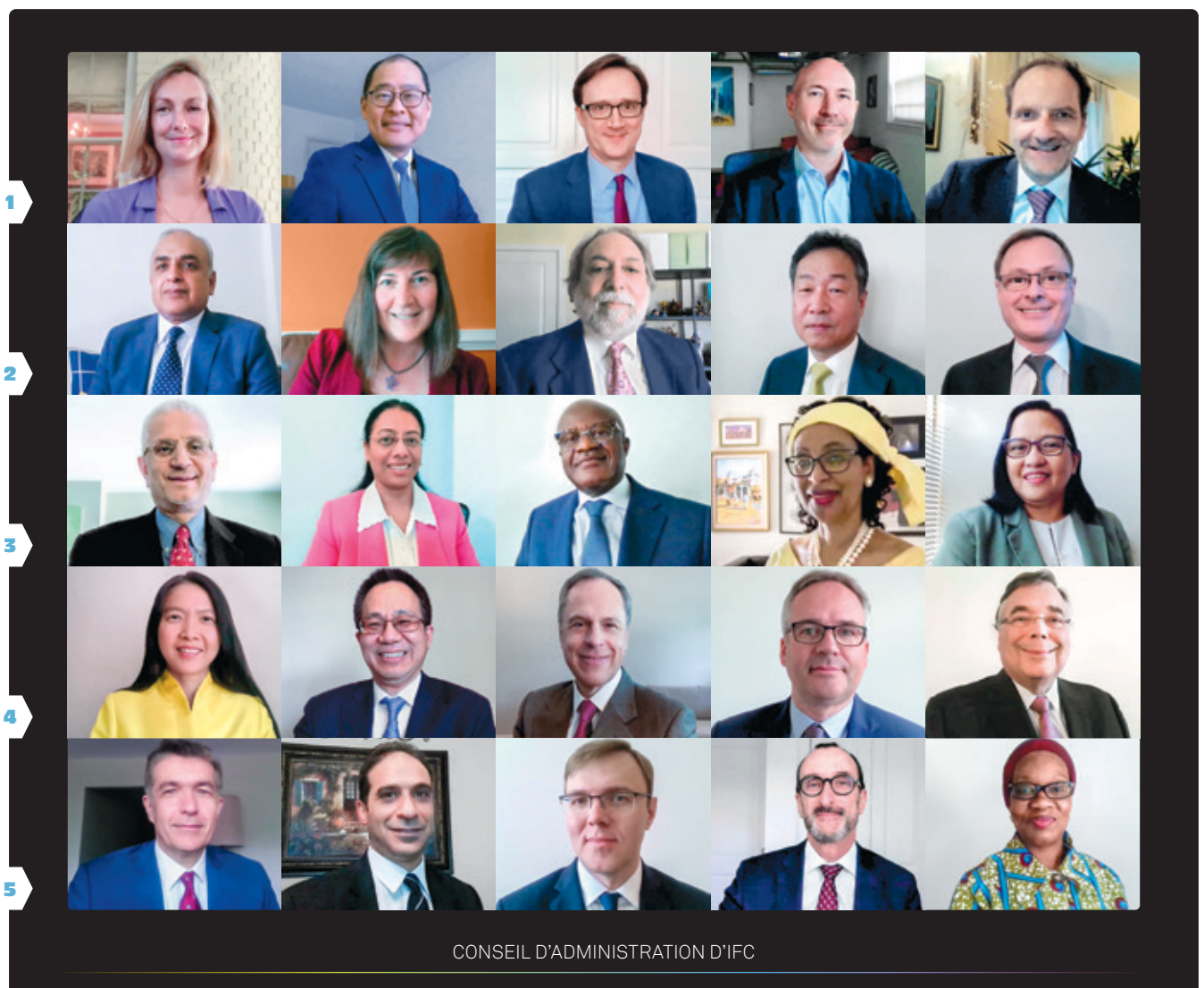
Pour soutenir de nouveaux progrès vers nos deux objectifs et les objectifs de développement durable, nous avons approuvé la Stratégie du Groupe de la Banque mondiale en matière de fragilité, de conflit et de violence (FCV). S'appuyant sur la mise en œuvre continue et satisfaisante de la Vision d'avenir adoptée en 2016 et du programme d'augmentation et de réforme du capital

de 2018, la stratégie vise à améliorer l'efficacité en aidant les pays à lutter contre les facteurs de fragilité, de conflit et de violence et leurs effets et à renforcer la résilience, l'accent étant mis sur les populations les plus vulnérables et marginalisées.

Au début de l'exercice 20, nous avons examiné les questions stratégiques et opérationnelles liées à l'emploi et à la transformation économique, aux migrations, aux chaînes de valeur mondiales et à la transformation numérique. Nous avons aussi examiné le commerce et son financement, l'industrie manufacturière, les approches relatives au capital et aux portefeuilles, la capacité financière d'IFC, les entreprises d'État et les prises de participation.

Nous avons par ailleurs examiné des questions cruciales pour notre *organisation*, notamment le rapprochement du personnel de nos clients et la façon dont nous mesurons les résultats de développement ; nos mécanismes indépendants de *responsabilisation*, le cadre de *gouvernance* et l'examen de la répartition du capital de 2020. En outre, nous avons examiné et approuvé la stratégie et les perspectives d'activité d'IFC pour les exercices 21-23 et le budget de l'exercice 21 qui contribuent à définir l'orientation du Groupe de la Banque au cours de l'année à venir.

Le Conseil soutient fermement la justice et l'égalité raciales au sein du Groupe de la Banque et dans notre travail. Nous continuerons de faire de la diversité et de l'inclusion une priorité dans l'ensemble de l'institution et dans notre soutien aux clients et aux communautés. Nous pensons qu'il est essentiel d'intégrer les préoccupations concernant la race et l'origine ethnique dans notre travail et nos programmes de développement à travers le monde, et que la promotion de la diversité et de l'inclusion sur le lieu de travail reflète les valeurs fondamentales de notre institution. Ces efforts resteront un centre d'intérêt important au cours de l'année à venir.



De gauche à droite, par rangée

1	DJ Nordquist États-Unis	Masanori Yoshida Japon	Richard Hugh Montgomery Royaume-Uni	Arnaud Buissé France	Juergen Karl Zattler Allemagne
2	Shahid Ashraf Tarar Pakistan	Louise Levonian Canada	Adrián Fernández Uruguay	Kunil Hwang Corée	Guenther Schoenleitner Autriche
3	Merza Hussain Hasan Koweït <i>(Doyen)</i>	Aparna Subramani Inde	Jean-Claude Tchatchouang Cameroun	Anne Kabagambe Ouganda	Elsa Agustin Philippines <i>(Suppléante)</i>
4	Kulaya Tantitemit Thaïlande	Yingming Yang Chine	Jorge Alejandro Chávez Presa Mexique	Koen Davidse Pays-Bas	Geir H. Haarde Islande
5	Patrizio Pagano Italie <i>(Co-doyen)</i>	Hesham Alogeel Arabie saoudite	Roman Marshavin Fédération de Russie	Werner Gruber Suisse	Larai Shuaibu Nigéria

MESSAGE DE DAVID MALPASS

Président du Groupe de la Banque mondiale

Cette année, la pandémie de COVID-19 a posé aux pays des défis sans précédent qui les ont obligés à réagir rapidement aux fortes perturbations qu’ont connues les soins de santé, l’activité économique et les moyens de subsistance. Le Groupe de la Banque mondiale a été à l’avant-garde de la riposte. Il s’est rapidement mobilisé pour apporter un soutien indispensable aux pays afin d’assurer l’approvisionnement en fournitures essentielles, de réduire les pertes en vies humaines et les difficultés économiques, de protéger les acquis du développement âprement obtenus et de remplir notre mission, à savoir mettre fin à l’extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée. Notre objectif dans tous ces efforts est d’améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres et les plus vulnérables, dans l’immédiat et à long terme.

Au début de la pandémie, le Groupe de la Banque a pris des mesures décisives de vaste portée pour mettre en place un mécanisme de financement accéléré en vue d’aider les pays à apporter une réponse rapide face à cette crise. Nous prévoyons de déboursier jusqu’à 160 milliards de dollars au cours des 15 mois se terminant le 30 juin 2021, à travers de nouvelles opérations et la restructuration de celles existantes afin d’aider les pays à répondre aux divers besoins découlant de la pandémie. Ce montant comprendra plus de 50 milliards de dollars de ressources de l’IDA sous forme de dons et de prêts à des conditions très favorables.

En mai, nous avons franchi un jalon important : la réalisation d’opérations sanitaires d’urgence dans 100 pays. Nos projets initiaux visaient à limiter la propagation de la pandémie et à renforcer la capacité des services de santé. Nous avons aidé les pays à accéder à des fournitures et matériels médicaux essentiels par un appui aux achats et à la logistique, y compris des négociations avec les fournisseurs en leur nom. De nombreux pays en développement sont tributaires des importations pour leurs approvisionnements, ce qui les expose fortement aux fluctuations de prix et aux restrictions commerciales. Par l’entremise d’IFC et de la MIGA, nous avons fourni des fonds de roulement et des financements du commerce essentiels au secteur privé des pays en développement, en particulier aux entreprises des secteurs d’activité de base, et aidé les secteurs financiers à continuer de prêter aux entreprises locales viables.

En mars, la Banque mondiale et le FMI ont appelé les créanciers bilatéraux publics à suspendre les paiements de la dette des pays IDA. En avril, les

dirigeants du G20 ont rendu public un accord historique portant suspension des paiements du service de la dette bilatérale du 1^{er} mai à la fin de 2020 et demandé aux créanciers commerciaux d’accorder un traitement comparable, offrant ainsi un exemple éducatif de coopération internationale pour aider les pays les plus pauvres.

Au-delà des préoccupations sanitaires immédiates, le Groupe de la Banque aide les pays à reprendre l’activité économique, rétablir les emplois et les services et ouvrir la voie à une reprise durable. Bon nombre de nos pays clients ont amélioré leur transparence et leur attractivité pour les nouveaux investissements en divulguant de façon plus complète les engagements financiers de leur secteur public. La Banque aide les pays les plus vulnérables à évaluer la viabilité et la transparence de leur dette, facteurs essentiels pour obtenir de bons résultats en matière de développement.

Le Groupe de la Banque soutient les pays dans les efforts qu’ils déploient pour renforcer leurs dispositifs de sécurité sociale, notamment grâce à des opérations de transfert d’argent en personne et par voie numérique afin que les pouvoirs publics puissent fournir efficacement cet appui essentiel aux populations les plus vulnérables. Par ailleurs, nous collaborons avec les gouvernements pour éliminer ou réorienter les subventions au carburant, coûteuses et préjudiciables à l’environnement, et réduire les barrières commerciales pour les produits alimentaires et les fournitures médicales.

Durant l’exercice 20, les engagements nets de la BIRD se sont montés à 28 milliards de dollars, tandis que les décaissements sont restés élevés. Les engagements nets de l’IDA se sont établis à 30,4 milliards de dollars, soit 39 % de plus que l’exercice précédent. La 19^e



reconstitution des ressources de l'IDA a été approuvée en mars, garantissant ainsi une enveloppe financière de 82 milliards de dollars sur trois ans pour les 76 pays les plus pauvres du monde. Ces ressources nous permettront d'accroître notre soutien aux pays touchés par la fragilité, les conflits et la violence et de renforcer la transparence de la dette et les pratiques d'emprunt viables.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons réorganisé le personnel et la direction de la Banque en vue de favoriser des programmes de pays coordonnés et de placer les connaissances de grande qualité au centre de nos opérations et de notre politique de développement. Nous élargissons notre empreinte mondiale pour nous rapprocher de nos opérations sur le terrain. Nous avons également renforcé notre intérêt pour l'Afrique en créant deux vice-présidences de la Banque, l'une pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale et l'autre sur l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, qui entreront en fonction durant l'exercice 21. J'ai nommé quatre nouveaux hauts dirigeants : Anshula Kant, directrice générale et directrice financière, Mari Pangestu, directrice générale de la politique de développement et des partenariats, Hiroshi Matano, vice-président exécutif de la MIGA, et Axel van Trotsenburg, directeur général des opérations, suite au départ de Kristalina Georgieva, nommée à la tête du FMI. Outre ces nominations, 12 vice-présidents ont été nommés ou réaffectés au cours de l'exercice écoulé. Ensemble, la solide équipe de direction et un personnel hautement dévoué et motivé s'efforcent de bâtir l'institution de développement la plus efficace du monde, en suivant un modèle opérationnel résilient et réceptif permettant d'aider chaque pays et chaque région à obtenir de meilleurs résultats sur le plan du développement.

Lors de nos Assemblées annuelles d'octobre, nous avons présenté un nouvel indice pour suivre la *pauvreté des apprentissages* — le pourcentage d'enfants de 10 ans qui ne peuvent ni lire ni comprendre un récit élémentaire. La réduction de la pauvreté des apprentissages exigera des réformes globales, mais la rétribution — à savoir le fait de doter les enfants des compétences dont ils ont besoin pour réussir et réaliser leur potentiel en tant qu'adultes — est essentielle pour le développement.

En aidant les pays à tirer parti des nouvelles technologies numériques, nous élargissons l'accès aux transactions financières à faible coût, en particulier pour les femmes et d'autres groupes vulnérables. La connectivité numérique est l'une des nombreuses étapes essentielles à franchir pour aider les femmes à exploiter pleinement leur potentiel économique. L'Initiative pour le financement des femmes entrepreneurs (We-Fi), hébergée par le Groupe de la Banque, s'efforce d'éliminer les obstacles réglementaires et juridiques auxquels les femmes sont confrontées et de les aider à accéder au financement, aux marchés et aux réseaux dont elles ont besoin pour réussir. Les opérations de la Banque visent également à donner aux femmes une plus grande capacité d'agir et une plus grande voix dans leurs communautés, à faire en sorte que les filles puissent apprendre effectivement et en toute sécurité dans les écoles et à promouvoir des soins de santé de qualité pour les mères et les enfants.

Nous aidons les pays à renforcer leur secteur privé, qui joue un rôle essentiel dans la création d'emplois et la stimulation de la croissance économique. Durant l'exercice 20, les engagements financiers à long terme d'IFC ont augmenté, passant à 22 milliards de dollars, dont 11 milliards de dollars d'engagements propres et 11 milliards de dollars de ressources mobilisées, d'engagements d'investisseurs privés et autres. En outre, IFC a octroyé 6,5 milliards de dollars de financements à court terme. Les engagements de la MIGA se sont élevés à 4 milliards de dollars, pour des projets d'une valeur moyenne de 84 millions de dollars. Pour l'avenir, la gamme de produits, la dotation en personnel et les efforts en amont de la MIGA sont bien adaptés pour contribuer à la riposte du Groupe de la Banque face à la COVID-19, l'accent étant mis notamment sur des projets de plus petite envergure dans les pays IDA et les pays touchés par la fragilité, les conflits et la violence.

Aucune de ces réalisations n'aurait été possible sans le travail acharné de notre personnel et son adaptation réussie au travail à domicile pendant la pandémie. Travaillant dans le monde entier et à tous les niveaux, le personnel a continué de proposer des solutions pour répondre aux besoins les plus urgents des pays. Je suis profondément reconnaissant de leur dévouement et de leur flexibilité, en particulier dans ces circonstances difficiles.

Alors que les populations des pays en développement du monde entier sont aux prises avec la pandémie et des récessions profondes, le Groupe de la Banque mondiale reste attaché à leur avenir et leur apporte le soutien et l'assistance dont elles ont besoin pour surmonter cette crise et assurer une reprise durable et inclusive.

David Malpass
Président du Groupe de la Banque mondiale
et Président du Conseil des Administrateurs

Riposte du Groupe de la Banque mondiale à la pandémie de COVID-19

Début 2020, la pandémie de coronavirus (COVID-19) a frappé les pays du monde entier, posant d'énormes problèmes aux systèmes de santé et provoquant des confinements généralisés, des fermetures d'écoles et d'entreprises, et des pertes d'emplois. Presque tous les pays connaissent un ralentissement de l'activité économique sans précédent.

Le Groupe de la Banque mondiale a été à l'avant-garde de la riposte mondiale. En mars, le Conseil des Administrateurs a approuvé un nouveau mécanisme de financement accéléré pour aider les pays à répondre à leurs besoins sanitaires immédiats et soutenir la reprise économique. En avril, la Banque mondiale a déployé la première série de projets au titre de ce mécanisme, qui visent à renforcer les systèmes de santé, la surveillance des maladies et les interventions de santé publique. Pour amortir le coup économique, IFC et la MIGA se sont empressées de fournir des financements et d'accroître l'accès aux capitaux afin d'aider les entreprises à continuer de mener leurs activités et payer leurs salariés.

Le Groupe de la Banque prévoit de déboursier jusqu'à 160 milliards de dollars sur 15 mois se terminant le 30 juin 2021 pour soutenir les ripostes des pays face à la COVID-19 à travers une série de nouvelles opérations, la restructuration d'opérations existantes, le déclenchement d'options de tirage en cas de catastrophe et le soutien à des solutions viables du secteur privé qui favorisent la restructuration et le relèvement. La pandémie pourrait plonger environ 100 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté en 2020. Les pays touchés par des problèmes de fragilité, de conflit et de violence sont particulièrement vulnérables aux effets sanitaires, sociaux et économiques de la pandémie. Notre soutien dans ces contextes met l'accent sur les investissements dans la prévention, le maintien des activités dans les situations de crise et la protection du capital humain et le soutien aux groupes les plus vulnérables et marginalisés, notamment les populations déplacées de force. Les pays les plus pauvres et les plus vulnérables sont également confrontés à l'insécurité alimentaire, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les restrictions à l'exportation mettant en péril l'approvisionnement alimentaire. Pour y remédier, nous avons exhorté les pays à veiller à ce que les chaînes d'approvisionnement alimentaire restent actives et continuent de fonctionner en toute sécurité, et nous les avons aidés à surveiller l'impact de la pandémie sur la capacité des personnes à acheter des denrées alimentaires. Nous avons plaidé pour la mise en place de programmes efficaces de protection sociale pour les plus pauvres et les plus vulnérables afin de garantir que les populations puissent avoir les moyens de se nourrir et de se procurer les produits alimentaires de base, tout en aidant à protéger les moyens de subsistance.

Nos produits de recherche et de savoir ont porté sur l'impact généralisé de la pandémie — et comprenaient notamment des notes faisant le point sur la situation économique, un rapport sur la baisse des flux de transferts de fonds mondiaux et une note d'orientation sur le coup porté à l'éducation et à l'avenir des enfants. Toutefois, lorsque la crise immédiate se sera estompée, les pays auront besoin d'aide pour atténuer ses effets sanitaires, économiques et sociaux et stimuler la croissance à long terme. Nos recommandations proposaient aux pays des moyens d'y parvenir, notamment en améliorant la gouvernance et l'environnement des affaires, en luttant contre les perturbations des marchés financiers, en investissant dans l'éducation et la santé pour obtenir de meilleurs résultats sur le plan du capital humain, en facilitant les nouveaux investissements grâce à une plus grande transparence de la dette, en élargissant les filets de protection monétaire pour les pauvres, en revoyant les politiques de tarification de l'énergie et en mettant en œuvre des réformes permettant au capital et à la main-d'œuvre de s'adapter rapidement aux structures de l'après-pandémie.

La collaboration avec le secteur privé est essentielle à la riposte d'urgence et IFC entend fournir une aide financière de 47 milliards de dollars jusqu'en juin 2021 au titre de la riposte du Groupe de la Banque mondiale. Pour son apport initial, IFC fournit 8 milliards de dollars pour aider les entreprises à continuer de fonctionner et à préserver des emplois pendant la crise. Cette enveloppe va permettre de soutenir les clients existants dans les secteurs vulnérables, notamment l'infrastructure, l'industrie manufacturière, l'agriculture et les services, et d'accorder des liquidités à des institutions financières afin qu'elles puissent fournir des financements pour le commerce aux entreprises importatrices et exportatrices et accorder des crédits aux entreprises pour les aider à consolider leur fonds roulement.

IFC prépare également la seconde phase de sa riposte, durant laquelle elle apportera son aide à ses clients anciens et nouveaux. Cette aide comprend notamment la Plateforme mondiale pour la santé, qui vise à accroître l'accès à des fournitures médicales essentielles telles que les masques, les respirateurs, les kits de test et, à terme, les vaccins. Elle fournira des financements aux fabricants, aux fournisseurs de matières premières cruciales et aux prestataires de services pour augmenter les capacités de fourniture de produits et services aux pays en développement. IFC contribuera 2 milliards de dollars pour son propre compte et mobilisera 2 autres milliards de dollars auprès de partenaires du secteur privé. Elle aidera en outre à restructurer et à recapitaliser des sociétés et des institutions financières dans leur processus de relance.

Pour sa part, la MIGA a lancé un mécanisme de financement accéléré de 6,5 milliards de dollars pour aider les investisseurs et les prêteurs du secteur privé à lutter contre la pandémie dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Le mécanisme permet l'émission de garanties suivant des procédures rationalisées et accélérées. Il offre des solutions de rehaussement de crédit aux gouvernements et à leurs organismes pour acheter du matériel médical urgent, des équipements

 **Nigéria**

50 MILLIONS DE DOLLARS

de prêt d'IFC à une banque nationale pour aider à accorder des prêts aux petites et moyennes entreprises afin qu'elles puissent poursuivre leurs activités et préserver les emplois, dans le cadre des efforts continus de soutien à un relèvement résilient.

 **Bangladesh**

25 MILLIONS DE DOLLARS

de prêts d'IFC pour aider une agroentreprise locale à financer les fonds de roulement dont elle a besoin à long terme ainsi qu'autres dépenses d'équipement.

 **Mongolie**

27 MILLIONS DE DOLLARS

de financement de la Banque mondiale pour la formation de médecins, infirmiers et personnel paramédical des services d'urgence, l'achat de matériel et fournitures médicaux et de laboratoire, la remise en état des structures de santé et le renforcement de la capacité du pays à répondre aux crises sanitaires.

 **Colombie**

385 MILLIONS DE DOLLARS

de garanties de la MIGA pour soutenir le financement à court terme de très petites, petites et moyennes entreprises éprouvant des difficultés d'accès au crédit en raison de la pandémie.

 **République kirghize**

12 MILLIONS DE DOLLARS

de financement de la Banque mondiale pour le renforcement des capacités des équipes d'intervention rapide, des hôpitaux et des laboratoires en octroyant des fournitures médicales et de laboratoire, du matériel de soins intensifs et des fonds de préparation préalable aux hôpitaux.

 **Yémen**

27 MILLIONS DE DOLLARS

de financement de la Banque mondiale pour aider le pays à limiter la propagation de la COVID-19 et à atténuer les risques qui y sont associés, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

de protection, des médicaments et des services, et pour financer les initiatives de relance économique. Il offre également des solutions de réduction des risques pour les banques commerciales et les institutions financières, ainsi qu'un appui au financement du commerce pour les banques locales.

En soutenant le financement du commerce, IFC et la MIGA complètent les efforts plus larges déployés par le Groupe de la Banque pour garantir la préservation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier en ce qui concerne la production et la distribution de fournitures médicales vitales. Nous nous sommes mobilisés rapidement pour aider les pays à se procurer ces fournitures en contactant les fournisseurs au nom des États. Nous avons aussi mis en garde les États contre les mesures protectionnistes, qui peuvent réduire l'offre mondiale, entraîner une hausse des prix et empêcher les pays en développement d'obtenir les fournitures dont ils ont besoin.

La Banque, de concert avec le Fonds monétaire international (FMI), a appelé à la suspension des remboursements de la dette bilatérale des pays IDA afin de s'assurer que ceux-ci disposent des liquidités nécessaires pour relever les défis posés par la pandémie et permettre d'évaluer leurs besoins de financement. Le 15 avril, répondant favorablement à cet appel, les dirigeants des pays du G20 ont rendu public un accord d'allégement du poids de la dette portant suspension des paiements bilatéraux du service de la dette par les pays pauvres à compter du 1^{er} mai. Dans son allocution à l'adresse du Comité du développement lors des Réunions de printemps virtuelles du Groupe de la Banque et du FMI, le Président David Malpass a salué cet acte historique en déclarant que l'allégement de la dette était une très bonne initiative à effet rapide qui sera réellement bénéfique aux populations des pays pauvres.

En juin 2020, le Conseil des Administrateurs a approuvé un document d'orientation qui présentait en détail notre riposte face à la pandémie de COVID-19. Intitulé *Saving Lives, Scaling-up Impact and Getting Back on Track*, ce document explique comment nous organisons notre réponse à la crise en trois phases : secours, restructuration et relèvement résilient. La première consiste à apporter une réponse d'urgence aux effets sanitaires, sociaux et économiques immédiats de la COVID-19. Ensuite, pendant que les pays maîtrisent la pandémie et commencent à reprendre l'activité économique, la phase de restructuration consiste à renforcer les systèmes de santé en vue de crises futures, à restaurer les conditions de vie et les moyens de subsistance des populations par l'éducation, l'emploi et l'accès aux soins de santé, et à aider les entreprises et les institutions financières à retrouver une assise solide. La phase de relèvement résilient consiste à aider les pays à bâtir un avenir plus durable, inclusif et résilient dans un monde transformé par la pandémie.

Nous continuerons de fournir un soutien à une échelle et une vitesse sans précédent, tout en concentrant nos efforts pour obtenir le plus grand impact possible et en préservant notre capacité financière pour assurer une réponse vigoureuse. Œuvrant au niveau de toutes les institutions du Groupe de la Banque, nous continuerons de rechercher la bonne combinaison de solutions des secteurs public et privé et de collaborer avec les clients et les partenaires pour lutter contre la pandémie.

Malgré l'ampleur sans précédent de la crise et la façon dont nous avons recentré notre soutien aux pays, notre mission à long terme reste inchangée. Nous restons attachés à nos objectifs, à savoir mettre fin à l'extrême pauvreté et stimuler une prospérité partagée de manière durable. Pour y parvenir, nous nous emploierons à aider les pays à œuvrer pour un relèvement résilient après la pandémie et, à terme, à assurer une reconstruction en plus solide.

MESSAGE DE PHILIPPE LE HOUÉROU

Directeur général d'IFC

Le rapport, cette année, s'intitule « *Transformations* ».

En 2020, la pandémie de COVID-19 a touché des millions de personnes et provoqué une récession mondiale qui sera probablement la plus profonde enregistrée depuis la Deuxième Guerre mondiale. La crise fait payer un très lourd tribut aux populations pauvres et menace d'éliminer les fruits des réformes menées durant des décennies pour relever les niveaux de vie dans le monde en développement.

Tandis que la riposte sanitaire se poursuit, de nombreuses entreprises titubent au bord de la faillite. Sauver les entreprises viables contribuera à protéger les emplois et les moyens de subsistance, à prévenir de nouveaux troubles financiers et à relancer la croissance à long terme. Il faudra donc, pour assurer la reprise du développement, poursuivre une action soutenue dans le but de créer des possibilités d'investissement, de restructurer et de recapitaliser les entreprises et d'investir dans des entreprises en expansion et dans d'autres, de création récente. Nous devons, ce faisant, préparer le terrain à une reprise résiliente, inclusive et durable et, par conséquent, renforcer les chaînes de valeur, accélérer le passage à une énergie verte et à des régimes de consommation et de production responsables, et promouvoir un accès plus équitable à l'emploi et au crédit. De telles réalisations seraient, à l'évidence, réellement porteuses de transformations pour les pays en développement.

Je prends maintenant ma retraite, après quatre années et demie intenses passées aux fonctions de directeur général d'IFC, et 33 ans après avoir intégré le Groupe de la Banque mondiale grâce au Programme des jeunes cadres. Je suis fier d'avoir dirigé une organisation qui — après quatre années et demie de réformes internes de vaste portée — est à présent dûment en mesure d'aider les pays en développement à se remettre de la pandémie et à améliorer la vie de populations dans les contextes les plus difficiles et les plus fragiles. Par suite de ses transformations, IFC est mieux placée que jamais pour attirer des capitaux privés sur les marchés les plus durs et dans les situations les plus rudes.

Ériger les piliers des transformations

Depuis quatre ans, IFC suit un chemin difficile dans le but de modifier institutions et états d'esprit pour, au bout du compte, avoir un plus grand impact en matière de développement. En 2016, nous avons lancé notre nouvelle stratégie IFC 3.0, pour créer des marchés et des opportunités, et pour mobiliser des capitaux à plus grande échelle de façon anticipée. Cette stratégie part du principe que les efforts visant à atteindre les objectifs de développement à l'échelle mondiale doivent fondamentalement s'appuyer sur l'investissement privé. Depuis lors, nous avons procédé à une série de réformes pour permettre à IFC d'accomplir sa tâche. Nous sommes aussi parvenus à conforter l'appui que nous accordent nos actionnaires et avons obtenu une augmentation historique de 5,5 milliards de dollars de notre capital. Dans le cadre du programme convenu à cet effet, IFC devra plus que doubler le montant de ses investissements annuels à l'horizon 2030 et plus que tripler ses investissements pour son propre compte dans les pays les plus pauvres et les plus fragiles. La Société continue de privilégier l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud, qui comptent la frange la plus importante des populations pauvres du monde.

Grâce à ces réformes, nous avons amélioré notre compréhension des besoins de développement et des priorités de chaque pays, nous avons adapté la manière dont nous poursuivons nos activités pour répondre à ces besoins, nous avons mis en place des méthodes pour mesurer l'impact en matière de développement des investissements du secteur privé, et nous nous sommes engagés à travailler en collaboration plus étroite et de manière plus transparente avec les collectivités et les parties prenantes sur le terrain.

Philippe Le Houérou
Directeur général d'IFC



Nous avons établi des diagnostics du secteur privé au niveau des pays, qui nous permettent d'évaluer les possibilités de croissance tirée par le secteur privé dans un pays particulier. Ces diagnostics sont pris en compte dans la formulation des stratégies pour les pays, qui sont de portée plus générale et présentent clairement les domaines sur lesquels les décideurs peuvent faire porter leurs efforts de réforme pour attirer des investissements. En nous fondant sur ces démarches, nous avons mis en place des moyens plus proactifs de poursuivre nos activités en intervenant à un stade bien plus précoce du processus de développement des secteurs et de formulation des projets, notamment en concevant des moyens de débloquer des secteurs essentiels de l'économie et en réalisant nos propres études de faisabilité de manière à générer des opportunités directes d'investissement. Nous qualifions cette approche de travail en amont. Durant l'exercice, nous avons recruté 233 agents qui consacrent actuellement tout leur temps à imaginer et à élaborer de nouveaux projets en vue de leur soumission à d'éventuels clients.

Nous avons également mis au point des outils novateurs pour guider les investissements dans le monde en développement. Notre cadre interne de mesure de l'impact nous permet de déterminer les effets de chaque projet dans le domaine du développement. Nous nous sommes inspirés de cette méthodologie pour formuler les Principes opérationnels pour la gestion de l'impact lancés en avril 2019, qui servent de feuille de route à la poursuite d'investissements d'impact crédibles par un nombre grandissant d'institutions (101 durant l'exercice 20 contre 60 durant l'exercice 19) qui, collectivement, gèrent plus de 300 milliards de dollars d'actifs ayant un impact.

Nous déployons désormais des efforts plus concertés avec nos collègues de la Banque mondiale et de la MIGA dans le cadre de la démarche en « cascade ». Suivant cette dernière, les agents du Groupe de la Banque mondiale, en collaboration avec les clients, s'efforcent dans un premier temps de retenir des solutions du secteur privé pour relever les défis du développement — lorsque ces solutions sont appropriées et peuvent être efficaces — et ne font appel à des concours publics que pour les projets pour lesquels il n'est pas possible de recourir au secteur privé. Nous avons également entrepris de travailler en plus étroite collaboration avec nos collègues de la Banque mondiale pour promouvoir des réformes nationales et sectorielles au moyen des instruments de financement à l'appui de la politique de développement de la Banque.

Nous avons mis en place le Guichet de promotion du secteur privé de l'IDA pour catalyser l'investissement privé dans les pays admissibles à bénéficier des ressources de l'Association internationale de développement (IDA), qui est le fonds du Groupe de la Banque pour les pays les plus pauvres. Grâce aux quatre dispositifs composant ce guichet — atténuation des risques, financement mixte, monnaie nationale et garanties de la MIGA — nous disposons à présent des instruments nécessaires pour réduire les risques des projets et surmonter l'insuffisance des financements en monnaie nationale.

Nous nous sommes également systématiquement employés à améliorer notre transparence et la manière dont nous rendons compte de notre action, notamment en créant un nouveau département des politiques et risques environnementaux et sociaux. Nous collaborons dans ce cadre de manière plus proactive et systématique avec les collectivités concernées et les organisations de la société civile, et présenterons des rapports plus fréquents et détaillés à nos administrateurs et aux parties prenantes.

Produire des résultats en temps de turbulences

IFC a produit de solides résultats durant l'exercice malgré la pandémie. Nous avons engagé 22 milliards de dollars au titre de financements à long terme — soit près de 15 % en croissance annuelle — dont 11,1 milliards de dollars pour notre propre compte. Par ailleurs, les engagements pris au titre de financements à court terme, notamment sous forme de crédits commerciaux, se sont chiffrés à 6,5 milliards de dollars, soit 12 % de plus que durant l'exercice précédent. Les engagements pris par IFC pour son propre compte sous forme de financements à long terme ont bénéficié pour 25 % à des États fragiles admissibles à emprunter à l'IDA et pour 30 % à des opérations ayant trait au climat. IFC a également engagé un montant de 1,8 milliard de dollars sous forme de financements à long terme en faveur d'institutions financières dont les activités visent spécifiquement les femmes.

Nous avons de surcroît pris des mesures pour aider le monde à lutter contre la pandémie. Nous avons mis en place un mécanisme de financement accéléré d'un montant de 8 milliards de dollars pour faire face à la COVID-19 en aidant les entreprises à poursuivre leurs activités et à préserver les emplois. Grâce à ce dispositif, nous avons accordé directement des prêts à nos clients pouvant montrer que la pandémie avait un impact manifeste sur leurs activités, et fourni un soutien aux institutions financières qui sont nos clientes pour qu'elles puissent continuer de prêter aux petites et moyennes entreprises touchées par la crise de COVID-19.

En septembre 2020, 3,9 milliards de dollars avaient été engagés dans le cadre de ce mécanisme, y compris l'intégralité des 2 milliards de dollars affectés au financement du commerce pour contribuer à maintenir les flux de liquidités destinés aux entreprises tributaires du commerce, en particulier les micros-, petites et moyennes entreprises. Nous avons également préparé le terrain au déploiement de la plateforme sanitaire mondiale, dans le but d'élargir l'accès des pays en développement à des fournitures de santé essentielles, telles que des masques protecteurs, des respirateurs et les vaccins éventuels, et aider ces pays à accroître leurs propres capacités de production.

Fait important, la crise a amené IFC à transformer la manière dont elle opère. Elle a appris à travailler de manière virtuelle, notamment en menant les activités d'évaluation et de supervision du portefeuille de manière virtuelle. Pour assurer le fonctionnement du mécanisme de financement accéléré pour la riposte contre la COVID-19, IFC a réaménagé son cadre de prise de décisions, de manière à pouvoir agir au plus vite tout en examinant les principaux risques ; la transaction la plus rapide a été signée dans un délai record de 29 jours. Nous avons également établi des processus simplifiés de gestion du portefeuille, qui nous aident à répondre avec souplesse aux demandes de moratoire des clients.

Durant l'exercice 20, nous avons entrepris de mettre en œuvre notre nouvelle approche des participations, en améliorant la manière dont nous traitons ces dernières du début jusqu'à la fin de l'investissement, et en accordant une bien plus grande attention aux questions macroéconomiques dans le cadre de l'analyse des nouvelles opérations et aux décisions prises concernant le portefeuille. Nous avons également intégré l'Asset Management Company (AMC) dans IFC et adapté son rôle pour en faire la plateforme de mobilisation d'IFC pour les participations. Nous avons enfin poursuivi la mise en application de la stratégie de prise de participations dans les intermédiaires financiers poursuivant des activités écologiques — suivant une approche proactive

qui a pour objet d'aider ces intermédiaires à « verdir » leur portefeuille et à réduire considérablement leurs engagements dans des projets liés au charbon.

Un moment décisif de l'action menée en amont par IFC

Durant les phases de restructuration et de reprise à la suite de la pandémie, il sera essentiel, aux fins de la mise en œuvre de la stratégie IFC 3.0 et de la poursuite d'une action efficace face à la crise, d'accroître nos capacités en amont. La pleine mise en œuvre du programme de travail en amont constitue le dernier, mais peut-être le plus essentiel, des éléments constitutifs des réformes internes que nous avons menées au cours des quatre dernières années.

Travailler en amont signifie créer, approfondir et élargir les marchés en concevant des interventions ciblées mises en œuvre au niveau des secteurs et des projets pour attirer des investissements privés. Une démarche systématique doit être appliquée pour comprendre les goulets d'étranglement réglementaires faisant obstacle à l'investissement de capitaux privés dans des activités productives, et surmonter ces obstacles grâce à des activités axées, à l'échelle du Groupe de la Banque mondiale, sur des réformes politiques nationales et sectorielles. Il faudrait aussi pouvoir faire preuve d'imagination et construire à l'avance notre propre réserve de projets pouvant bénéficier de financements et avoir un impact, dans le droit fil de nos stratégies pour les pays.

Notre action en amont a pris de l'essor durant l'exercice 20. En janvier, IFC a signé un projet ayant pour objet de transformer le réseau de transport public de Casablanca et de relier les quartiers marginalisés à la ville. En mai, elle a achevé le montage financier d'un projet novateur visant à transformer la plus grande décharge de Belgrade en un nouveau complexe d'élimination et de traitement des déchets. En juin, nous avons signé un nouveau projet historique en Afghanistan, pour financer une centrale électrique qui accroîtra de jusqu'à 30 % la production nationale d'électricité. Tous ces investissements sont le fruit de travaux antérieurement menés en amont.

Dans le même temps, IFC a fortement accru le nombre d'agents affectés à des activités en amont, pour le porter de 3 en juin 2019 à 233 à la fin de l'exercice 20, dont 170 ont été recrutés en dehors de l'institution. Cela nous a permis d'attirer des effectifs ayant les compétences nécessaires et les connaissances spécialisées requises pour formuler des idées de projet, procéder à des études de faisabilité et réaliser les travaux de conception, complétant ainsi les compétences bien établies et reconnues dont nous disposons dans les domaines du financement et du montage de programmes. À la fin de l'exercice 20, la réserve des activités en amont d'IFC, c'est-à-dire les investissements prévus qui seront concrétisés par suite des activités menées en amont au cours des cinq prochaines années, se chiffrait à près de 4,9 milliards de dollars. Nous redéployons une proportion notable de ressources en faveur des activités en amont. Durant l'exercice 21, un montant de 215 millions de dollars, soit environ 22 % du budget total des opérations d'IFC, sera consacré à ces dernières. Nous offrons également de nouvelles incitations aux agents, notamment sous forme de primes à la performance, de possibilités d'avancement professionnel et de récompense par l'institution.



2016



2017



2018



2019



2020

RAPPORTS ANNUELS D'IFC 2016-2020

Les couvertures des cinq rapports annuels établis depuis que Philippe le Houérou a assumé les fonctions de Directeur général d'IFC reflètent la trajectoire des transformations dont l'institution a fait l'objet au cours des cinq dernières années — ses activités, fondées sur plus de 60 ans d'expérience ; le lancement de la stratégie IFC 3.0 pour la création de marchés ; l'octroi d'une place privilégiée à la mesure et à l'analyse économique en tant que nouveaux facteurs du développement du secteur privé ; l'approbation d'une augmentation de capital atteignant le montant sans précédent de 5,5 milliards de dollars ; les répercussions de la COVID-19 et la riposte montée, notamment, par IFC pour aider les pays et les entreprises à se relever.

Les couleurs des couvertures ont été choisies avec soin. Les tons jaunes, verts, bleus et pourpres utilisés les quatre années passées sont complétés par les tons rouges employés cette année pour créer l'arc-en-ciel qui figure sur la couverture du rapport 2020.

Durant les phases de restructuration et de reprise à la suite de la pandémie, il sera essentiel, aux fins de la mise en œuvre de la stratégie IFC 3.0 et de la poursuite d'une action efficace face à la crise, d'accroître nos capacités en amont.

Renforcement de la diversité

Durant l'exercice 20, nous avons continué de nous employer à constituer un personnel diversifié, sachant que cette diversité renforce notre organisation. Les femmes et les agents originaires de l'Afrique subsaharienne et des Caraïbes constituent, respectivement, 54 % et 16 % des nouvelles recrues, et 32 % des nouveaux agents recrutés par IFC ont la nationalité de pays sous-représentés.

Les manifestations contre le racisme et la violence qui ont éclaté aux États-Unis et ailleurs témoignent de la persistance des inégalités raciales auxquelles notre monde est confronté. Nous demeurons déterminés à assurer, au profit de tous les êtres humains, le respect des principes d'inclusion, de tolérance, de dignité et d'égalité des chances. Ces valeurs fondamentales définissent notre mission, qui consiste à créer des débouchés et de meilleurs emplois pour les populations pauvres. Il nous faut toutefois également juger de notre action auprès de nos clients et au sein de notre propre organisation en déterminant si cette dernière applique réellement ces valeurs. À l'évidence, il nous faut faire plus en ce domaine. IFC renforce les efforts qu'elle déploie pour promouvoir la diversité et l'égalité des chances, lutter contre les préjugés inconscients et créer un cadre sûr dans lequel les agents peuvent débattre du racisme et d'autres types de discrimination.

À la fin de l'exercice 20, nous avons également annoncé que le Groupe Genre et égalité des sexes allait devenir le Groupe Genre, égalité des sexes et inclusion économique, et serait également chargé des groupes mal desservis, notamment les populations du « bas de la pyramide », les personnes handicapées et les minorités sexuelles et de genre. Le Groupe procédera, entre autres activités, à de plus amples études et réflexions sur les raisons justifiant sur le plan économique l'inclusion et la mobilisation d'un appui grâce aux Principes de l'investissement d'impact et aux Principes des obligations sociales.

Perspectives d'avenir

Conformément à l'article premier de nos statuts, IFC a pour mission « *de stimuler l'expansion économique en encourageant le développement d'entreprises privées de caractère productif dans les États membres, en particulier dans les régions moins développées* ». Nous traversons une période sans précédent durant laquelle l'importance d'IFC en tant que principal agent d'un développement tiré par le secteur privé n'a jamais été aussi manifeste. Nous avons transformé la structure de notre organisation et la manière dont nous opérons durant les quatre dernières années. Mais, ce qui est encore plus important, nous avons aussi changé les esprits. Tandis que nous continuons de lutter contre la COVID-19 et poursuivrons la mise en œuvre de la stratégie IFC 3.0, il sera essentiel de faire preuve d'innovation et de persévérance, de cibler nos interventions et de ne ménager aucun effort. Je ne doute nullement que je quitte une institution dotée du capital financier, des ressources intellectuelles, de l'agilité et de la détermination nécessaires pour réaliser ses ambitions et honorer les engagements qu'elle a pris envers ses actionnaires. IFC a à cœur d'assurer le développement et, conjointement aux autres membres du Groupe de la Banque mondiale, redéfinit le financement du développement.



Philippe Le Houérou
Directeur général d'IFC

L'ÉQUIPE DE DIRECTION D'IFC

L'équipe de dirigeants d'IFC veille à ce que l'institution utilise ses ressources efficacement en cherchant à optimiser son impact sur le développement et à répondre aux besoins de ses clients. Ses membres ont, conjointement, des années d'expérience dans le domaine du développement, une large gamme de compétences spécialisées et des perspectives culturelles qui se complètent. Elle définit les stratégies et politiques de manière à permettre à la Société de créer des opportunités là où elles font le plus défaut.



Philippe Le Houérou

Directeur général d'IFC



Stephanie Von Friedeburg

Directrice des opérations



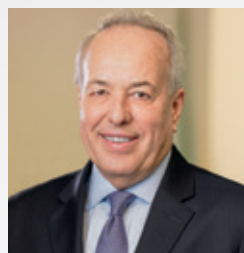
Georgina Baker

Vice-présidente,
Amérique latine et
Caraïbes,
Europe et Asie centrale



Elena Bourghanskaia

Chef du personnel



Marcos Brujis*

Directeur général, IFC
Asset Management
Company



Karin Finkelston

Vice-présidente,
Partenariats,
communications et
diffusion



John Gandolfo

Vice-président et trésorier



Mohamed Gouled

Vice-président,
Risques et finances



Hans Peter Lankes

Vice-président,
Économie et
développement du secteur
privé



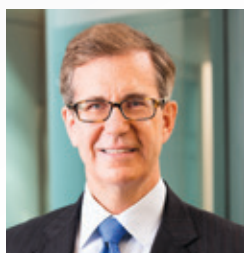
Monish Mahurkar

Vice-président,
Stratégie et ressources
institutionnelles



Sérgio Pimenta

Vice-président,
Moyen-Orient et Afrique



Christopher Stephens

Vice-président et conseiller
juridique, risques au plan
juridique et en matière
de conformité et questions
de viabilité



Nena Stoilkovic

Vice-présidente,
Asie et Pacifique

* A pris sa retraite en mai 2020.

LA STRATÉGIE EN ACTION

IFC 30



UNE STRATÉGIE
POUR CRÉER DES MARCHÉS

Placer le développement au coeur de l'action d'IFC...

La stratégie institutionnelle IFC 3.0, appliquée depuis décembre 2016, est encore plus pertinente maintenant qu'IFC aide ses pays membres à faire face aux chocs engendrés par la crise de COVID-19 et prend des mesures pour soutenir une reprise économique durable, résiliente et équitable.

Le plan de travail de l'organisation, désormais complet, s'appuie sur ses démarches antérieures, IFC 1.0 et IFC 2.0, qui visaient à trouver les meilleures possibilités de servir les pays clients en fournissant des conseils et des financements dans le but de mobiliser des solutions du secteur privé pour répondre à leurs problèmes de développement. La stratégie d'IFC a évolué grâce aux plus de 60 années d'expérience que la Société a accumulées en investissant sur les marchés émergents et en fixant des normes de viabilité ; aux compétences complémentaires d'un personnel diversifié et chevronné ; et à la présence sur le terrain, dans plus de 100 pays, de ses agents qui lui permettent d'opérer à proximité de nos clients.

La stratégie IFC 3.0 se veut proactive et non réactive. IFC est déterminée, non pas seulement à financer des projets, mais aussi à **créer des marchés** — et à mobiliser des capitaux privés à grande échelle, en mettant davantage l'accent sur les pays les plus pauvres ainsi que sur les États fragiles et touchés par un conflit. Portée par plusieurs piliers — le système AIMM de mesure de l'impact ex ante, les nouveaux financements mixtes et autres instruments de réduction des risques, les stratégies pour les pays fondées sur les diagnostics conjoints IFC/Banque mondiale qui recensent les réformes essentielles à mener, et l'approche en amont pour déterminer de nouvelles possibilités d'investissement, parmi bien d'autres — IFC 3.0 a étayé l'augmentation de 5,5 milliards de dollars du capital de la Société approuvée par les actionnaires en 2018 et entrée en vigueur en 2020. *(De plus amples détails sont donnés dans les pages qui suivent.)*

IFC 3.0 propose de nouveaux moyens de résoudre les problèmes de développement. En faisant appel à de nouvelles compétences et en tirant parti de produits financiers et de conseil nouveaux ou existants, elle permet de mobiliser des solutions du secteur privé et des investissements là où ils font le plus défaut. Elle forme une architecture complète, adaptée au XXI^e siècle et conçue pour remplir la mission fondamentale qu'IFC a entreprise en 1956 — de stimuler l'expansion économique en encourageant le développement d'entreprises privées de caractère productif dans les États membres, en particulier dans les régions moins développées.

Elle place le développement au coeur de l'action d'IFC et rapproche l'institution de son objectif ultime :

Placer IFC au coeur des actions de développement

UNE ARCHITECTURE POUR LA CRÉATION DE MARCHÉS

PILIERES DE LA STRATÉGIE

IFC

APPROBATION DE LA STRATÉGIE

GUICHET DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ DE L'IDA

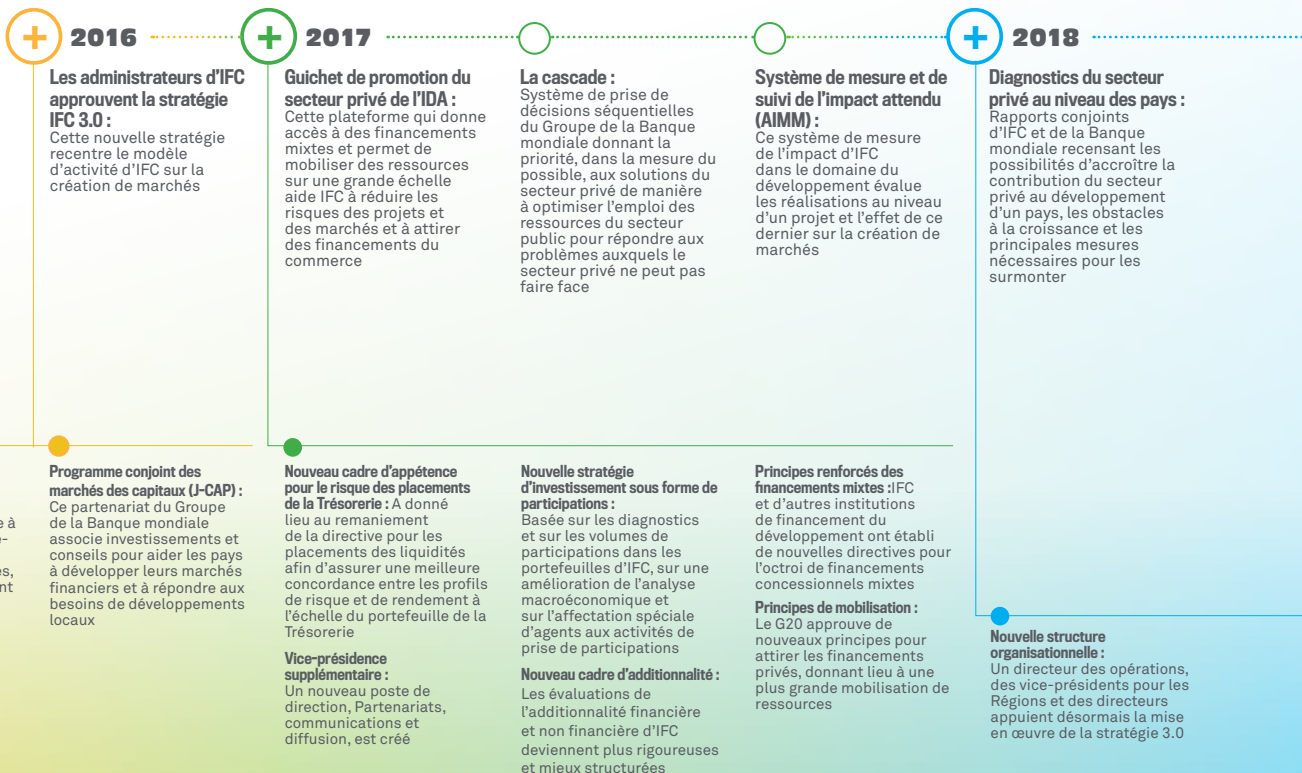
LA CASCADE

AIMM

DIAGNOSTICS DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES PAYS

PERSONNEL

OUTILS ET APPROCHES D'IFC 3.0 : HISTORIQUE*



* Les dates indiquées correspondent aux années civiles.

3.0

AUGMENTATION
DU CAPITAL

STRATÉGIES
POUR LES PAYS

PARTENARIATS

CHEF DE FILE
EN MATIÈRE
DE RÉFLEXION

ACTION
EN AMONT

ET EXPÉRIENCE

Augmentation de capital :

Conformément à l'accord conclu au titre de l'augmentation du capital de 5,5 milliards de dollars, d'ici 2030, IFC :

- fera plus que doubler le volume de ses prestations annuelles
- fera plus que tripler ses investissements annuels pour son propre compte dans les pays les plus pauvres et les plus fragiles
- fera plus que quintupler les engagements annuels pris pour son propre compte dans les pays les plus pauvres d'entre les pauvres (définis comme étant des pays IDA à faible revenu et des pays IDA fragiles et touchés par un conflit)
- triplera le montant des financements des opérations ayant trait au climat effectués pour son propre compte et quadruplera le montant des financements annuels pour son propre compte consacrés aux femmes et aux PME appartenant à des femmes

Planification des effectifs :

Alignement des priorités de la stratégie 3.0 et des effectifs grâce au rééquilibrage de la structure des « catégories professionnelles » de manière à accroître les capacités des Régions et des pays et de privilégier les compétences axées sur la création de marchés

Stratégies pour les pays :

Plans d'action décrivant la manière dont IFC peut renforcer sa collaboration avec le secteur privé dans certains pays, compte tenu des réformes auxquelles ils procéderont à l'avenir, au moyen de déclarations « si/alors » indiquant les investissements privés qui pourraient être réalisés en fonction des réformes et sur la base desquels sont établies les opérations de la Banque mondiale à l'appui de la politique de développement

Stratégie de prise de participations dans des institutions poursuivant des activités écologiques :

Nouveau cadre ayant pour objet d'aider les institutions financières clientes à accroître leurs financements axés sur le climat et à réduire leurs engagements dans des projets ayant trait au charbon

Partenariats :

Resserrement de la collaboration avec d'autres institutions de financement du développement en vue d'accroître l'impact des actions menées dans les pays fragiles et touchés par un conflit

+ 2019

Chef de file en matière de réflexion :

Renouvellement de l'engagement de contribuer à la conversation menée à l'échelle mondiale sur les meilleures pratiques et l'établissement de normes pour le développement du secteur privé, en commençant par les nouveaux principes pour l'investissement d'impact

Réforme environnementale, sociale et de la gouvernance :

Création de deux départements distincts dans le but d'instaurer un nouveau système de contrôle pour les questions environnementales, sociales et de gouvernance

+ 2020

À l'avenir :

Grâce à ces nouveaux outils et approches stratégiques, IFC est bien placée pour proposer une riposte intégrée à la crise mondiale de la COVID-19 et accroître considérablement ses financements dans le droit fil de ses objectifs à l'horizon 2030

IFC Asset Management Company :

Est intégré dans IFC, mais maintient son indépendance en ce qui concerne son pouvoir de décision et ses devoirs fiduciaires envers ses investisseurs

Campagne de recrutement : Recrutement de plus de 200 cadres dans le but de soutenir la mise en œuvre de la stratégie 3.0

Nouveau modèle de partenariat :

Les opérations pilotes des IFD dans les pays ont pour objet d'accroître l'impact des partenaires de développement dans les contextes fragiles et difficiles

SUR LE CHEMIN DE LA REPRISE

Le rôle grandissant d'IFC 3.0

La stratégie IFC 3.0 n'a jamais revêtu autant d'importance qu'en ce moment où le monde en développement est aux prises avec les effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19 sur l'économie — et aspire à saisir la possibilité de construire un monde meilleur que celui dans lequel nous vivons.

Dans le cadre de la riposte intégrée de vaste portée annoncée par le Groupe de la Banque mondiale en mars 2020, IFC a commencé par accorder des financements accélérés à hauteur de 8 milliards de dollars à ses clients actuels, incapables de mener leurs opérations ou d'honorer leurs obligations de paiement du fait de la pandémie. Forts des enseignements tirés des chocs antérieurs, et notamment de la crise financière mondiale de 2008, elle savait qu'il était essentiel d'agir promptement pour aider les entreprises à demeurer solvables et ainsi préserver les emplois et réduire autant que possible les dommages économiques. La riposte d'IFC suit trois grands axes : **le secours, la restructuration et le relèvement.**

Certains des efforts menés dans le cadre de la première phase de son action, axée sur l'apport d'une aide, sont illustrés ci-après :

- La fourniture d'un soutien à un important producteur indien, JK Paper Limited, sous la forme d'un prêt de 34 millions de dollars pour l'aider à financer son fonds de roulement et combler tout déficit qu'il pourrait enregistrer au niveau de ses flux de trésorerie. Ce financement aidera la société à continuer de régler ses principaux fournisseurs de matières premières (y compris 50 000 petits agriculteurs) et de financer ses circuits de distribution, qui se composent en grande partie de micro-, petites et moyennes entreprises.
- L'apport d'une aide à la banque nigérienne, Zenith Bank Plc, la sixième plus grande banque d'Afrique, sous la forme d'un prêt de 100 millions de dollars, pour lui permettre de faire face aux problèmes posés par l'accès toujours limité aux devises, aux fonds de roulement et aux crédits commerciaux. Ce financement permettra à Zenith de prêter soutien à ses clients, pour la plupart des PME dans les secteurs de la santé, des produits pharmaceutiques, de l'alimentation et du commerce.
- L'octroi d'une aide à Banco Daycoval, importante banque brésilienne de moyenne envergure, sous la forme d'un prêt de 100 millions de dollars pour élargir

l'accès de 4 000 petites et moyennes entreprises, dont 500 appartenant à des femmes, à des financements devant leur permettre de préserver les emplois.

- L'apport d'un appui aux petites et moyennes entreprises de neuf pays — Albanie, Bosnie-Herzégovine, Équateur, Kosovo, Macédoine du Nord, Moldova, Roumanie, Serbie et Ukraine — sous la forme d'un prêt de 100 millions de dollars à ProCredit Holding en vue de sa rétrocession aux banques ProCredit, pour aider jusqu'à 2 270 petites et moyennes entreprises à conserver leurs employés et à maintenir leur position sur leurs marchés respectifs.

Après la riposte immédiate, IFC collabore à présent avec les pays à la restructuration et à la promotion d'une reprise durable, solidaire et intelligente sur le plan climatique. Elle doit, pour ce faire, aider directement les entreprises à accroître leur résilience — pour survivre, relancer leurs activités et accélérer leur reprise à l'issue de la crise de manière à rétablir les emplois et les moyens de subsistance.

Il est devenu impératif **d'opérer en amont.** Les niveaux d'investissement ont chuté dans les pays en développement. IFC doit collaborer à l'échelle du Groupe de la Banque mondiale à la formulation de réformes qui lui permettront de ramener les investisseurs du secteur privé nationaux et internationaux vers ces marchés. Des réformes sectorielles particulières permettront à IFC de procéder à des études de faisabilité des projets, de réduire les risques associés à ces derniers et de créer une réserve d'investissements pour encourager les investisseurs privés à pénétrer sur les marchés où leur présence est si indispensable.

Consciente du volume des financements nécessaires pour faire face aux répercussions sanitaires de la COVID-19, durant l'exercice 20, IFC a également préparé le terrain en vue du lancement de sa plateforme sanitaire mondiale dotée d'une enveloppe de 4 milliards de dollars. Cette plateforme, qui est le premier élément de la deuxième phase de son programme d'interventions, élargira l'accès des pays en développement aux fournitures médicales nécessaires pour lutter contre la COVID-19, notamment des masques, des respirateurs, des trousseaux de dépistage et d'éventuels vaccins. IFC collaborera avec des banques multilatérales de développement, des institutions de financement du développement et d'autres partenaires pour mobiliser des financements additionnels.

Étant donné l'ampleur de la crise de COVID-19, il ne sera possible d'accélérer le rythme de la reprise mondiale qu'en mutualisant les ressources et les compétences spécialisées. IFC, qui est la principale institution de développement mondiale au service du secteur privé dans les pays émergents, fédère les institutions financières de développement dans le but de renforcer leur impact collectif et mobiliser des financements privés.

**Enveloppe de 8 milliards de dollars d'IFC
en réponse à la pandémie**
Secours. Restructuration. Relèvement.

**USD 2
milliards** Secteur réel

**USD 2
milliards** Programme mondial
de financement du commerce

**USD 2
milliards** Programme de financement
des Fonds de roulement

**USD 2
milliards** Liquidités des marchés
et financements des
produits de base essentiels

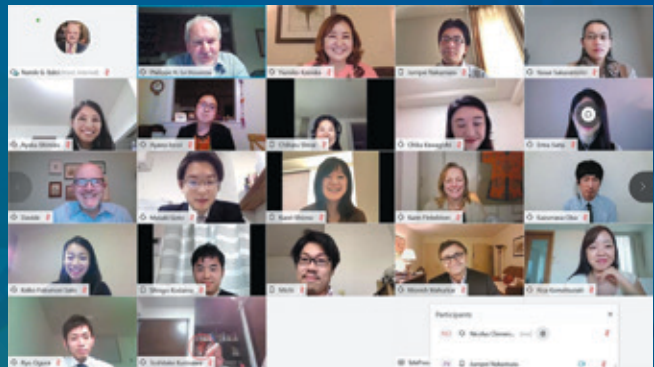


ADAPTER LES ACTIVITÉS D'IFC À L'INCERTITUDE DU MOMENT

Malgré les turbulences provoquées dans le monde entier par la COVID-19, les agents d'IFC ont poursuivi sans relâche la mission de l'institution, conscients de l'importance cruciale d'une action rapide pour contribuer à l'effort de reprise mondial.

S'adaptant rapidement à la nouvelle norme, il leur a fallu travailler à distance, en étant confinés, sans pouvoir se déplacer pour rencontrer en personne les clients et les partenaires. Pour être productifs ils ont dû s'adapter à de nombreux égards, notamment en :

- **Travaillant sans relâche** pour accorder rapidement des prêts aux clients qui en ont besoin, sans retard inutile, dans le cadre du mécanisme de financement accéléré de 8 milliards de dollars mis en place par IFC pour lutter contre la crise de COVID-19. Ce mécanisme a permis à IFC d'adopter un mode de prise de décision privilégiant l'examen des principaux risques et la rapidité d'exécution.
- **Organisant des conférences en ligne** pour favoriser la poursuite des concertations à l'échelle mondiale sur les questions importantes. En juin, plus de 6 000 personnes ont participé au programme interactif d'IFC intitulé 2020 Sustainability Exchange, qui a réuni des dirigeants mondiaux de tous les secteurs d'infrastructure. Cette conférence virtuelle d'une demi-journée a remplacé les sessions en présentiel qui devaient se dérouler pendant trois jours à Vienne.
- **Optimisant l'emploi des technologies** pour maintenir les relations avec les clients et poursuivre des activités essentielles. Le personnel se réunit non plus en personne, mais de manière virtuelle. Les évaluations approfondies des clients — préalables à la conclusion d'une opération — ont été réalisées grâce au recours à des plateformes aussi diverses que Webex et WhatsApp.



IFC a ainsi pu poursuivre les projets de manière efficace et conclure des transactions sans retard.

Les processus internes ont été ajustés de manière à permettre le passage harmonieux à des modes de travail dans de nouveaux cadres. Les spécialistes des technologies de l'information d'IFC ont apporté un appui ininterrompu, réglant les problèmes posés par la diversité des bandes passantes, des prestataires de services Internet et des configurations des postes de travail à domicile pour permettre un accès optimal aux technologies. Les membres du personnel des ressources humaines ont recruté de nouveaux agents de manière virtuelle et organisé des formations en ligne.

Malgré les difficultés rencontrées, la manière dont le personnel d'IFC s'est adapté au contexte actuel a transformé la manière dont la Société travaille et lui a permis de poursuivre sa mission.

Photo : Face à la COVID-19, IFC a adopté un « mode de fonctionnement numérique » pour assurer la continuité de ses activités et collaborer avec des acteurs à travers le monde, notamment les représentants des autorités nationales (en fond d'écran) et de jeunes cadres au Japon (encadré).

ÉCHOS DU PERSONNEL : TRANSFORMER LA CRISE EN OPPORTUNITÉS

Malgré la diversité de leurs fonctions, de leurs expériences et de leurs antécédents, les agents d'IFC ont été confrontés au même défi en 2020 : faire face à la crise de la COVID-19. Certains ont bien voulu parler de leur expérience :



Manale El Haddad

Assistante en finances, Liban

« Nous étions habitués à vivre dans un climat d'incertitude et d'insécurité politique et économique. Mais la situation actuelle est différente et bien plus difficile. »



Robin Volk

Chargé des opérations d'investissement associé, Washington

« Les difficultés que cause la COVID-19 rendent notre travail est à la fois excitant et déchirant — au bout du compte, ce que nous voulons c'est voir nos clients réussir. »



Jotework Ayele

Chargée des opérations associée, Éthiopie

« Je me sens privilégiée d'appartenir à une organisation qui crée des opportunités pour le secteur privé, en particulier à une période aussi difficile que celle que nous traversons. »



Rana Karadsheh

Directrice des activités industrielles pour la Région, Singapour

« Je peux voir que les membres de différentes équipes joignent leurs forces pour trouver des solutions — ils savent tous ce que nous devons accomplir. Des efforts concertés sont menés dans le but de trouver un moyen d'aider nos clients. »

TRAVAILLER EN AMONT

IEC crée des opportunités de réaliser des investissements à fort impact qui permettent de résoudre les problèmes de développement des pays.

Il lui faut pour cela intervenir à un stade précoce et collaborer de manière proactive avec la Banque mondiale et la MIGA dans le but de créer des opportunités pour de nouveaux investissements. Étant donné qu'il n'existe pas suffisamment de projets susceptibles de bénéficier de financements répondant aux priorités en matière de développement, l'approche d'IFC consiste à créer non seulement des projets, mais aussi des marchés. Elle a déjà procédé de la sorte, mais jamais à une telle échelle ni avec autant d'ambition qu'aujourd'hui, dans toutes les régions et dans toutes les branches d'activité.

C'est ce qu'IFC appelle travailler **en amont**.

La COVID-19 a provoqué des sorties de capitaux considérables, qui ont eu de profondes répercussions sur les économies locales. Alors que les pays clients, en particulier ceux dont une frange importante de la population vit dans l'extrême pauvreté ou ceux qui relèvent de plusieurs années de conflit et de fragilité, s'emploient à résoudre la crise et relancer l'activité économique, ils demandent à IFC davantage de ressources pour renforcer leur résilience.

Travailler en amont permet à la Société de cibler les secteurs affichant d'importantes carences. IFC collabore à l'échelle du Groupe de la Banque mondiale pour contribuer à créer des cadres politiques et réglementaires, clairement axés sur la promotion de futurs investissements. Au lieu de simplement répondre aux demandes de financement, elle prend l'initiative d'élaborer des projets susceptibles de bénéficier de financements lorsque des réformes sectorielles sont engagées. Cela signifie concrètement qu'elle conçoit des solutions novatrices faisant appel au secteur privé qui amélioreront les conditions de vie des populations, elle évalue leur faisabilité et mobilise des investisseurs pour collaborer à leur réalisation. Cette année, IFC a recruté 233 agents chargés des activités en amont et a créé un nouveau Département spécialisé coiffé d'un directeur qui sera chargé des liaisons avec les responsables chevronnés des principaux groupes sectoriels.

L'approche en amont a été utilisée, par exemple, pour le programme de développement de l'énergie solaire du Groupe de la Banque mondiale, Scaling Solar, dans le cadre duquel IFC soutient des réformes du secteur de l'énergie lui permettant de concevoir des projets solaires et d'en réduire les risques, pour ensuite offrir à ces projets des financements, des produits d'assurance, des instruments d'atténuation des risques, etc. Initialement axé sur l'Afrique, le programme Scaling Solar a permis à l'Ouzbékistan d'attirer la société Masdar Clean Energy des Émirats arabes unis, qui va y installer une centrale solaire de 100 mégawatts. L'énergie solaire produite sera vendue à l'un des tarifs les plus bas appliqués dans un pays émergent.



DES ACTIONS EN AMONT

PROMETTEUSES POUR

DES SOLUTIONS DURABLES

• La production d'énergie éolienne en mer

a commencé en mer du Nord et reste concentrée en Europe pour l'instant. Il lui faut toutefois être concurrentielle pour pouvoir contribuer réellement à atténuer les effets du changement climatique. Cette solution est de plus en plus envisagée en Asie, en raison des ressources disponibles, de l'amélioration des technologies et des économies possibles sur les coûts. IFC a contribué à lancer le programme de développement de la production d'énergie éolienne en mer (Offshore Wind Development Program) du Groupe de la Banque mondiale, initiative dotée de 5 millions de dollars financée par le Royaume-Uni, qui collabore avec les autorités nationales des pays émergents pour accélérer l'adoption de l'énergie éolienne produite en mer. L'Inde, les Philippines et le Sri Lanka comptent parmi les marchés à fort potentiel qui sont actuellement à l'étude.

• Les autobus électriques

n'ont guère tardé à prouver qu'ils sont un moyen efficace d'améliorer la qualité de l'air et de réduire les gaz à effet de serre émis par les transports urbains. Les technologies employées et la baisse de leurs coûts devraient, à terme, leur permettre de supplanter les anciens véhicules au diesel, bien que beaucoup reste à faire pour attirer des investissements privés à une échelle suffisante. Les équipes des services-conseil et d'investissement d'IFC s'emploient à accélérer cette transition dans des villes de pays émergents comme Cali (Colombie), Lviv (Ukraine) et Ho-Chi-Minh-Ville (Viet Nam).

• **Les mini-réseaux** sont des systèmes de production et de distribution d'électricité qui alimentent un petit nombre de clients dans des zones isolées ou un bien plus grand nombre d'utilisateurs dans des agglomérations urbaines suivant des modalités que les services d'utilité collective habituels ne peuvent employer. La plupart d'entre eux sont alimentés par une source d'énergie — généralement des panneaux solaires — et sont associés à des systèmes de stockage en batterie et à un réseau de distribution local. Le Nigéria est un marché important, car il recherche des investisseurs privés pour l'aider à mettre en place d'ici 2023, 10 000 mini-réseaux pouvant desservir 14 % de sa population. Un atelier organisé par IFC a été consacré à la formulation d'une stratégie visant à intensifier le déploiement des mini-réseaux au Nigéria grâce à une augmentation des investissements du secteur privé.

UNE TRANSACTION

NOVATRICE AU MAROC

L'approche en amont d'IFC a aidé le Maroc à trouver des solutions novatrices répondant à son besoin important de financements pour les infrastructures. Après deux années de concertation sur l'action à mener avec les autorités publiques aux côtés de la Banque mondiale, IFC, en partenariat avec le Gouvernement du Japon, a contribué à jeter les bases d'un nouveau programme de financement infranational dynamique qui n'exige aucune garantie souveraine. Le prêt de 100 millions de dollars consenti par IFC, qui complète l'appui de la Banque mondiale et comprend des ressources mobilisées par l'intermédiaire du Programme de portefeuille de prêts conjoints (MCP), finance un nouveau tramway à Casablanca qui réduira le temps de déplacement de 35 % durant les heures de pointe. Il aidera en outre à rénover plusieurs centaines de kilomètres de routes rurales dans la région de Casablanca-Settat, où quelque 400 000 personnes vivant dans des communautés reculées pourront bénéficier des services des établissements scolaires, hospitaliers et d'autres services. Cette opération est la première dans le cadre de laquelle une administration locale marocaine a mobilisé des financements aux conditions du marché sans garantie souveraine — ouvrant ainsi la voie à d'autres régions et administrations infranationales qui, en faisant de même, réaliseront l'ambitieux programme de décentralisation du Maroc.



Photo : Le réseau des tramways urbains de Casablanca (Maroc) se développe grâce à un financement d'un montant de 100 millions de dollars d'IFC.

IFC augmente ses activités en Afrique.

Cette dernière est, de toutes les régions, celle qui affiche les plus grands besoins de financement non satisfaits au titre du développement du secteur privé ; c'est pourquoi IFC a eu recours au Guichet de promotion du secteur privé de l'IDA et à d'autres éléments de sa stratégie 3.0 pour accroître son impact au niveau des pays. IFC accroît les ressources et les efforts qu'elle déploie en Afrique, mais beaucoup reste à faire, notamment en raison des nouveaux défis posés par la COVID-19.

INTENSIFIER L'ACTION D'IFC EN AFRIQUE



IFC étend sa présence sur le terrain en Afrique subsaharienne grâce à l'ouverture de neuf nouveaux bureaux. Elle a ouvert des bureaux en Angola, au Bénin et au Togo et a rejoint la Banque mondiale en Somalie avant le début de la pandémie. Elle a conclu des accords de siège et recruté des agents pour les bureaux du Burkina Faso, du Niger et du Tchad, qui opéreront toutefois de manière virtuelle jusqu'à ce qu'il soit possible de les ouvrir sans danger, lorsque les restrictions imposées par la COVID-19 auront été levées. Des plans similaires sont en cours pour le Mali et l'Ouganda.

La poursuite d'opérations en amont est essentielle à la réussite des interventions d'IFC. Des approches novatrices doivent être adoptées pour créer des emplois et améliorer les moyens de subsistance. En Éthiopie, les services-conseil offerts durant quatre ans par IFC ont aidé plus de 30 000 petits cultivateurs d'orge à améliorer sensiblement la qualité de leurs produits ainsi que leur productivité grâce à l'adoption de nouveaux engrais, semences et techniques de production. Ces agriculteurs font maintenant partie d'une réelle chaîne d'approvisionnement, reliée à d'importants acheteurs. Ils vendent l'essentiel de leur production d'orge à des moulins qui la transforment en farine pour le pain, ainsi qu'à de grandes brasseries, comme Hebesha, pour la production de malt. Hebesha développe ses opérations grâce à un financement de 50 millions d'euros constitué des ressources propres d'IFC et de celles mobilisées auprès d'autres investisseurs. Le modèle qu'IFC utilise dans toute l'Afrique, qui consiste à créer des marchés, relever les niveaux de revenus et améliorer les conditions de vie, est profitable à tous.



Un modèle profitable à tous

Photos : L'appui d'IFC renforce les activités de plus de 30 000 petits cultivateurs d'orge en Éthiopie.

LA STRATÉGIE EN ACTION

LA FORCE

DE L'ENTREPRENEURIAT

Une nouvelle génération d'entrepreneurs novateurs exploitant les technologies s'implante dans toute l'Afrique. IFC accompagne l'expansion de ces jeunes entreprises en leur fournissant un soutien à un stade précoce.

Lors du salon CES organisé cette année à Las Vegas — le plus important salon au monde consacré aux technologies porteuses de transformations et qui attire plus de 175 000 spécialistes — IFC a lancé l'initiative #GlobalTechChallenge du Groupe de la Banque mondiale. IFC a mené cette initiative dans le but de mettre en contact de jeunes innovateurs de technologie dans le domaine de la santé avec des prestataires de santé en Afrique de l'Est, l'une des régions du monde où les besoins en la matière sont des plus criants. TechEmerge Health-East Africa a recensé plus de 50 entrepreneurs offrant des possibilités de répondre aux besoins pressants observés en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda. L'équipe TechEmerge d'IFC fournira aux innovateurs retenus des financements et des orientations dans le but d'assurer l'utilisation de leurs produits dans le cadre d'opérations pilotes sur le marché d'Afrique de l'Est et, à terme, de les déployer plus largement sur une base commerciale.

IFC cible aussi des accélérateurs — c'est-à-dire des organisations qui renforcent les capacités de manière à aider les entreprises naissantes à accroître l'échelle de leurs activités et attirer des investissements. Les accélérateurs représentent généralement la

Photo : Entrepreneur(e)s africain(e)s – cibles principales de l'appui d'IFC.

première forme de soutien offerte aux entrepreneurs africains, auxquels IFC apporte des fonds de démarrage, des investissements directs et du capital-risque.

Selon de récentes études d'IFC, les accélérateurs ont, en fait, dans le passé largement contribué à l'écart de financement entre les entrepreneurs et les entrepreneures dans les pays émergents, en aidant généralement les startups appartenant à des hommes à lever bien plus de capitaux que celles détenues par des femmes. Pour remédier au besoin de financement par les entrepreneures dans ces pays, IFC a lancé parallèlement le programme ScaleX destiné à inciter les accélérateurs à aider ces dernières à surmonter les préjugés liés à leur sexe et à attirer davantage d'investissements en capital dans leurs entreprises. Durant la première phase pilote, ScaleX s'est employé à catalyser un montant de 40 millions de dollars sous forme de nouvelles prises de participations dans de jeunes entreprises dirigées par des femmes.



IFC en Afrique

60

**ans
d'activités**

~ USD 10

**MILLIARDS environ
au total
d'engagements au
titre du portefeuille
d'investissements**

USD 4

**MILLIARDS
de dollars mobilisés
sous forme de prêts
syndiqués**

366

**bénéficiaires
d'investissements
dans 43 pays**

267

**projets de
service-conseil
en cours dans une
quarantaine de pays**

78

**missions menées
auprès des autori-
tés publiques pour
promouvoir des
réformes réglemen-
taires propices au
secteur privé**

12

**projets de riposte à
la COVID-19 menés
en collaboration
avec les clients et
plusieurs autres en
préparation**

LE POUVOIR DES PARTENARIATS

Les efforts qu'IFC déploie pour accroître son efficacité reposent fondamentalement sur sa volonté d'approfondir ses collaborations — aussi bien au sein du Groupe de la Banque mondiale qu'avec d'autres institutions de développement. Les besoins de financement du développement dépassent largement les ressources que peut procurer IFC mais, en se joignant à d'autres, la Société peut accomplir bien plus qu'elle ne le pourrait toute seule.

L'un des premiers éléments constitutifs de la stratégie 3.0, le **Programme conjoint des marchés des capitaux (J-CAP)** du Groupe de la Banque mondiale associe les conseils de la Banque mondiale aux investissements d'IFC de manière à mieux exploiter les ressources des marchés obligataires et des titres de participation locaux ; il vise, ce faisant, à obtenir davantage de financements en monnaie nationale et à attirer des capitaux provenant d'importants marchés mondiaux afin de répondre aux besoins de développement locaux. Ces financements visent des interventions plus axées sur le développement, comme l'appui à des logements d'un coût abordable, les petites et moyennes entreprises (PME), l'infrastructure et les financements verts.

Depuis le lancement de J-CAP, uniquement dans les pays prioritaires, IFC a réalisé des projets d'investissement se chiffrant à plus de 530 millions de dollars, et procédé à des émissions obligataires en monnaie nationale de plus de 150 millions de dollars couvrant différents produits et classes d'actifs, qui constituent des priorités pour les services de conseil de la Banque mondiale et les activités d'investissement d'IFC ayant trait aux marchés financiers. Un montant supplémentaire de 74 millions de dollars a été mobilisé par l'intermédiaire de J-CAP.

Cette année, par exemple, J-CAP a contribué à mobiliser un volume important de nouveaux financements en monnaie nationale en faveur des PME en Côte d'Ivoire. Il y est parvenu grâce à une transaction historique, la première titrisation de prêts émis par une banque commerciale dans l'Union monétaire ouest-africaine qui compte huit pays membres. IFC a été l'un des principaux investisseurs, acquérant des titres d'une valeur égale à 67 millions de dollars dans NSIA-Banque sur le marché régional d'Abidjan, avec le concours du dispositif en monnaie nationale du Guichet de promotion du secteur privé de l'IDA.

J-CAP est opérationnel grâce aux appuis fournis par l'Allemagne, l'Australie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et la Suisse.

De plus amples détails sur nos partenaires et sources de financement, y compris les engagements de nos partenaires de développement sont donnés aux pages 101 à 104.



COLLABORATION

AVEC LES IFD

IFC et d'autres institutions financières de développement (IFD) collaborent à l'élaboration de modèles novateurs pour accroître leur impact dans cinq pays à faible revenu, fragiles et touchés par un conflit dans lesquels sont menées des opérations pilotes : Éthiopie, Madagascar, Népal, République démocratique du Congo et Sierra Leone.

IFC a établi l'Accord-cadre de collaboration conjointe (JCFA) pour donner une structure au renforcement de la collaboration entre les IFD. Proparco, qui est la filiale de l'Agence française de développement dont les activités sont consacrées au secteur privé, et DEG — Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft — ont signé le JCFA. Ce dernier se fonde sur les cadres de partenariat existants, notamment l'accord-cadre de coopération d'IFC, pour couvrir toute une gamme de nouveaux domaines de collaboration, y compris les opérations pilotes



Photo : Le Népal est l'un des pays dans lesquels IFC et d'autres institutions financières de développement nouent des partenariats pour accroître leur impact.

de collaboration avec les IFD poursuivies au niveau national. Cet accord a toutefois été élargi par suite de la crise de la COVID-19, qui a mis en évidence l'ampleur et l'étendue de l'appui dont a besoin le secteur privé à l'échelle mondiale, afin de faciliter la coopération au niveau des opérations de riposte à la pandémie.

Le JFCA donne des directives sur la conception et la préparation des projets en amont en collaboration avec d'autres IFD et encourage une plus grande réciprocité au niveau des modalités de cofinancement des projets, pour permettre à IFC et à ses partenaires de répondre plus rapidement et plus agilement aux défis posés par les marchés pionniers et par la pandémie. Le JFCA devrait encourager le développement des activités en amont en vue d'accroître la réserve de projets bancables pouvant servir de base à des investissements et à une croissance économique durable du secteur privé.

Les partenaires d'IFC aux opérations pilotes de collaboration avec les IFD sont : Proparco ; CDC Group, institution de financement du développement du Royaume-Uni ; la Swiss Investment Fund for Emerging Markets ; la Banque africaine de développement ; et Africa Finance Corporation.

MESURES PRISES POUR APPLIQUER

LA DÉMARCHE EN CASCADE

Le Groupe de la Banque mondiale accélère la mise en œuvre de l'approche de la cascade, qui est le cadre établi dans le but de recourir en priorité, lorsque cela est possible, à des solutions du secteur privé pour s'attaquer aux problèmes de développement et d'optimiser l'emploi des ressources du secteur public. Le cadre exige que les équipes du Groupe de la Banque mondiale s'attachent d'abord à lever les freins politiques et réglementaires aux investissements du secteur privé avant de faire appel aux ressources du secteur public pour financer des investissements. Par exemple, durant l'exercice 20 :

- **Au Kenya**, la Banque mondiale a mis en place une opération à l'appui de la politique de développement portant sur un montant de 1 milliard de dollars lorsque les autorités ont accepté de procéder à de nouvelles réformes profitant directement aux ménages kenyans à faible revenu. Grâce à ces mesures, IFC a pu financer des transactions concernant le secteur privé et attirer de nouveaux investissements privés pour financer des logements abordables et des PME.
- **En Côte d'Ivoire**, où l'accès à l'électricité est limité, un effort collaboratif similaire de la Banque mondiale et d'IFC a aidé les autorités publiques à réformer le secteur de l'électricité — le rendant ainsi plus propre à bénéficier de financements et permettant à IFC d'investir et de mobiliser des ressources en faveur de deux grandes centrales électriques.

Le cadre de la cascade contribue aussi utilement au déploiement de l'appui fourni par le Groupe de la Banque mondiale en réponse à la crise de la COVID-19 et à l'établissement d'un monde plus résilient. Les équipes financières de la Banque mondiale, d'IFC et de la MIGA sont convenues d'un protocole donnant la priorité à l'octroi de lignes de crédit et de garanties à des intermédiaires financiers privés avant de s'adresser à des entités du secteur public — de manière à assurer un emploi plus rationnel des ressources en dégageant des fonds dans les maigres ressources publiques pour les utiliser à d'autres fins.

CHEF DE FILE EN MATIÈRE DE RÉFLEXION

IFC est déterminée à **redéfinir le financement du développement**, en partant des principes fondamentaux de la stratégie 3.0 pour créer des marchés, s'employer en amont à concevoir des projets bancables et à en réduire les risques, et à mobiliser des investisseurs privés sur les marchés pour soutenir la croissance et l'emploi.

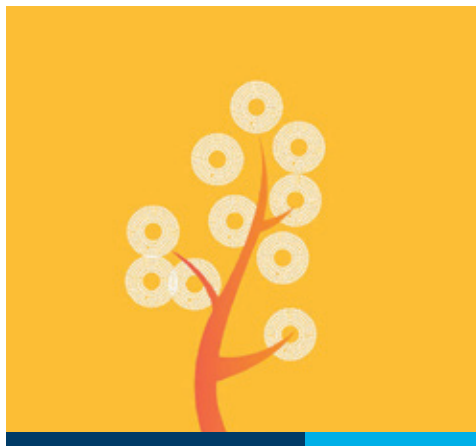
• **Diriger l'action en amont** : il n'existe, à ce stade, pas suffisamment de projets bancables dans les pays émergents pour pouvoir résoudre les problèmes de développement auxquels sont confrontés les pays. IFC s'emploie en amont, avec ses partenaires, à constituer des réserves de projets qui attireront des investisseurs privés sur de nouveaux marchés et les encourageront à retourner sur des marchés où les investissements ont chuté, notamment du fait de la crise de la COVID-19. Durant cet exercice, IFC a tout mis en œuvre pour assurer la pleine adoption et l'application de son programme en amont — qui revêt une importance cruciale pour l'avenir des pays qui sont ses clients. Ces efforts ont été menés par le Groupe de travail d'IFC pour l'innovation et la mise en œuvre en amont, qui a rapidement sensibilisé le personnel et renforcé ses capacités en communiquant les connaissances et dispensant des formations aux agents en place ainsi qu'aux 233 nouveaux agents recrutés pour les activités en amont. Le groupe de travail est, entre autres, parvenu à poursuivre une action à l'échelle des équipes régionales et sectorielles d'IFC pour mettre en œuvre un plan de recrutement général permettant d'intégrer rapidement des compétences pour les activités en amont. IFC s'est également employée à amorcer un dialogue sur les interventions en amont avec ses partenaires du Groupe de la Banque mondiale — et en dehors et entend poursuivre la conversation au cours des prochaines années.

• **Galvaniser l'investissement d'impact** : IFC a, conjointement à des institutions financières internationales et des partenaires privés, procédé au lancement des Principes opérationnels pour la gestion des impacts, qui est un cadre établissant une distinction nette entre l'investissement d'impact — investir dans le but de produire des effets précis, quantifiables — et d'autres formes d'investissement durable et responsable. À la fin de l'exercice 20, 101 investisseurs avaient adhéré aux Principes opérationnels, une étape importante dans l'effort de mobilisation du secteur privé pour le financement du développement. Les signataires, émanant de 26 pays des 5 continents, s'efforcent d'harmoniser les systèmes de mesure de l'impact en créant un cadre d'indicateurs commun qui améliorera la capacité des investisseurs à comparer les impacts obtenus par les différents fonds et institutions. Ils doivent divulguer chaque année la manière dont leurs systèmes de

gestion de l'impact cadrent avec les Principes opérationnels et se prêter à des vérifications indépendantes régulières. Le rapport publié cette année par IFC sous le titre *Growing Impact — New Insights into the Practice of Impact Investing*, estime que le marché de l'investissement d'impact pourrait être de l'ordre de 2 100 milliards de dollars.

IFC ne se borne pas à fournir des investissements et des services-conseil : elle oriente la réflexion sur le développement du secteur privé.

• **Diriger le débat sur la manière d'assurer la pleine participation des femmes au travail** : Pour beaucoup de femmes, l'accès à des services de garde d'enfants fiables et d'un coût abordable est un préalable à leur pleine participation à la vie active. Le rapport intitulé *Relever le défi de la garde d'enfants : Arguments économiques en faveur d'aides de l'employeur pour la garde d'enfants* offre aux employeurs des conseils sur la manière de procéder, en considérant différents aspects des services de garde d'enfants appuyés par l'employeur, notamment la qualité, la viabilité financière et la mesure des résultats. Une note parallèle, publiée en avril 2020, offre des directives actualisées aux employeurs sur la manière d'assurer des services de garde d'enfants durant la pandémie de COVID-19. *Le livre Trailblazers* publié par IFC présente 20 portraits d'entreprises féminines opérant sur des marchés émergents et pionniers. Il invite les femmes à aspirer aux niveaux les plus élevés de réussite professionnelle — et présente des arguments économiques en faveur d'investissements dans des entreprises appartenant à des femmes.



GROWING IMPACT

New Insights into the Practice of Impact Investing



• **Recentrer les investissements dans les édifices verts :** la construction écologique offre l'un des champs d'opportunités d'investissement les plus vastes de ces 10 prochaines années. Si plusieurs rapports ont présenté des arguments environnementaux et moraux à l'appui de l'expansion du marché de la construction écologique, un rapport publié par IFC en 2019 expose les arguments économiques en faveur de ces activités — du point de vue du secteur privé exclusivement. Selon le rapport intitulé *Green Buildings: A Finance and Policy Blueprint for Emerging Markets*, la construction écologique offrira des possibilités d'investissement de l'ordre de 24 700 milliards de dollars dans les pays émergents d'ici 2030, ce qui stimulera la croissance économique et accélérera le développement durable. Ce rapport, publié à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP25), s'appuie sur l'expérience de la construction de bâtiments écologiques accumulée par IFC pendant près de 10 ans.

• **Guider la riposte du secteur privé à la COVID-19 :** IFC a procédé à des analyses des opérations sectorielles et a formulé des recommandations portant sur la riposte à la crise dans plusieurs branches d'activité, notamment l'infrastructure, la logistique et le capital-investissement privé. Ces notes sectorielles présentent une analyse concise de l'impact de la pandémie sur différents secteurs et proposent des mesures particulières pouvant être prises par le secteur privé pour contribuer à une riposte efficace à la crise mondiale.



Trailblazers

PORTRAITS OF FEMALE BUSINESS LEADERSHIP IN EMERGING AND FRONTIER MARKETS

Groundbreakers, Market Makers, Value Creators

IN PARTNERSHIP WITH



Photos : Les récents rapports consacrés à l'action de chef de file dans le domaine de la réflexion traitent de l'investissement d'impact (à gauche) et de la parité femmes-hommes dans les marchés émergents et pionniers (à droite).

DIVERSITÉ ET INCLUSION

Tolérance, dignité et opportunités pour tous

Ces concepts sont au cœur de la mission d'IFC. Ils rendent aussi l'institution plus forte : IFC est plus efficace grâce à la panoplie d'expériences et de perspectives qu'elle rassemble.

IFC est fière des différences — liées à la nationalité, au genre, à la race, à la religion, à l'ethnie, à l'âge, à l'orientation sexuelle et au handicap. Ces dernières aident l'institution à construire un lieu de travail à l'image des clients qu'elle sert et du monde dans lequel nous vivons. C'est pourquoi IFC apprécie tous ses agents à leur juste valeur et les respecte, quels que soient leur genre, leurs antécédents et le poste qu'ils occupent.

La Société a accompli des progrès notables au cours des dernières années en constituant un personnel plus diversifié, non seulement au regard des caractéristiques citées plus haut, mais aussi en ce qui concerne la gamme des compétences disponibles en interne. Le personnel d'IFC comprend à présent un plus grand nombre d'économistes, de spécialistes, etc., qui renforcent la capacité de l'institution à formuler des questions et trouver des solutions à l'appui du développement du secteur privé, dans le contexte des mutations rapides que connaît le monde aujourd'hui. Le personnel demeurera le plus gros atout d'IFC au fil de sa croissance et de son évolution.

Le travail de l'institution au quotidien profite largement des interactions des différentes communautés de son personnel, y compris les groupes d'appui aux employés constitués à l'intention des agents de sexe féminin et des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenre (LGBT) ; des milléniaux ; des personnes d'ascendance africaine et des personnes handicapées. Ces groupes aident à cultiver l'inclusion sur le lieu de travail et à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté. Au nombre des récents progrès accomplis, l'on peut citer : la prise en compte des réactions obtenues dans le cadre des entretiens de sortie tenus avec des femmes dirigeantes ; les leçons de leadership données au personnel ; l'influence exercée sur la politique de congé parental et les prestations d'assurance en faveur de la communauté LGBT ; l'organisation de formations et d'ateliers ; et l'accent mis sur la diversité lors du recrutement des stagiaires.

PROGRÈS DANS LE DOMAINE DE LA DIVERSITÉ

Afrique subsaharienne/Caraïbes niveau GF+ ¹

Ex. 16 : **10,5 %**

Ex. 20 : **13,7 %**

Femmes niveau GF+ Personnel technique

Ex. 16 : **45,7 %**

Ex. 20 : **49,4 %**

Femmes à des postes de direction

Ex. 16 : **34,8 %**

Ex. 20 : **39,3 %**

Ressortissants de pays de la 2^e Partie à des postes de direction ²

Ex. 16 : **40,6 %**

Ex. 20 : **43,2 %**

1. Cadres

2. Cadres de direction dont la nationalité principale est celle d'un pays ne s'étant pas déclaré comme un donateur à l'IDA lorsqu'il est devenu membre du Groupe de la Banque mondiale.



Photo :
Bannière #EndRacism
sur la façade du siège
d'IFC, à Washington, DC.

RESPECTER LES VALEURS D'IFC AU QUOTIDIEN

Les manifestations contre le racisme dans le monde entier mettent en relief un problème difficile, et rappellent les valeurs fondamentales d'IFC : **intégrité, équité, et courage.**

Ces valeurs fondamentales sont au cœur de la mission d'IFC, qui consiste à créer des opportunités, notamment de meilleurs emplois, pour les populations les plus pauvres. Elles renforcent également l'institution. La diversité de son personnel enrichit les connaissances et les idées au sein d'IFC, l'autre étant apprécié à sa juste valeur, indépendamment de sa nationalité, de ses antécédents, de sa race, de sa religion, de son sexe ou son orientation sexuelle.

Toutefois, IFC peut faire bien plus pour dénoncer le racisme.

Pour commencer, elle participe pleinement aux efforts du Groupe de travail de la Banque mondiale pour la lutte contre le racisme, une nouvelle initiative motivée par une réalité qu'on ne peut plus ignorer et que nous devons nous employer à changer ensemble. Créé par le président du Groupe de la Banque mondiale, David Malpass, en juin 2020 et dirigé par la vice-présidente et conseillère juridique de la Banque mondiale, Sandie Okoro, le groupe de travail traite de questions concernant le racisme au sein de notre institution, dans le cadre de nos programmes et dans les pays dans lesquels nous travaillons. Ses recommandations traceront la voie d'un changement que nous appelons de nos vœux — pour un meilleur Groupe de la Banque mondiale, et pour le bien de nos activités dans le monde entier.

PRIX MONDIAUX DÉCERNÉS EN 2020

INVESTTISSEMENT D'IMPACT

Prix décerné à IFC pour sa contribution à l'investissement d'impact

COFIDES Internationalization and Development Awards

ORGANISATION MULTILATERALE DE L'ANNEE

Prix décerné à l'agence multilatérale de l'année en Asie-Pacifique

The ASSET Triple A Asia Infrastructure Awards

TRANSACTION MULTILATERALE DE L'ANNEE

Prix de la meilleure transaction multilatérale de l'année décerné au titre du financement du projet d'extraction de bauxite de 1,5 milliard de dollars réalisé par la Guinea Alumina Corporation S.A. en Guinée

PROJECT FINANCE INTERNATIONAL

INITIATIVE DE L'ANNEE

Prix décerné au titre de l'élargissement du programme d'obligations sociales d'IFC aux investisseurs de détail, et notamment aux collectivités de la diaspora

ENVIRONMENTAL FINANCE

PROJET HYDRO DE L'ANNEE EN ASIE-PACIFIQUE

Prix décerné au titre du projet de production d'hydroélectricité sur la rivière Tina dans les Îles Solomon (*voir page 62*)

IJGLOBAL

PROJET EUROPEEN DE TRAITEMENT DES DECHETS DE L'ANNEE

Prix décerné au titre du projet de traitement et d'élimination des déchets municipaux à Belgrade (Serbie) (*voir page 72*)

IJGLOBAL

Plus de 30 prix prestigieux ont été décernés cette année à IFC et à ses clients en témoignage des résultats obtenus dans une large gamme de domaines.

PRIX MONDIAUX

MONDE

Socially Responsible Investing Deal of the Year décerné à IFC pour l'émission de billets nominatifs (obligation-N), Allemagne
MTN Awards

Global Sponsor of the Year décerné à ACWA Power, société dans laquelle IFC a investi, pour ses transactions solaires novatrices

Project Finance International

Global Investor of the Year décerné au client d'IFC Meridiam, pour les importants investissements qu'il a réalisés dans des pays émergents, notamment dans des centrales solaires appuyées par le programme Scaling Solar au Sénégal

Project Finance International

Remarkable Women in Transport 2020 attribué à **Alexa Roscoe**, responsable principale, économie numérique, Groupe Genre et égalité des sexes d'IFC, et à **Adriana Maria Eftimie**, chargée principale des opérations, IFC
TUMI (Transformative Urban Mobility Initiative) et Women Mobilize Women

Personality of the Year attribué à **Denise Odaro**, Chef, Relations avec les investisseurs, IFC
Environmental Finance

30 Under 30 attribué à **Sophie Peeters**, Analyste, Relations avec les investisseurs, IFC
The SRI Conference

Best Annual Report — International Development and Finance Institution (Bronze) décerné au titre du Rapport annuel d'IFC
ARC Awards

Best Annual Report — Non-Profit Organization (Gold) décerné au titre du Rapport annuel d'IFC

International Stevie Awards

Best Annual Report — Non-Profit Organization (Silver) décerné au titre du Rapport annuel d'IFC

International Stevie Awards

PRIX RÉGIONAUX

ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE

Green Project of the Year prix décerné pour les émissions d'obligations vertes par le client d'IFC AC Energy, aux Philippines

The Asset Triple A Asia Infrastructure Awards

Editor's Award décerné au titre des efforts menés en collaboration par IFC, la Caisse de placement des pensions publiques du Japon et le Groupe de la Banque mondiale pour assurer la prise en compte systématique des facteurs environnementaux, sociaux, et de gouvernance dans les opérations de placement des titres à revenu fixe.

MTN-i Asia-Pacific Awards

Socially Responsible Investing/Green Deal of the Year

attribué au titre de la série d'obligations sociales basées sur des devises émises avec MUFG, Japon

MTN-i Uridashi Awards

Top 50 Data Center and Cloud Influencers — Asia/Pacific attribué à **Carlos Katsuya**, chargé principal des investissements, IFC, Singapour

Data Economy

Industry Champion of the Year attribué à BDO Unibank Inc. au titre de l'émission de ses obligations vertes aux Philippines, grâce à un financement d'IFC

Asian Corporate Excellence and Sustainability Awards

Asia-Pacific Power Deal of the Year décerné au titre du financement conjoint par IFC du projet de centrale au gaz naturel de Riau en Indonésie

Proximo

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Latin America Power Deal of the Year décerné au titre du projet GNA I de production intégrée d'électricité au GNL au Brésil

Proximo

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Renewables Deal of the Year — Middle East and Africa décerné au client d'IFC Lekela Power pour son parc éolien de West Bakr en Égypte

Infrastructure Investor

ASIE DU SUD

Power Deal of the Year décerné à IFC pour son rôle de parrain et prêteur de la Nepal Water and Energy Development Company

The Asset Triple A Asia Infrastructure Awards

Asia-Pacific Hydro Deal of the Year décerné au titre du projet hydroélectrique Upper Trishuli-1 au Népal

Proximo

Renewable Energy Deal of the Year décerné à IFC pour le rôle qu'elle a joué en tant que prêteur international du programme éolien Super Six au Pakistan

The Asset Triple A Asia Infrastructure Awards

Investor of the Year — Private Equity attribué à Cube Highways, qui a bénéficié d'investissements d'IFC, au titre de ses projets de routes et d'autoroutes en Inde

The Asset Triple A Asia Infrastructure Awards

Asia Pacific Onshore Wind Deal of the Year décerné au titre du programme éolien Super Six au Pakistan

IJ Global

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

The World's 50 Most Innovative Companies attribué au client d'IFC Twiga Foods au Kenya
Fast Company

African Renewables Deal of the Year décerné au titre des projets solaires de Kahone et de Touba au Sénégal

IJ Global

Fund Manager of the Year — Middle East and Africa

décerné au client d'IFC Meridiam, importante entité parrainante des projets de centrales solaires appuyés par le programme Scaling Solar au Sénégal

Infrastructure Investor

African Mining Deal of the Year décerné au titre du projet d'extraction de bauxite de Guinea Alumina Corporation en Guinée

IJ Global

EMEA Mining Deal of the Year

décerné au titre du projet d'extraction de bauxite de Guinea Alumina Corporation en Guinée

Proximo

RÉTROSPECTIVE DE L'EXERCICE D'IFC

Durant l'exercice 20, IFC a investi 22 milliards de dollars, dont 10,8 milliards de dollars mobilisés auprès d'autres investisseurs. Grâce à son approche globale, elle a aidé les entreprises à innover, à établir des branches d'activité pouvant soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux et à créer de meilleurs emplois.



ASIE DE L'EST
ET PACIFIQUE

USD 4,0

MILLIARDS

d'engagements au
titre d'investissements
à long terme



EUROPE ET
ASIE CENTRALE

USD 2,5

MILLIARDS

d'engagements au
titre d'investissements
à long terme



AMÉRIQUE LATINE
ET CARAÏBES

USD 7,1

MILLIARDS

d'engagements au
titre d'investissements
à long terme



MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

USD 1,0

MILLIARD

d'engagements au
titre d'investissements
à long terme



ASIE
DU SUD

USD 2,7

MILLIARDS

d'engagements au
titre d'investissements
à long terme



AFRIQUE
SUBSAHARIENNE

USD 4,6

MILLIARDS

d'engagements au
titre d'investissements
à long terme

Principales données financières

En millions de dollars, au 30 juin, date de clôture des exercices¹

	2020	2019	2018	2017	2016
Revenu net (perte nette) imputable à IFC	(1 672)	93	1 280	1 418	(33)
Dons à l'IDA	—	—	80	101	330
(Perte) Revenu avant dons à l'IDA	(1 672)	93	1 360	1 523	296
Total actifs	95 800	99 257	94 272	92 254	90 434
Prêts, participations et titres de créance, nets	41 138	43 462	42 264	40 519	37 356
Juste valeur des participations (estimation)	10 366	13 113	14 573	14 658	13 664

Principaux ratios

Rendement de l'actif moyen (base GAAP)	(1,7) %	0,1 %	1,4 %	1,6 %	0,0 %
Rendement des capitaux propres moyens (base GAAP)	(6,3) %	0,3 %	5,0 %	5,9 %	(0,1) %
Encaisses et placements immédiatement disponibles en pourcentage des besoins estimés de liquidités pour les trois prochains exercices	96 %	104 %	100 %	82 %	85 %
Ratio d'endettement	2,2:1	2,2:1	2,5:1	2,7:1	2,8:1
Montant total des ressources nécessaires (milliards d'USD)	20,3	21,8	20,1	19,4	19,2
Montant total des ressources disponibles (milliards d'USD)	28,2	27,8	24,7	23,6	22,5
Total des provisions pour pertes sur prêts rapporté à l'ensemble du portefeuille décaissé	6,3 %	4,7 %	5,1 %	6,1 %	7,4 %

1. Les résultats financiers pour 2020 et pour 2019 ne sont pas directement comparables à ceux des périodes antérieures par suite de l'adoption d'une nouvelle norme comptable. De plus amples explications de la modification apportée et de ses répercussions sont présentées dans l'Examen et l'analyse de la direction ainsi que dans les états financiers consolidés. Ce document se trouve à <http://www.ifc.org/FinancialReporting>. Pour plus d'informations, se reporter au résumé de la performance financière, page 120.

Principales données opérationnelles

En millions de dollars, au 30 juin, date de clôture des exercices

	2020	2019	2018	2017	2016
Engagements au titre d'investissements à long terme					
POUR LE COMPTE D'IFC	11 135	8 920	11 629	11 854	11 117
Nombre de projets	282	269	366	342	344
Nombre de pays	67	65	74	75	78
RESSOURCES MOBILISÉES¹	10 826	10 206	11 671	7 461	7 739
Prêts syndiqués	4 989	5 824	7 745	3 475	5 416
Initiatives d'IFC et autres	3 370	2 857	2 619	2 207	1 054
Fonds d'Asset Management Company (AMC)	50	388	263	531	476
Ressources mobilisées au titre de services-conseil ²	2 417	1 137	1 044	1 248	793
TOTAL DES ENGAGEMENTS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS	21 961	19 126	23 301	19 316	18 856
Décaissements au titre d'investissements					
Pour le compte d'IFC	10 518	9 074	11 149	10 355	9 953
Prêts syndiqués	2 231	2 510	1 984	2 248	4 429
TOTAL DES DÉCAISSEMENTS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS	12 749	11 584	13 133	12 602	14 382
Exposition du portefeuille³					
Nombre d'entreprises	1 880	1 930	1 977	2 005	2 006
Pour le compte d'IFC	58 650	58 847	57 173	55 015	51 994
Prêts syndiqués	16 161	15 787	16 210	16 047	16 550
EXPOSITION TOTALE DU PORTEFEUILLE	74 811	74 635	73 383	71 062	68 544
Financements à court terme					
Engagements annuels ⁴	6 473	3 256	3 435	3 185	2 807
Services-conseil					
Dépenses au titre du programme de services-conseil	274,4	295,1	273,4	245,7	220,6
Pourcentage du programme consacré aux pays IDA ⁵	57 %	59 %	57 %	63 %	62 %

1. Les « ressources mobilisées » sont les financements provenant d'entités autres qu'IFC ou faisant l'objet d'un dispositif de partage des risques mis à la disposition des clients aux conditions du marché grâce à la participation active et directe de la Société. Ne comprennent pas un montant de 1 163 millions de dollars au titre de participations non financées aux risques, qui est inclus dans les ressources mobilisées pour le compte d'IFC.

2. Les ressources mobilisées au titre de services-conseil comprennent les financements privés provenant de tiers affectés à des projets de partenariats public-privé par suite de l'intervention d'IFC en tant que conseiller principal. Elles comprennent aussi les ressources mobilisées par les Services de conseil financier aux entreprises (Corporate Finance Services), nouveau mode de mobilisation agréé, pour des projets au titre desquels IFC a assuré des services-conseil dans le but d'aider ses clients du secteur privé à pénétrer sur de nouveaux marchés, à diversifier et restructurer leurs opérations et à attirer de nouveaux investisseurs.

3. L'exposition du portefeuille est définie par la somme : i) des engagements au titre des investissements d'IFC dans des titres de créances, ii) de la juste valeur marchande des investissements d'IFC sous forme de participations, et iii) du montant total des engagements sous forme de participations non décaissés. IFC enregistre ses titres de participation de manière différente depuis le 1^{er} juillet 2018 par suite des changements apportés aux normes comptables. Elle utilise de ce fait l'expression « exposition du portefeuille » pour indiquer que, contrairement aux montants décaissés et en cours, les investissements sous forme de participations sont évalués à leur juste valeur marchande. L'exposition du portefeuille pour le compte d'IFC à compter de l'exercice 19 n'est donc pas directement comparable aux données des années antérieures.

4. À partir de l'exercice 20, IFC suivra l'évolution des engagements annuels plutôt que leur encours moyen. Les chiffres indiqués pour les exercices 16 à 19 sont ceux des encours moyens. Les financements à court terme comprennent les montants relatifs au Programme mondial de financement du commerce et au Programme mondial de financement des fournisseurs.

5. Toutes les références faites dans ce rapport au pourcentage de dépenses de services-conseil consacrées aux pays IDA, aux États fragiles et aux pays touchés par un conflit excluent les projets à caractère mondial.

Engagements à long terme, Ex. 20

Montants en millions de dollars pour le compte d'IFC au 30 juin 2020

Total	11 135	100,00 %	
-------	--------	----------	--

Par branche d'activité

Marchés financiers	5 801	52,10 %	
Infrastructure	1 415	12,71 %	
Agro-industrie et foresterie	1 054	9,46 %	
Fonds	816	7,33 %	
Santé et éducation	667	5,99 %	
Industrie manufacturière	664	5,96 %	
Tourisme, commerce de détail et biens immobiliers	635	5,70 %	
Ressources naturelles ¹	62	0,56 %	
Télécommunications et technologies de l'information	21	0,19 %	

Par Région²

Amérique latine et Caraïbes	3 165	28,42 %	
Asie de l'Est et Pacifique	2 490	22,36 %	
Afrique subsaharienne	2 188	19,65 %	
Europe et Asie centrale	1 345	12,08 %	
Asie du Sud	1 314	11,80 %	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	617	5,54 %	
Monde	17	0,15 %	

Par produit

Prêts ³	9 509	85,40 %	
Participations ⁴	992	8,91 %	
Garanties	550	4,94 %	
Produits de gestion des risques	85	0,76 %	

Exposition du portefeuille, Ex. 20⁵

Montants en millions de dollars pour le compte d'IFC au 30 juin 2020

Total	58 650	100 %	
-------	--------	-------	--

Par branche d'activité

Marchés financiers	22 824	39 %	
Infrastructure	10 689	18 %	
Fonds	5 069	9 %	
Industrie manufacturière	4 215	7 %	
Agro-industrie et foresterie	3 969	7 %	
Tourisme, commerce de détail et biens immobiliers	2 950	5 %	
Financement du commerce	2 866	5 %	
Santé et éducation	2 785	5 %	
Télécommunications et technologies de l'information	1 653	3 %	
Ressources naturelles ¹	1 631	3 %	

Par Région⁶

Amérique latine et Caraïbes	12 085	21 %	
Asie de l'Est et Pacifique	9 932	17 %	
Asie du Sud	9 876	17 %	
Afrique subsaharienne	9 736	17 %	
Europe et Asie centrale	7 769	13 %	
Monde	5 401	9 %	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	3 852	7 %	

1. Comprend les activités d'IFC dans la branche pétrole, gaz et mines.
2. Les montants prennent en compte les parts de projets officiellement classés projets mondiaux revenant aux régions.
3. Y compris les produits de type prêt et quasi-prêt.
4. Y compris les produits de type participation et quasi-participation.
5. L'exposition du portefeuille est définie par la somme : i) des engagements au titre des investissements d'IFC dans des titres de créances, ii) de la juste valeur marchande des investissements d'IFC sous forme de participations, et iii) du montant total des engagements sous forme de participations non décaissées.
6. Non compris les parts des projets régionaux et mondiaux imputables aux pays.

Engagements à long terme par catégorie sociale et environnementale, Ex. 20

CATÉGORIE	ENGAGEMENTS (EN MILLIONS DE DOLLARS)	NOMBRE DE NOUVEAUX PROJETS
A	891	13
B	3 438	111
C	55	16
FI ⁷	10	0
FI-1	34	1
FI-2	4 714	84
FI-3	1 992	57
Total	11 135	282

7 La catégorie FI s'applique aux nouveaux engagements portant sur des projets existants. Pour de plus amples informations sur les définitions des catégories, consulter le site www.ifc.org/escategories.

Pays bénéficiaires des plus gros engagements d'IFC⁸

Au 30 juin 2020 (sur la base des données pour le compte d'IFC)

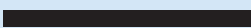
PAYS (CLASSEMENT MONDIAL)	ENGAGEMENTS AU NIVEAU DU PORTEFEUILLE ⁹ (EN MILLIONS DE DOLLARS)	% DU PORTEFEUILLE MONDIAL
1 Inde	6 947	11,85 %
2 Chine	3 793	6,47 %
3 Turquie	3 703	6,31 %
4 Brésil	2 828	4,82 %
5 Nigéria	1 847	3,15 %
6 Afrique du Sud	1 758	3,00 %
7 Colombie	1 706	2,91 %
8 Mexique	1 555	2,65 %
9 Égypte, République arabe d'	1 474	2,51 %
10 Viet Nam	1 457	2,48 %

8. Non compris les parts des projets régionaux et mondiaux imputables aux pays.

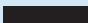
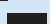
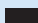
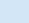
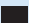

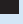
9. L'exposition du portefeuille est définie par la somme : i) des engagements au titre des investissements d'IFC dans des titres de créances, ii) de la juste valeur marchande des investissements d'IFC sous forme de participations, et iii) du montant total des engagements sous forme de participations non décaissées.

Dépenses au titre du programme de services-conseil, Ex. 20

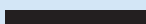
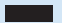

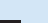
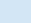
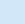
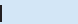

Montants en millions de dollars

Total	274,4	100 %	
-------	-------	-------	--

Par Région

Afrique subsaharienne	93,2	34 %	
Asie de l'Est et Pacifique	43,2	16 %	
Europe et Asie centrale	35,1	13 %	
Amérique latine et Caraïbes	31,4	11 %	
Asie du Sud	26,0	9 %	
Monde	24,9	9 %	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	20,5	7 %	

Par domaine d'activité

Services-conseil par domaine d'activité d'IFC	155,3	57 %	
<i>Groupe des institutions financières</i>	51,5	19 %	
<i>Services-conseil pour les transactions</i>	45,3	17 %	
<i>Industrie manufacturière, agro-industrie et services</i>	35,4	13 %	
<i>Infrastructure et ressources naturelles</i>	18,9	7 %	
<i>Technologies de rupture et fonds pour l'innovation de rupture</i>	4,2	2 %	
Services-conseil par l'intermédiaire du Pôle croissance équitable, finance et institutions	91,0	33 %	
Autres services-conseil, y compris sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance	28,1	10 %	

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE POUR L'EXERCICE 2020

Les institutions du Groupe de la Banque mondiale

Le Groupe de la Banque mondiale est l'une des principales sources de financement et de savoir pour les pays en développement. Il est composé de cinq institutions qui partagent la détermination à lutter contre la pauvreté, accroître la prospérité partagée et promouvoir le développement durable.

LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BIRD)

Accorde des prêts aux gouvernements des pays à revenu intermédiaire et des pays à faible revenu solvables.

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA)

accorde des financements à des conditions très concessionnelles aux gouvernements des pays les plus pauvres.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (IFC)

fournit des prêts et des services-conseil et procède à des prises de participation afin de stimuler les investissements du secteur privé dans les pays en développement.

L'AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS (MIGA)

fournit des prêts et des services-conseil et procède à des prises de participation afin de stimuler les investissements du secteur privé dans les pays en développement.

LE CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS (CIRDI)

Fournit des facilités internationales pour l'arbitrage et le règlement des différends liés aux investissements.

Financements accordés par le Groupe de la Banque mondiale à ses pays partenaires

ENGAGEMENTS, DÉCAISSEMENTS ET ÉMISSIONS BRUTES DE GARANTIES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Par exercice, en millions de dollars

Groupe de la Banque mondiale	2016	2017	2018	2019	2020
Engagements ^a	64 185	61 783	66 868	62 341	77 078
Décaissements ^b	49 039	43 853	45 724	49 395	54 367
BIRD					
Engagements ^c	29 729	22 611	23 002	23 191	27 976
Décaissements	22 532	17 861	17 389	20 182	20 238
IDA					
Engagements ^c	16 171	19 513 ^d	24 010 ^e	21 932 ^e	30 365 ^e
Décaissements	13 191	12 718 ^d	14 383	17 549	21 179 ^e
IFC					
Engagements ^f	11 117	11 854	11 629	8 920	11 135
Décaissements	9 953	10 355	11 149	9 074	10 518
MIGA					
Montant brut des garanties émises	4 258	4 842	5 251	5 548	3 961
Fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires					
Engagements	2 910	2 962	2 976	2 749	3 641
Décaissements	3 363	2 919	2 803	2 590	2 433

a. Inclut les engagements de la BIRD, de l'IDA et d'IFC et les engagements au titre des fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires, ainsi que les émissions brutes de garanties de la MIGA. Les engagements au titre des fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires englobant tous les dons exécutés par les bénéficiaires, le total des engagements du Groupe de la Banque mondiale indiqué ici est différent du montant présenté dans la Fiche de performance institutionnelle du Groupe, qui ne prend en compte qu'un sous-ensemble d'activités financées par des fonds fiduciaires.

b. Inclut les décaissements de la BIRD, de l'IDA et d'IFC, ainsi que les décaissements au titre des fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires.

c. Ces montants sont nets des opérations totalement résiliées ou annulées approuvées durant le même exercice.

d. Ces chiffres incluent l'engagement et le décaissement d'un don de 50 millions de dollars au titre du Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie.

e. Les engagements et décaissements n'incluent pas les activités menées dans le cadre du Guichet de promotion du secteur privé d'IFC et de la MIGA.

f. Engagements à long terme pour le compte d'IFC. N'inclut pas les financements à court terme ni les fonds mobilisés auprès d'autres investisseurs.

ENGAGEMENTS MONDIAUX DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Le Groupe de la Banque mondiale a prêté soutien aux pays en développement durant l'exercice 20 en obtenant des résultats pour les clients, en mobilisant des partenaires clés et en faisant face à une pandémie et à un défi économique mondial sans précédent.

USD 77,1
MILIARDS

de financements sous forme de prêts, de dons, de participations et de garanties au profit de pays partenaires et d'entreprises privées.

Le montant total inclut les opérations multirégionales et mondiales. La répartition par région tient compte de la classification des pays par la Banque mondiale.



USD 10,5
MILLIARDS

ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE



USD 12,8
MILLIARDS

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES



USD 4,8
MILLIARDS

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE
DU NORD

USD 14,4
MILLIARDS

ASIE DU SUD

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

EXEMPLES D'ACTIVITÉS MENÉES DANS LES PAYS

Onze exemples de certaines des opérations ayant eu le plus d'impact cette année dans des pays à travers le monde.

**CRÉER DES
MARCHÉS**

PAGE 50

**SOUTENIR LA
CROISSANCE**

PAGE 60

**PROMOUVOIR
LA VIABILITÉ**

PAGE 70





CRÉER DES MARCHÉS

IFC s'emploie à créer des marchés qui offrent de nouveaux débouchés aux populations des pays en développement par l'intermédiaire du secteur privé.

PAGE

52

AFGHANISTAN

Placer l'Afghanistan sur la voie de la sécurité énergétique

PAGE

54

INDE

Maintenir l'accès aux soins de santé durant la pandémie grâce à une plateforme en ligne

PAGE

56

INDONÉSIE

Émission de la première obligation parité femmes-hommes pour obtenir des ressources sur les marchés des capitaux à l'appui d'une croissance inclusive

PAGE

58

BRÉSIL

Soutien à la recette d'une entrepreneure en vue du lancement d'un marché d'aliments sans allergènes



Photos : La centrale électrique indépendante de Mazar-e-Sharif, qui bénéficie d'un appui d'IFC et d'investisseurs privés, accroîtra de jusqu'à 30 % la production d'électricité nationale — ce qui contribuera à promouvoir l'éducation et à répondre à d'autres besoins essentiels.



Placer l'Afghanistan sur la voie de la sécurité énergétique

L'Afghanistan a d'énormes besoins énergétiques qui ne sont pas comblés malgré les réserves de gaz naturel importantes dont il dispose. Seulement 34 % des Afghans sont raccordés au réseau et ces derniers sont à la merci de coupures de courant qui peuvent durer jusqu'à 15 heures par jour. Le manque d'investissements dans l'infrastructure, conjugué à un système insuffisamment développé et fragmenté de transport et de distribution de l'électricité, signifie que l'Afghanistan doit importer environ 75 % de son électricité de pays voisins d'Asie centrale. Une grande partie de la population doit utiliser des générateurs au diesel qui coûtent cher et qui polluent.

L'investissement pionnier mené par IFC dans une centrale à gaz de 59 mégawatts changera la donne en accroissant la production totale nationale de jusqu'à 30 %. Le projet de Mazar-e-Sharif, tel qu'il a été conçu, est le premier investissement privé à long terme réalisé dans le secteur énergétique afghan et le premier partenariat public-privé à longue échéance du pays.

Ce projet, dont le coût est estimé à 89 millions de dollars, devrait créer quelque 200 emplois directs et un bien plus grand nombre d'emplois indirects, tout en prouvant qu'il est possible de conclure des contrats de partenariat public-privé à long terme viables dans un pays touché par un conflit.

Le projet sera mis en œuvre par Afghan Power Plant Company, société constituée par le conglomérat afghan Ghazanfar Group, en partenariat avec HA Utilities, qui est l'entité d'Hassan Allam Holding chargée des investissements et du développement des services d'utilité collective.

« Sans électricité vous ne pouvez pas éduquer la population. Sans électricité, vous ne pouvez pas assurer la santé. Les hôpitaux, les systèmes éducatifs et toutes les branches d'activité – tout ce qui vous entoure a besoin d'électricité », explique Ismail Ghazanfar, PDG de Ghazanfar Group. « Il ne s'agit pas là d'un projet d'un à deux ans. Le Ghazanfar Group considère que cet investissement de notre société sera inscrit dans la durée, et est déterminé à investir en Afghanistan. »

Il a fallu à IFC plus de six ans pour faire d'une idée — trouver le moyen d'exploiter les importantes réserves de gaz afghanes pour répondre aux besoins énergétiques du pays — une réalité. Le projet de Mazar-e-Sharif témoigne de la détermination de la Société à créer des marchés en opérant en amont, en collaboration avec la Banque mondiale.

L'appui du Groupe de la Banque mondiale au projet comprend un financement sous forme de prêt à long terme d'IFC, une garantie de l'Association internationale de développement (IDA), une assurance contre le risque politique émise par l'Agence multilatérale de garantie des

investissements (MIGA) et un recours au Guichet de promotion du secteur privé de l'IDA.

L'appui financier accordé par IFC au projet pour son propre compte se compose d'un prêt prioritaire de 21,2 millions de dollars et d'un swap pour la gestion du risque client de 1,5 million de dollars. Par ailleurs, en tant que chef de file mandaté du projet, IFC a mobilisé un montant de 41,2 millions de dollars sous forme de prêts parallèles auprès d'autres sources de financement, notamment l'institution allemande de financement du développement, DEG, et la Banque asiatique de développement.

Le montage financier comprend également une assurance contre le risque politique de la MIGA se chiffrant à 48,7 millions de dollars. Le financement



d'IFC et les garanties d'investissement de la MIGA seront en partie couverts par le mécanisme d'atténuation des risques du guichet de promotion du secteur privé de l'IDA et par le mécanisme de garantie de la MIGA. C'est la première fois qu'il est fait appel au mécanisme d'atténuation des risques du guichet de promotion du secteur privé.

De l'avis d'Ismail Ghazanfar, cet investissement est essentiel à l'avenir énergétique de l'Afghanistan. « Nous avons du gaz. Nous avons des rivières. Nous avons la possibilité de produire de l'énergie solaire, puisque l'Afghanistan compte 300 jours d'ensoleillement par an », explique-t-il. « Il est judicieux d'investir dans le secteur énergétique afghan pour développer les capacités du pays. »



INDE

Maintenir l'accès aux soins de santé durant la pandémie grâce à une plateforme en ligne





Lorsque l'Inde a imposé des mesures de confinement rigoureuses sur toute l'étendue de son territoire pour lutter contre la pandémie de COVID-19, 1mg — la plus importante plateforme de services sanitaires intégrés en ligne — s'est empressé d'assurer la poursuite des approvisionnements en produits sanitaires et la fourniture de services de dépistage à ses clients.

La société, qui procure à plus de 150 millions de clients des médicaments, des tests de laboratoire et une large gamme d'autres produits et services de santé, a enregistré un brusque accroissement de la demande de consultations virtuelles émanant de patients présentant des symptômes de grippe et ayant de la fièvre. Elle a répondu à cette demande, tout en continuant de satisfaire aux engagements antérieurement pris auprès de ses clients, en recrutant de nouveaux médecins, en obtenant de l'État la permission de livrer des produits essentiels et en établissant des procédures d'assainissement des lieux de travail pour protéger les employés.

L'injection dans son capital de 12,5 millions de dollars sous forme de prise de participation par IFC durant les exercices 19 et 20 a aidé 1mg à développer sa plateforme.

1mg a l'intention de reproduire ces bons résultats et de transposer ses opérations à grande échelle ; la plateforme veut aussi stimuler le secteur de la prestation des soins de santé et y promouvoir la concurrence dans un pays où 1,3 milliard de personnes ont besoin de services. La société apporte un soutien essentiel à ses clients, en particulier ceux qui vivent dans de petites agglomérations et dans les zones rurales, et qui comptent sur les produits qu'elle leur livre pour traiter des pathologies chroniques.

« Il s'agit là d'un nouveau modèle de soins de santé, axé sur le patient, ce que 1mg a toujours considéré être la bonne manière d'opérer. L'accès numérique en temps réel aux pharmacies, aux laboratoires et aux médecins va devenir la nouvelle norme », explique Prashant Tandon, cofondateur et PDG de 1mg. « Nous avons la possibilité de changer la donne, et d'améliorer durablement toute l'infrastructure sanitaire. »

Photos : L'investissement de 12,5 millions de dollars d'IFC dans le capital de 1mg a aidé la société à développer sa plateforme en Inde et à faire face à l'accroissement des demandes de ses clients durant la pandémie de COVID-19.



Émission de la première obligation parité femmes-hommes pour obtenir des ressources sur les marchés des capitaux à l'appui d'une croissance inclusive

Les petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes contribuent de manière essentielle à l'économie indonésienne puisque les femmes sont propriétaires de 34 % des moyennes entreprises et de 51 % des petites entreprises. Plus de 40 % de ces entreprises ne peuvent toutefois pas obtenir les financements dont elles auraient besoin pour réaliser leur potentiel de croissance.

Un investissement d'IFC à hauteur de 2 075 milliards de roupies indonésiennes (200 millions de dollars) dans le programme d'obligations durables de Bank OCBC NISP a aidé à lancer, en 2020, la première obligation parité femmes-hommes jamais émise en Indonésie. L'émission de cette obligation, qui fait suite à celle effectuée par la Bank of Ayudhya en Thaïlande en 2019, également avec l'appui d'IFC, est la deuxième réalisée dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique.

Le produit de cette opération permettra à Bank OCBC NISP d'accroître le volume de ses prêts aux entrepreneurs et aux petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes en Indonésie, dans le but de promouvoir leur participation à l'économie.

IFC parraine également l'émission d'une nouvelle obligation verte par Bank OCBC NISP, sur la base des bons résultats produits par un projet de 2018 qui a été pleinement déployé. Bank OCBC NISP a entrepris d'étendre ses financements verts à travers des interventions comme le développement de projets écologiques et le financement de prêts hypothécaires verts.

Il est important de réduire les répercussions du changement climatique en Indonésie ; l'archipel est en effet particulièrement vulnérable à ce phénomène à cause de la poursuite, durant des décennies, d'une croissance rapide à forte intensité de carbone. Les financements verts contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à atteindre la cible de 29 % de réduction fixée par l'État à l'horizon 2030.

Outre les efforts qu'elle déploie pour développer le marché obligataire indonésien, IFC collabore avec Bank OCBC NISP à l'offre de formations au personnel de la banque et aux promoteurs immobiliers indonésiens. IFC offrira aux promoteurs indonésiens des formations conçues pour les aider à identifier des projets de construction de bâtiments verts viables et apprendre comment utiliser le programme EDGE élaboré par la Société pour la construction et la certification de bâtiments écologiques dans un processus rapide, facile et d'un coût abordable. La banque collaborera avec IFC dans le but de renforcer ses capacités de financement pour la promotion de la parité femmes-hommes et de formuler une approche ciblée, notamment en proposant des services financiers et non financiers, pour appuyer l'expansion des entrepreneures. Le projet vise à prouver que les petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes constituent un segment de clientèle viable et à soutenir les efforts déployés par les autorités publiques pour faire du financement climatique une classe d'actifs distincte.

L'obligation parité femmes-hommes bénéficie de l'appui du programme de financement en faveur des entrepreneures (We-Fi), partenariat hébergé par



le Groupe de la Banque mondiale qui a pour objet de débloquer des financements en faveur des petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes dans les pays en développement. Les objectifs de We-Fi cadrent aussi avec la volonté des autorités indonésiennes de réduire les disparités entre les hommes et les femmes en Indonésie.

Investir dans des obligations parité femmes-hommes et dans des obligations vertes, que ce soit en émettant ses propres obligations ou en investissant dans des émissions d'institutions financières et d'autres sociétés, permet à IFC de renforcer les marchés financiers en Indonésie et dans toute l'Asie de l'Est tout en cherchant à avoir un impact social et environnemental positif. Ces catégories d'obligations constituent des outils essentiels permettant d'attirer des capitaux privés dans le but de financer d'importants objectifs de développement dans les pays.



Photos : L'investissement d'IFC a aidé une banque indonésienne à émettre la toute première obligation parité femmes-hommes, accroissant ainsi l'accès des entrepreneures à des financements.



Soutien à la recette d'une entrepreneure en vue du lancement d'un marché d'aliments sans allergènes

« Une pure folie. »

C'est ainsi qu'Adriana Fernandes, ancienne directrice de programmes télévisés au Brésil âgée de 46 ans, qualifie sa décision de lancer une ligne d'aliments sans allergènes en 2015.

Si le pain sans gluten et le « fromage » non laitier sont à présent des aliments populaires, la demande de ces produits était, à l'époque, pratiquement inexistante.

« Il ne s'agissait pas simplement pour moi d'ouvrir un commerce », explique M^{me} Fernandes, qui vit à São Paulo et dont le fils souffre de graves allergies. « Il me fallait créer un marché qui n'existait pas au Brésil. »

Adriana Fernandes a développé son entreprise avec l'aide d'*Itaú Mulher Empreendedora* (Entrepreneures d'Itaú), programme accélérateur fondé par Itaú Unibanco, qui est la plus grande banque commerciale du Brésil et qui a bénéficié d'investissements et de services-conseil d'IFC.

Le programme a fourni à M^{me} Fernandes des services de mentorat, l'a mise en rapport avec d'autres entrepreneurs et l'a aidée à formuler un plan stratégique pour sa nouvelle entreprise, Mandala. « Le programme m'a aidée à me détacher de l'exploitation de l'entreprise au quotidien pour réfléchir à l'avenir de manière stratégique et sans crainte », a-t-elle expliqué.

Adriana Fernandes, dont l'entreprise fournit une large gamme de produits allant du pain sans gluten aux petits gâteaux au chocolat sans produits laitiers à des hôpitaux, des établissements scolaires et des compagnies aériennes est l'une des plus de 24 000 entrepreneures qui ont participé au programme *Itaú Mulher Empreendedora* depuis son lancement en 2014.

IFC a investi 470 millions de dollars dans Itaú en 2013 pour financer l'expansion de son programme en faveur des petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes puis, au cours des années suivantes, a apporté ses compétences techniques pour aider à développer et renforcer le programme *Itaú Mulher Empreendedora*. Cet investissement est à ce jour le plus important réalisé par IFC dans le cadre de son programme Banking on Women, qui a contribué à promouvoir l'offre de financements et de conseils aux entrepreneures dans le monde entier.

L'élargissement de l'accès des petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes à des financements constitue un aspect important de la stratégie adoptée

par IFC pour renforcer l'inclusion et accroître les débouchés économiques dans le pays. Près de la moitié des entreprises brésiliennes sont dirigées par des femmes, et 99 % d'entre elles sont des micros- ou des petites entreprises qui ont souvent du mal à obtenir des financements : les petites entreprises dirigées par des femmes au Brésil affichent un déficit en ce domaine de près de 16 milliards de dollars.

Adriana Fernandes a, au départ, eu des difficultés à obtenir des crédits. Dans les mois qui ont suivi l'ouverture de Mandala, elle s'est heurtée à ce qu'elle qualifie de trop de « machisme » dans le monde des nouvelles entreprises, ses demandes de financement étant rejetées par de nombreux prêteurs.

« Je dis en plaisantant que Mandala pourrait être bien plus importante si j'étais un homme âgé de 20 ans et vivant avec sa mère. »

Itaú Unibanco a accepté de prendre un risque dans son cas. Elle lui a accordé deux prêts, l'aidant ainsi à transformer progressivement Mandala en une entreprise qui emploie aujourd'hui 13 personnes. L'entreprise a affiché une hausse de revenus en 2020, malgré la pandémie de COVID-19.

Adriana Fernandes a l'intention de continuer de développer ses activités, notamment dans le commerce en ligne.

« Je dois choisir mes mots avec soin parce que [diriger une entreprise] n'est pas toujours une activité prestigieuse », dit-elle. « Mais si votre entreprise a une mission et peut transformer des vies, cela peut être une aventure incroyable. »



PROGRAMME BANKING ON WOMEN

Depuis son lancement en 2010, le programme d'IFC Banking on Women a engagé et mobilisé un montant total de plus de 2,7 milliards de dollars au titre de 93 investissements au profit d'entreprises appartenant à des femmes, et a fourni des conseils dans le cadre d'une cinquantaine de projets dans 32 pays. Le soutien fourni par IFC à Itaú bénéficie de l'appui du mécanisme de financement Women Entrepreneurs Opportunity Facility, partenariat forgé par le programme Banking on Women d'IFC et l'initiative 10,000 Women de Goldman Sachs. Le mécanisme est conçu de manière à élargir l'accès de 100 000 entrepreneures du monde entier à des financements.

Photo : Adriana Fernandes a fondé son entreprise alimentaire au Brésil avec l'appui d'un programme d'accélérateur qui a reçu un financement de 470 millions de dollars d'IFC.



SOUTENIR LA CROISSANCE

Offrir des débouchés est l'une des grandes priorités d'IFC.

PAGE

62

ÎLES SALOMON

Appliquer des solutions vertes dans les eaux bleues de l'océan Pacifique

PAGE

64

MALI

Renforcer l'économie en accroissant la production locale de chaux vive

PAGE

66

CISJORDANIE ET GAZA

Renforcer l'apprentissage — et l'autosuffisance — grâce à l'énergie solaire

PAGE

68

KENYA

Aider les petites entreprises à surmonter le choc de la pandémie de COVID-19



Appliquer des solutions vertes dans les eaux bleues de l'océan Pacifique

Dans les premiers mois de 2020, des habitants des Îles Salomon ont été recrutés comme ouvriers, ingénieurs, charpentiers et personnels de sécurité par l'un des plus grands projets de cet État insulaire du Pacifique — le projet de construction d'une centrale hydroélectrique sur la rivière Tina. Malgré les répercussions de la pandémie de COVID-19, le Premier ministre des Îles Salomon, Manasseh Sogavare, affirme que le projet est en bonne voie de procurer des « avantages extraordinaires » à la population.

Les Îles Salomon, qui sont réparties sur plus de 1,3 million de kilomètres carrés d'océan, ont presque entièrement recours à du diesel polluant importé pour répondre à leurs besoins énergétiques. Le projet, mené par les sociétés Korea Water Resources Corporation (K-water) et Hyundai Engineering Corporation (HEC), sera le premier projet d'infrastructure de grande envergure mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat public-privé et le premier grand projet d'énergie renouvelable du pays.

Lorsque la centrale entrera en service, elle permettra de réduire de près de 70 % l'utilisation d'un diesel hors de prix dans les Îles Salomon, et d'alimenter les ménages et les entreprises à moindre coût. Outre qu'il créera des emplois et abaissera le prix de l'électricité, le projet aidera le pays à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 2,5 fois la cible fixée pour 2025. Il stabilisera également



le tarif de l'électricité, qui ne sera plus à la merci des fluctuations économiques mondiales.

Le projet sera particulièrement profitable pour des personnes comme Toata Molea, qui a du mal à payer l'électricité dont il a besoin pour exploiter sa station-service, tributaire de diesel importé — et qui doit acquitter des tarifs parmi les plus élevés au monde. Molea explique que c'est l'électricité qui lui coûte le plus cher. Sa facture pour seulement un mois peut dépasser ce que la plupart des habitants de l'archipel gagnent en un an.

Le montage financier historique réalisé au titre du projet, qui porte sur plus de 200 millions de dollars — sous forme de prêts et de dons émanant de six institutions — a été signé en décembre 2019. Le Groupe de la Banque mondiale apporte son appui au projet depuis plus de 10 ans, d'abord avec les travaux préparatoires de la Banque mondiale au travers des premières études de faisabilité et de l'impact environnemental et social. La Banque mondiale a non seulement soutenu la préparation du projet, mais aussi engagé des ressources de l'IDA qui ont contribué à mobiliser des financements et a coordonné le groupe des prêteurs.

Le soutien fourni par IFC, en sa qualité de conseiller auprès des autorités des Îles Salomon pour la transaction, la préparation du projet, la sélection des investisseurs, la négociation des conventions du projet avec le soumissionnaire retenu, et l'accord de financement final, a constitué la pierre angulaire de l'opération. En mars 2020,

la MIGA a fourni aux investisseurs privés participant au projet une assurance contre le risque politique.

L'ampleur et la complexité du projet proposé dans un État fragile et relevant d'un conflit ont favorisé la collaboration de plusieurs partenaires de développement et la mobilisation de financements concessionnels auprès d'autres institutions multilatérales et bilatérales, notamment le Fonds vert pour le climat, l'Economic Development Cooperation Fund de la République de Corée, le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, la Banque asiatique de développement et l'État australien.

L'énergie renouvelable produite à moindre coût grâce au projet permettra à Solomon Power, la compagnie nationale d'électricité, de fournir de l'électricité meilleur marché, y compris en dehors d'Honiara.

L'appui apporté par IFC à la préparation du projet a été financé par le Pacific Partnership, grâce aux concours de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. D'autres aides ont été apportées par le mécanisme mondial de financement des infrastructures ainsi que par DevCo, une entité multidonateurs affiliée au Private Infrastructure Development Group, qui a reçu les financements des Pays-Bas et de la Suède.

Photos : Toata Molea (ci-dessus), qui est propriétaire d'une station-service dans les Îles Salomon, est l'un des nombreux bénéficiaires de l'appui apporté par IFC au projet de mise en valeur des ressources hydroélectriques de la rivière Tina.



Renforcer l'économie en accroissant la production locale de chaux vive

L'agroalimentaire et l'exploitation de l'or sont des branches d'activité qui revêtent une importance cruciale pour l'économie malienne, car elles emploient des millions de personnes et constituent l'essentiel du produit intérieur brut et des exportations du pays.

Elles ont également un autre point commun puisqu'elles ont toutes deux grand besoin de chaux vive. La substance crayeuse et alcaline extraite du calcaire sert au raffinage et au conditionnement de l'or. La chaux agricole, qui est un sous-produit de la chaux vive, réduit l'acidité des sols et permet ainsi aux agriculteurs d'accroître leurs rendements.

Bien qu'il possède d'importantes réserves de chaux, le Mali importe l'essentiel de la chaux vive qu'il emploie dans le cadre de ses activités économiques, ce qui accroît ses coûts de production et freine les grands moteurs de sa croissance.

Pour aider le pays à développer son industrie de la chaux vive, IFC a investi dans un producteur de chaux local, Carrières et Chaux du Mali (CCM), pour l'aider à accroître sa production et à améliorer l'efficacité de ses opérations. Le financement d'IFC et du Guichet de promotion du secteur privé de l'IDA consiste en un prêt en francs CFA d'un montant équivalent à 8,9 millions d'euros — le premier financement en monnaie nationale d'IFC au Mali et la première opération réalisée dans le pays au titre du Guichet dans le secteur des industries manufacturières, de l'agroalimentaire et des services.

Selon le PDG de CCM, Madani Diallo, l'appui d'IFC aidera sa société à réduire de jusqu'à 20 % ses coûts de production et à mieux répondre à la demande locale grandissante de chaux vive et de chaux agricole. « Nous allons aussi accroître nos exportations de chaux agricole destinées aux agriculteurs de Côte d'Ivoire, de Guinée et du Sénégal », note-t-il.

L'élargissement de l'accès à la chaux agricole devrait contribuer à accroître la productivité au Mali où, selon les estimations, les sols sont trop acides sur deux tiers des 2,4 millions d'hectares de terres agricoles du pays.

« Spectaculaire » est le terme employé par Youssouf Dembélé, enseignant à la retraite devenu petit exploitant, pour qualifier le gain de productivité qu'il a enregistré lorsqu'il a commencé à épandre de la chaux agricole dans ses champs de Koutiala, 390 kilomètres à l'ouest de Bamako. « C'était tellement impressionnant que les gens pensaient que j'utilisais des plantes différentes », a-t-il dit. Il emploie de la chaux agricole depuis plus de 10 ans et voudrait que davantage d'agriculteurs fassent de même.

IFC a également mis en place un programme de conseil en gestion des sols pour renforcer les capacités commerciales et techniques de CCM



et, ce faisant, l'aider à accroître ses ventes. La deuxième phase du programme donnera lieu à la formation de milliers de petits exploitants du pays pour leur apprendre à utiliser la chaux agricole — et à en comprendre les avantages.

Le prêt accordé par IFC à CCM, d'une part, aidera cette dernière à accroître ses opérations avec certaines des industries de base du Mali et, d'autre part, témoigne du soutien apporté par la Société aux pays fragiles et touchés par un conflit.



Photos : L'investissement d'IFC dans Carrières et Chaux du Mali (CCM) contribue à créer un marché dynamique de la chaux vive au Mali, et à élargir l'accès des agriculteurs locaux à la chaux agricole.





Renforcer l'apprentissage — et l'autosuffisance — grâce à l'énergie solaire

Les coupures de courant sont fréquentes en Cisjordanie. Pour les élèves, ces coupures — qui peuvent durer une semaine ou plus — signifient qu'ils n'ont plus de lumière et ne peuvent plus utiliser les ordinateurs et les ventilateurs.

« Nous ne pouvons pas nous concentrer sur nos études en raison de la chaleur » explique Juma Jad, qui fréquente une école de filles à Jéricho où la température en été atteint souvent 45°C (113°F).

Près de 500 écoles de Cisjordanie seront équipées de panneaux solaires au cours des trois prochaines années dans le but de réduire les interruptions des enseignements. Ce projet inédit, a pour objet de développer le secteur de l'énergie renouvelable et de remédier aux pénuries chroniques d'électricité en exploitant une source d'énergie disponible dans le pays.

Le projet d'un coût de 32 millions de dollars est dirigé par la compagnie locale, Massader. L'enveloppe du projet comprend un prêt d'IFC en shekels israéliens représentant l'équivalent 8,1 millions de dollars, ainsi que des prêts du Programme de financement mixte de la Finlande et d'IFC pour l'action climatique (Finland-IFC Blended Finance for Climate Program) et du Programme de développement du secteur privé dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) des Pays-Bas et d'IFC (Netherlands and IFC Private Sector Development Program in MENA). Le projet bénéficie également d'un don de 2 millions de dollars du Mécanisme de cofinancement des investissements de la Banque mondiale.

À terme, les panneaux solaires généreront 35 mégawatts d'électricité propre, ce qui suffira pour alimenter l'équivalent de quelque 16 000 ménages en Cisjordanie. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de plus grande envergure, Noor Palestine, pour lequel Massader joint ses forces à celles de la société mère, Palestine Investment Fund, pour mettre en place des installations solaires pouvant produire 200 mégawatts — soit environ 30 % de l'électricité en Cisjordanie.

L'énergie solaire contribue dans une très large mesure à réduire la dépendance énergétique de la Cisjordanie qui importe jusqu'à 90 % de son électricité. Le projet de panneaux solaires a également stimulé le secteur privé. Ce sont des entreprises privées, et non l'État, qui accomplissent l'essentiel des travaux de construction dans le cadre du projet et qui fournissent une partie du financement.


Dans le cadre de cette opération novatrice, les écoles couvertes par le projet de panneaux solaires seront alimentées gratuitement en électricité et, dans certains cas, les établissements hébergeant les panneaux recevront des paiements en espèces. L'essentiel de l'électricité générée par les panneaux solaires sera distribué au travers des réseaux locaux à un tarif concurrentiel, ce qui créera des conditions plus propices pour les services publics et les entreprises privées.

Le projet de panneaux solaires fait partie d'une stratégie de plus vaste portée poursuivie par IFC et le Groupe de la Banque mondiale pour catalyser l'investissement privé dans l'économie palestinienne afin d'assurer une croissance économique durable et inclusive.

La contribution d'IFC au montage du projet a consisté à renforcer les capacités locales en établissant les principaux documents du projet, notamment les accords d'achat d'électricité et les contrats de construction et d'exploitation. Cette aide devrait favoriser la conception future de projets du secteur privé plus décentralisés et à faible coût appuyés par de solides plans de financement.

L'école de Juma Jad vient d'être équipée de panneaux solaires qui contribuent à rafraîchir la température dans les locaux, ce qui aide les élèves à être plus attentives en classe. « Franchement, l'idée des panneaux solaires me plaît bien », dit l'adolescente.

Photos : Grâce à l'appui d'IFC, près de 500 écoles de Cisjordanie installeront des panneaux solaires (extrême gauche), ce qui permettra à ces fillettes de Jéricho d'étudier toute l'année.

A close-up photograph of a woman in a coffee plantation. She is wearing a black turtleneck and a red headband. She is looking down at a branch of a coffee tree with red cherries. The background is filled with green leaves and more coffee branches. The text is overlaid on the left side of the image.

**Aider les petites
entreprises à
surmonter le choc
de la pandémie de
COVID-19**



KENYA

De nombreuses micros-, petites et moyennes entreprises (MPME) ont vu leurs revenus disparaître soudainement au Kenya en raison de la pandémie de COVID-19. Faute de réserves suffisantes pour faire face à cette situation d'urgence, environ 75 % d'entre elles se sont trouvées au bord de la faillite, selon une enquête réalisée par la banque centrale du Kenya en avril 2020.

Pour aider les MPME, au Kenya et dans d'autres pays, à s'adapter aux contraintes imposées à leurs activités par la pandémie, IFC a préparé six webinaires interactifs d'une heure chacun traitant de questions telles que la manière d'obtenir des financements durant la crise, comment gérer les coûts et améliorer les techniques de commercialisation en ligne. Ces webinaires, auxquels ont participé 1 550 MPME entre avril et juin 2020, ont été organisés par l'intermédiaire de quatre banques — Co-operative Bank of Kenya, Gulf African Bank, Kenya Commercial Bank (KCB), et Stanbic Bank.

Trois autres banques, au Ghana et au Nigéria, ont aidé à étendre le programme à 2 300 autres participants en Afrique subsaharienne. Les webinaires ont été mis au point dans le cadre du programme d'IFC Grow Learn Connect, qui renforce le capital humain dans les pays émergents et dans les contextes fragiles et touchés par un conflit en créant des réseaux locaux de prestataires compétents de services de conseil aux MPME.

Photo : Une caféicultrice récolte des cerises de café mûres dans ses champs, dans le village de Kabuboni (Kenya). Les services-conseil d'IFC ont bénéficié à 1 550 MPME du pays entre avril et juin 2020.

« Les webinaires de formation des PME organisés en raison de la pandémie de COVID-19 nous ont permis d'offrir des outils et des connaissances à nos MPME clientes à un moment où elles avaient plus que jamais besoin de notre appui », a expliqué Anastacia Kimtai, directrice des opérations bancaires de détail du KCB Bank Group.

Ces webinaires forment une composante du partenariat forgé pour une période de deux ans par IFC avec KCB Bank, qui a commencé avec l'initiative Women Value Proposition conçue pour soutenir les entrepreneures. Grâce à ce programme, 370 responsables de KCB Bank chargés des relations avec la clientèle ont reçu une formation portant sur les raisons économiques de fournir des services aux femmes au Kenya, et sur l'offre d'une expérience totalement nouvelle devant faire de KCB la banque préférée des entreprises appartenant à des femmes au Kenya.

Près de 240 entrepreneures ont maintenant reçu une formation qui leur permet de démarquer leur entreprise de la concurrence, d'élargir leur clientèle et d'accroître leurs ventes. Au total, le programme a bénéficié à 848 PME du Kenya, dont 58 % appartiennent à des femmes.

Anastacia Kimtai estime que le partenariat avec IFC procure des avantages qui perdureront longtemps après la COVID-19. « Les MPME et les entrepreneures jouent un rôle essentiel au Kenya », explique-t-elle. « Plus nous leur offrirons des produits et services bancaires inclusifs, plus notre économie sera résiliente. »





PROMOUVOIR LA VIABILITÉ

IFC forge des partenariats avec ses clients des pays en développement pour promouvoir une croissance durable.



SERBIE
Nettoyer l'une des plus grandes décharges d'Europe



EL SALVADOR
Réduire le coût de l'électricité, stimuler la croissance des entreprises



COLOMBIE
Habiliter les nouvelles locomotives de la finance durable



Nettoyer l'une des plus grandes décharges d'Europe

Dragan Varga dirige la circulation depuis 20 ans à la principale décharge municipale de Belgrade, la capitale serbe. Il ne mâche pas ses mots lorsqu'il parle de son travail.

« C'est à peine mieux que l'enfer », dit-il.

La décharge, qui se trouve sur les rives du Danube, est de longue date considérée comme l'une des plus toxiques d'Europe. Les ordures en décomposition pénètrent régulièrement dans les eaux souterraines et, de temps à autre, éclatent des incendies gigantesques dont l'odeur se propage jusqu'à Belgrade, à 15 kilomètres de là. La situation est devenue telle que le ministre serbe des Finances, ancien maire de Belgrade, a qualifié la décharge de « tâche noire » écologique sur l'ensemble de l'Europe de l'Est.

Mais la situation est en passe de changer.

Les travaux de construction d'un nouveau complexe de traitement et d'élimination des déchets à Belgrade, qui sera conforme aux normes serbes et respectera les prescriptions et les normes de l'Union européenne applicables aux décharges et aux installations de traitement des déchets, ont commencé à la fin de l'année dernière. Le complexe comprendra une usine convertissant les déchets en électricité et en chaleur, une unité de recyclage des déchets de construction et une nouvelle décharge sanitaire. Une fois que les travaux seront achevés, l'ancienne décharge, où les piles d'ordures peuvent atteindre 70 mètres de haut à certains endroits, sera transformée en espace vert.

Le projet, qui doit être achevé en 2022, est réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé de longue durée forgé entre la municipalité de Belgrade et Beo Čista Energija, société privée formée par la société mondiale de services d'utilité collective Suez S.A., le conglomérat japonais Itochu Corporation, et le fonds de placement paneuropéen Marguerite Fund II. L'année dernière, IFC et la MIGA ont accordé à la société des financements et des garanties à hauteur de 260 millions d'euros qui ont permis de lancer les travaux de construction. L'enveloppe comprenait des ressources de la banque de développement autrichienne et du Programme de financement mixte de l'action climatique Canada-IFC (Canada-IFC Blended Climate Finance Program). La Banque européenne pour la reconstruction et le développement a également apporté son concours. Les services-conseil relatifs à la transaction ont été menés en collaboration avec les autorités autrichiennes, canadiennes et suisses et la Fondation Rockefeller.

La préparation de cette opération a toutefois commencé il y a plus de cinq ans, lorsqu'IFC a signé un accord pour aider Belgrade à rechercher des solutions émanant du secteur privé au problème grandissant de gestion de ses déchets. Les services d'IFC ont aidé les autorités serbes à consolider la nouvelle loi régissant les partenariats publics-privés d'alors. IFC a également collaboré avec la municipalité pour



concevoir et passer les marchés relatifs aux nouvelles installations dans le cadre du premier partenariat public-privé du pays.

Cet effort rentre dans le cadre de ce qu'IFC qualifie de travail en amont. Au lieu de simplement attendre que des projets pouvant être financés se présentent, IFC collabore avec les autorités publiques et d'autres institutions de développement pour ouvrir des branches d'activité entières à l'investissement privé. Cette stratégie fait partie des efforts déployés par la Société pour trouver des moyens novateurs de s'attaquer aux questions les plus pressantes auxquelles se trouve confronté le monde en développement. En ces temps de tension des ressources publiques, cette démarche innovante aide à orienter les capitaux et les compétences spécialisées vers des projets qui améliorent la vie du commun des citoyens.

Elle permet également à IFC de concevoir des initiatives qui ont un impact de vaste portée — et les installations de gestion des déchets à la périphérie de Belgrade pourraient bientôt en faire partie. À l'échelle mondiale, les municipalités produisent 2 milliards de tonnes d'ordures par an. Les promoteurs du projet estiment que le nouveau complexe, qui est le premier projet de ce type dans un pays émergent, pourrait servir de modèle à d'autres villes qui peinent à gérer le volume grandissant de leurs déchets.

Photos : La décharge de Vinča (Serbie) — l'une des plus toxiques d'Europe — est en cours de transformation grâce un financement de 260 millions d'euros d'IFC, de la MIGA et d'autres partenaires.





Réduire le coût de l'électricité, stimuler la croissance des entreprises

Photo : Cathédrale San Salvador, en El Salvador. Une centrale électrique financée par IFC produira 30 % de l'énergie électrique du pays à partir de 2022.

En El Salvador, la cherté de l'électricité accroît le coût des produits et des services et empêche les entreprises d'être compétitives. Selon une enquête menée auprès des entreprises par le Groupe de la Banque mondiale en 2016, 48 % des entreprises salvadoriennes considèrent que l'électricité est le principal obstacle à leur croissance.

Les tarifs astronomiques appliqués en El Salvador pourraient finalement baisser. Vers la fin de 2019, IFC a monté un financement de 657 millions de dollars; qui représente le plus gros investissement du secteur privé de l'histoire du pays, au profit de la compagnie d'électricité locale *Energía del Pacífico*. Cet investissement aidera la compagnie à construire une centrale électrique au gaz naturel liquéfié. Lorsqu'elle entrera en service en 2022, l'installation de 378 mégawatts produira 30 % de l'électricité d'El Salvador.

« *Energía del Pacífico* est un projet porteur de transformations pour El Salvador et toute la région — et un exemple édifiant des possibilités considérables que peuvent offrir, malgré des obstacles antérieurs, la poursuite d'initiatives privées avec un

solide appui de l'État », indique Michael Polsky, PDG d'Invenergy, société américaine de production d'électricité, actionnaire majoritaire d'*Energía del Pacífico*.

La nouvelle centrale, située dans la ville portuaire d'Acajutla, aidera le pays à être moins tributaire des hydrocarbures onéreux qu'il importe et à réduire le volume d'électricité qu'il achète à ses voisins. (Un quart de l'électricité d'El Salvador provient de l'étranger, ce qui représente la plus forte proportion enregistrée en Amérique centrale.) Cette opération devrait abaisser le prix de l'électricité, ce qui sera très profitable aux entreprises des secteurs manufacturier et des services, qui sont des composantes essentielles de l'économie salvadorienne. La réduction des tarifs devrait, en fin de compte, contribuer à créer des emplois et à promouvoir la croissance économique d'un pays dont plus de 25 % des habitants vivent dans la pauvreté.

Le gaz naturel étant plus propre que le pétrole, son emploi permettra à El Salvador de réduire ses émissions de dioxyde de soufre (SO₂) — qui est un important polluant

atmosphérique — de 8 000 tonnes par an, et ses émissions de dioxyde de carbone de 376 000 tonnes par an, soit l'équivalent du retrait de 70 000 véhicules de la circulation routière.

Le projet prévoit aussi l'installation d'une ligne de transport de 44 kilomètres jusqu'à la ville d'Ahuachapán, l'ancrage de l'infrastructure d'une unité de stockage flottante et la pose d'un gazoduc sous-marin et souterrain de 1,7 kilomètre. IFC investit directement 85 millions de dollars, le reste du financement du projet émanant d'autres prêteurs.

Le projet est issu du Cadre de partenariat du Groupe de la Banque mondiale avec El Salvador, document énonçant les priorités de développement de cette nation de 6 millions d'habitants. Le Cadre de partenariat recense deux défis principaux en El Salvador — la dépendance à l'égard d'hydrocarbures étrangers pour l'alimentation en électricité et le manque d'investissement privé; le nouveau projet est conçu pour remédier à ces deux problèmes.





Habiliter les nouvelles locomotives de la finance durable

Qu'il provoque des inondations ou des glissements de terrain, le changement climatique perturbe fortement les marchés dans toute l'Amérique latine. Les dirigeants des institutions de financement savent qu'ils doivent se préparer à faire face à des risques climatiques — et saisir les opportunités commerciales qui s'offrent — mais peu d'entre eux ont les connaissances nécessaires à cette fin. IFC s'emploie à changer la situation grâce à la IFC- Green Banking Academy, programme pionnier de renforcement des connaissances et des capacités qu'elle a mis en place pour procurer aux professionnels du secteur bancaire d'Amérique latine et des Caraïbes des compétences et des formations dans le domaine en rapide expansion qu'est la finance verte.

Le financement climatique revêt une grande importance pour Efrain Forero, président de Davivienda Bank qui est, en importance, la deuxième banque de Colombie. « J'ai le devoir de veiller à ce que Davivienda devienne une banque durable », a-t-il dit, après avoir achevé une formation offerte par IFC-Green Banking Academy en 2019.

M. Forero a suivi un cours sur la finance verte d'une durée de huit semaines dispensé par l'académie. Deux de ses collègues-cadres et lui-même ont reçu une bourse pour suivre un programme intensif d'une semaine comprenant des ateliers personnalisés et des tables rondes organisées avec d'autres PDG pour comprendre comment renforcer les pratiques de finance verte au profit des actionnaires, des organismes de réglementation et des clients.

La promotion de la finance verte s'inscrit naturellement dans le droit fil du partenariat de plus de 40 ans forgé par IFC et la banque Davivienda. IFC et Davivienda ont contribué à renforcer la participation active de la Colombie au Réseau de la banque durable, communauté formée sur une base volontaire par des associations bancaires et des organismes de réglementation des pays émergents déterminés à promouvoir la finance durable. La Colombie s'est engagée, et s'emploie depuis 2012, à développer son système de finance durable qui est maintenant bien avancé selon la matrice de progression du Réseau de la banque durable. Elle a également pour objectif de réduire sensiblement ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 conformément aux Contributions déterminées au niveau national.

Depuis son lancement en novembre 2018, l'IFC-Green Banking Academy a facilité l'octroi de 400 bourses au profit de banquiers de 60 institutions financières de 8 pays, grâce notamment à des financements de l'initiative internationale pour le climat de l'État allemand. Plus de 5 000 professionnels du secteur des banques

commerciales d'Amérique latine ont reçu une formation grâce à la série de webinaires d'IFC-Green Banking Academy. Des demandes de formation émanent d'aussi loin que l'Asie.

IFC-Green Banking Academy a forgé des partenariats avec diverses institutions internationales et universitaires d'Amérique latine et d'Europe, notamment Beel Infrastructure Partners, IDOM, la Fédération des banques d'Amérique latine, Management Solutions, Pontifical Xavierian University, et Renewables Academy dans le but d'élaborer des programmes de cours spécialement axés sur le secteur bancaire.

IFC-Green Banking Academy aspire à accorder une place privilégiée aux dirigeants du secteur bancaire dans son programme et à montrer au secteur financier les vastes possibilités commerciales qu'offre le changement climatique. L'académie joue un rôle particulièrement pertinent puisque, dans le monde de l'après-COVID-19, les autorités publiques et les investisseurs devront mieux intégrer les risques climatiques dans la planification de leurs activités.

Maintenant qu'il a achevé la formation dispensée par Green Banking Academy, Efrain Forero est plus que jamais déterminé à promouvoir la finance verte en Colombie : « Les connaissances que nous avons acquises permettront de faire de Davivienda une meilleure institution, d'accroître sa compétitivité à l'avenir et de renforcer l'attrait qu'elle présente pour nos investisseurs et nos clients », a-t-il expliqué.

Photo : Logements à Bogotá (Colombie). IFC aide à mettre en place un marché dynamique de la finance verte dans le pays.



Favoriser l'essor du marché des prêts verts

Le prêt vert est un instrument qui prend rapidement de l'ampleur et dont les fonds peuvent servir aux emprunteurs institutionnels à financer ou à refinancer des actifs éligibles ou des activités qui ont pour effet d'améliorer la viabilité de leurs opérations.

En 2019, IFC est devenue la première institution mondiale de développement à proposer aux bénéficiaires de ses investissements la possibilité de structurer des prêts conformément aux Principes applicables aux prêts verts. Ces principes, qui sont établis sur le modèle des Principes des obligations vertes, énoncent la manière dont les fonds des prêts peuvent être utilisés, et dont les projets doivent être sélectionnés pour pouvoir être qualifiés de « verts ». Le label « Prêt vert » peut aider les

entreprises à attirer des financements supplémentaires et à harmoniser leurs stratégies de viabilité et de financement.

IFC encourage ses clients à recourir à des prêts verts pour atténuer les répercussions négatives du changement climatique et encourager un développement décarboné. Elle soutient les efforts déployés par ses clients pour répondre aux exigences des Principes applicables aux prêts verts, notamment en mettant en place un système de gestion permettant de suivre et gérer l'emploi des fonds des prêts contractés au titre de projets verts, d'en rendre compte et d'assurer une vérification indépendante.

En 2019, les pays en développement n'ont reçu que 1,6 milliard de dollars sur l'ensemble des prêts verts actifs dont

le montant est estimé à 33 milliards de dollars. Le marché devrait toutefois se développer très vite, plus rapidement peut-être que le marché des obligations vertes, qu'il devrait dépasser à brève échéance.

IFC est l'un des principaux pourvoyeurs de financements axés sur l'action climatique. Elle a été l'un des premiers émetteurs d'obligations vertes, grâce au lancement en 2010 de son Programme des obligations vertes destiné à mobiliser des investissements en faveur de projets du secteur privé promouvant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Elle a, à ce jour, procédé à l'émission de 172 obligations en 20 monnaies portant sur un montant de plus de 10 milliards de dollars.

À propos d'IFC

La Société financière internationale (IFC) est la principale institution mondiale de développement axée sur le secteur privé dans les pays en développement. IFC mobilise ses produits et ses services — ainsi que ceux d'autres institutions du Groupe de la Banque mondiale — pour créer des marchés afin de s'attaquer aux problèmes de développement les plus importants de notre ère.

79

LES COMPÉTENCES D'IFC

- 80 Répartition géographique des activités d'IFC
- 81 L'action d'IFC
- 86 Les compétences spécialisées d'IFC

89

RÉPONDRE AUX ATTENTES

- 90 Comprendre l'impact d'IFC sur le développement

97

LE PERSONNEL ET LES PRATIQUES D'IFC

- 98 Le personnel et la gouvernance d'IFC
- 99 L'obligation de rendre compte et le contrôle
- 101 Partenariats mondiaux
- 105 Gestion du portefeuille
- 106 Gestion des risques
- 108 L'approche d'IFC en matière de viabilité
- 111 Responsabilité institutionnelle
- 113 Présentation d'informations par le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique
- 118 Rapport indépendant d'assurance limitée de l'auditeur sur différentes informations relatives au développement durable
- 120 Résumé de la performance financière

LES COMPÉTENCES D'IFC

IFC consacre ses ressources financières, son expertise technique, son expérience acquise à travers le monde et son esprit d'innovation à la création de marchés et d'opportunités, aidant ainsi les pays à mobiliser les solutions et les financements du secteur privé pour relever les défis du développement.

Répartition géographique des activités d'IFC

IFC, qui est la plus importante institution mondiale de développement au service du secteur privé, mène des opérations dans plus d'une centaine de pays. Elle apporte plus de 60 ans de connaissances institutionnelles aux pays dans lesquels elle intervient, mettant à profit les enseignements tirés de l'expérience d'une région pour trouver des solutions aux problèmes d'autres régions.



L'action d'IFC

Le Groupe de la Banque mondiale s'est fixé deux objectifs à atteindre dans le monde à l'horizon 2030 : mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée dans tous les pays. IFC contribue à la réalisation de ces objectifs en aidant le secteur privé dans les pays en développement à créer des marchés offrant des opportunités à tous. Pour l'essentiel, la Société investit, fournit des conseils et mobilise des financements au profit des institutions financières et des sociétés du secteur privé dans les pays en développement. Ses produits et ses services sont adaptés aux besoins particuliers de ses clients, son aptitude à attirer d'autres investisseurs présentant des avantages supplémentaires : elle propose à ses clients de nouvelles sources de financement et de nouvelles manières de mener leurs activités.

En ces moments difficiles où les économies des pays du monde peinent à résister au choc causé par la crise de COVID-19, les actions d'IFC visent à accélérer la reprise et promouvoir la résilience.

INVESTISSEMENTS

Les produits financiers d'IFC permettent aux entreprises de gérer leurs risques et d'élargir leur accès aux marchés financiers étrangers et nationaux. Parce que la Société applique les principes et conditions du marché, elle investit exclusivement dans des projets à but lucratif dans des pays en développement et applique les taux et tarifs du marché à ses produits et services.

Les produits et services d'IFC visent à répondre aux besoins spécifiques de ses pays membres dans différentes branches d'activité, en particulier l'infrastructure, l'industrie manufacturière, l'agro-industrie, les services et les marchés financiers. Durant l'exercice 20, IFC a effectué des investissements à long terme à hauteur de 22 milliards de dollars dans 282 projets pour fournir un appui au secteur privé dans des pays en développement. Ce montant comprend 10,8 milliards de dollars mobilisés auprès d'autres investisseurs.

PRODUITS

Prêts

IFC consent des financements sur projet et des prêts aux entreprises pour son propre compte durant une période allant généralement de 7 à 12 ans. Elle accorde aussi des prêts à des intermédiaires bancaires, à des sociétés de crédit-bail et à d'autres institutions financières qui rétrocèdent ces ressources.

Alors que dans le passé les prêts d'IFC étaient généralement libellés dans les monnaies des grandes nations industrielles, la Société accorde maintenant la priorité au montage de produits en monnaie nationale. IFC a accordé des financements en plus d'une cinquantaine de monnaies nationales.

Durant l'exercice 20, IFC a engagé 9,5 milliards de dollars pour son propre compte au titre de nouveaux prêts.

Participations

Les prises de participation fournissent l'appui au développement et le capital-développement à long terme dont les sociétés privées ont besoin. IFC prend directement des participations dans des sociétés et des institutions financières ou par l'intermédiaire de fonds de participation privés. Durant l'exercice 20, les engagements de la Société pour son propre compte sous forme de prises de participation ont représenté environ 1 milliard de dollars.

En règle générale, IFC prend une participation de 5 % à 20 % au capital d'une entreprise. Elle encourage les sociétés dans lesquelles elle investit à élargir l'actionnariat en procédant à leur inscription en bourse et, par conséquent, à développer les marchés financiers locaux. Elle investit également par le biais de prêts assortis d'une participation aux bénéfices, de prêts convertibles et d'actions privilégiées.

Financement du commerce et des produits de base

Le programme mondial de financement du commerce mis en place par IFC garantit les obligations de paiement d'institutions financières agréées au titre d'échanges commerciaux. Il permet d'accroître le volume des crédits commerciaux que les banques peuvent accorder et de compléter les financements de ces dernières en faisant bénéficier de mécanismes d'atténuation des risques, au cas par cas, à plus de 218 banques dans 71 pays.

Durant l'exercice 20, les engagements d'IFC au titre du financement du commerce et des chaînes d'approvisionnement se sont établis à 6,5 milliards de dollars, dont plus de la moitié était destinée à des pays éligibles à bénéficier de financements de l'Association internationale de développement (pays IDA)* et à des régions caractérisées par des situations de fragilité et de conflit (FCS).

Prêts syndiqués

Le programme de prêts syndiqués d'IFC est le plus ancien et le plus important programme de ce type mis en place par des banques multilatérales de développement. Il a pour objet de permettre aux partenaires publics et privés d'IFC — banques commerciales, investisseurs institutionnels, sociétés d'assurance, fonds souverains et autres institutions de développement — de participer à ses côtés à des opérations dans le cadre desquelles elle accorde des prêts à des sociétés de marchés émergents.

En mobilisant les ressources de ses partenaires, IFC forge de nouvelles relations qui peuvent aider à accroître les investissements étrangers dans les pays les plus pauvres du monde et donne à d'autres entreprises locales en expansion de nouvelles possibilités de lever des fonds. Durant l'exercice 20, IFC a procédé avec 88 partenaires à la syndication de prêts B, de prêts parallèles, d'assurance-crédit, de prêts en monnaie nationale, de prêts écologiques et de prêts du Programme de portefeuille de prêts conjoints (MCP) à hauteur de 5,8 milliards de dollars. Le programme MCP créé des portefeuilles de prêts personnalisés pour les investisseurs dans les marchés émergents.

Les prêts syndiqués ont contribué pour 46 % au montant total des ressources mobilisées auprès de tiers par IFC pour ses clients durant l'exercice 20 et ont bénéficié pour 39 % à des emprunteurs de pays IDA et de FCS. À la fin de l'exercice, les syndications représentaient un portefeuille total de 16 milliards de dollars géré par IFC pour le compte de ses partenaires d'investissement.

Gestion des risques et solutions structurées

IFC propose des produits dérivés aux entreprises qui sont ses clientes, uniquement à des fins de couverture. Elle leur permet ainsi d'améliorer leur solvabilité et leur rentabilité en leur donnant accès aux marchés internationaux des produits dérivés pour se prémunir contre les risques liés aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des cours des produits de base. Elle joue généralement le rôle d'intermédiaire entre le marché et les entreprises privées des pays émergents lorsqu'elle offre des produits de gestion des risques. IFC propose aussi des produits de financements structurés aux clients souhaitant lever des fonds sur les marchés financiers mondiaux et locaux et gérer les risques financiers, notamment par des mécanismes de mutualisation des risques. Elle a aidé des clients procédant à leur première émission à obtenir accès au marché en leur proposant des garanties partielles de crédit et des investissements d'ancrage. Elle aide aussi ses clients à structurer des titrisations et à placer ces valeurs auprès d'investisseurs sur les marchés financiers.

Financements concessionnels mixtes

Les financements concessionnels mixtes, qui associent des financements concessionnels aux propres ressources d'IFC, ont permis à la Société d'élargir ses opérations à des marchés et des secteurs plus difficiles depuis plus de 15 ans.

Les financements mixtes peuvent contribuer à réduire le risque et à s'attaquer aux difficultés des transactions inhérentes au marché, ce qui accroît l'attrait de ces transactions pour les investisseurs du secteur privé. Lorsque des financements mixtes sont engagés dans un projet pionnier qui s'avère concluant, ils ouvrent la voie à d'autres investisseurs et contribuent à créer des marchés.

Les mécanismes de financement mixte à des conditions favorables d'IFC mobilisent particulièrement les investissements dans des domaines auxquels IFC porte une attention stratégique, comme le climat et la parité hommes-femmes. En décembre 2019, les partenaires de l'IDA ont autorisé l'injection d'une somme additionnelle de 2,5 milliards de dollars au Guichet de promotion du secteur privé de l'IDA qui, depuis 2017, soutient l'investissement privé dans les pays les plus pauvres et les plus fragiles.

Durant l'exercice 20, IFC a engagé 489 millions de dollars de financements concessionnels de bailleurs de fonds, qui ont catalysé les investissements qu'elle a effectués pour son propre compte à hauteur de 1,7 milliard de dollars. IFC a aussi continué à jouer un rôle de premier plan dans le cadre de la mise en œuvre des principes régissant les financements concessionnels mixtes, qui exigent une utilisation disciplinée et transparente des ressources concessionnelles. Depuis octobre 2019, la Société communique publiquement la subvention estimée pour chaque transaction d'IFC faisant appel au financement concessionnel mixte. IFC est la première institution, et la seule à ce jour, à communiquer la subvention estimée au niveau des transactions, une décision importante destinée à renforcer la transparence et la responsabilité dans l'utilisation des fonds publics.

SERVICES-CONSEIL

La fourniture de conseils est un aspect essentiel de la stratégie suivie par IFC pour créer des marchés, et cette dernière poursuit ces activités en collaboration avec les autorités nationales et la Banque mondiale. Par l'intermédiaire de son programme de services-conseil, IFC s'emploie avec ses clients, notamment des sociétés, des institutions financières, des branches d'activité et des autorités publiques, à transformer des idées en projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier (« projets bancables »). Elle contribue à mettre en place les conditions requises pour attirer des capitaux de manière à promouvoir la croissance du secteur privé.

Les services-conseil d'IFC bénéficient des informations produites par le programme de diagnostic du secteur privé mené par IFC et la Banque mondiale dans les pays, le Cadre de partenariat-pays pluriannuel du Groupe de la Banque mondiale, et les stratégies pour les pays et études sectorielles approfondies (« Sector Deep Dives ») d'IFC.

- IFC aide les entreprises à attirer des partenaires et des investisseurs du secteur privé, à pénétrer sur de nouveaux marchés et à accroître l'impact de leurs activités. Elle leur fournit des informations sur le marché qui sont adaptées à leurs besoins ainsi que des

*Se rapporte à la liste des pays admis à bénéficier des financements de l'IDA dans le cadre d'IDA-17.

conseils sur la manière d'améliorer leurs résultats et la viabilité de leurs opérations.

- IFC aide les branches d'activité à adopter de bonnes pratiques et des normes pour accroître leur compétitivité et leur productivité.
- IFC aide les autorités publiques à structurer des partenariats public-privé pour améliorer l'accès de la population à des infrastructures et à des services de base de haute qualité. Elle leur fournit également des conseils sur la manière d'améliorer le cadre de l'activité économique en procédant à des réformes pour promouvoir l'investissement, stimuler la croissance et créer des emplois. Elle apporte également son appui à la mise en œuvre de ces réformes.
- IFC collabore avec la Banque mondiale afin de fournir des conseils sur l'action à mener en amont pour faciliter la création de marchés et soutenir les transactions futures dans de multiples branches d'activité, particulièrement dans les pays IDA et les pays en situation de fragilité et de conflit (FCS).

IFC travaille avec ses clients, en particulier dans les régions les plus pauvres du monde et celles qui sont touchées par un conflit, pour améliorer leurs modes de gouvernance et leurs pratiques environnementales et sociales, en particulier dans le domaine de la parité hommes-femmes. Elle aide également les clients qui pourraient faire l'objet d'investissements à améliorer leurs résultats opérationnels et leurs pratiques de gestion de manière à pouvoir attirer les financements dont ils ont besoin.

Durant l'exercice 20, IFC a porté à 1,5 milliard de dollars la valeur de son portefeuille de services-conseil, qui regroupe pratiquement 800 projets poursuivis dans plus d'une centaine de pays. Le programme de services-conseil d'IFC concernait pour 57 % des pays IDA et pour 22 % des régions fragiles et/ou touchées par un conflit, et 25 % du programme avait trait au climat. Au total, 37 % s'attachaient aux questions liées à la parité hommes-femmes. Et 14 % des projets de services-conseil étaient déployés en amont. Les agents des services-conseil demeurent proches de leurs clients puisque près de 80 % d'entre eux sont basés sur le terrain.

COLLABORATION AVEC LES ENTREPRISES

Agro-industrie : IFC aide les entreprises à améliorer leur productivité et leurs normes en créant des filières efficaces, en assurant la sécurité alimentaire, en établissant des liens étroits avec des exploitations agricoles de taille plus réduite et les populations rurales, et en mettant davantage l'accent sur l'obtention de résultats économiques, sociaux et environnementaux positifs tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Infrastructure mondiale : Collaborant avec les sociétés, les autorités nationales et les chefs locaux, IFC propose des solutions durables en matière d'infrastructure qui profitent aux populations locales. Ses projets d'infrastructure sont plus transparents et mieux gérés grâce à la concertation et la collaboration avec de nombreuses parties prenantes de même qu'au renforcement des capacités des autorités municipales et locales. IFC aide aussi les sociétés à utiliser les ressources de manière plus rationnelle et soutient le développement de marchés des énergies renouvelables.

Services de conseil en finance d'entreprise : IFC aide les entreprises à trouver de nouveaux débouchés, à attirer des investisseurs et à monter des projets complexes, en

proposant des conseils sur la manière de concevoir et d'exécuter des fusions et des acquisitions et de forger des partenariats.

Édifices verts : IFC propose des outils et des formations pour aider les entreprises à construire des édifices qui utilisent plus efficacement l'énergie, l'eau et les matériaux. Elle aide aussi les autorités publiques à établir des cadres de politique en ces domaines et elle collabore avec les banques au lancement de produits financiers verts.

Petites et moyennes entreprises (PME) : IFC aide les PME à renforcer leurs compétences et à améliorer leurs résultats en accroissant leur capacité à participer aux réseaux d'approvisionnement et de distribution de sociétés de plus grande taille. Elle fournit des conseils aux entreprises et aux autorités publiques sur la manière d'améliorer les conditions de travail et la compétitivité de la chaîne d'approvisionnement du secteur des textiles.

Parité hommes-femmes : IFC travaille avec les entreprises pour accroître le recrutement, le maintien en fonction et la promotion des femmes. Elle les aide aussi à élargir l'accès des femmes aux services financiers, aux technologies, à l'information et aux marchés.

Gouvernance d'entreprise : IFC aide les entreprises à accroître leur accès aux capitaux, à atténuer leurs risques et à se protéger d'une mauvaise gestion en améliorant leur gouvernance d'entreprise.

Gestion des risques environnementaux et sociaux : IFC aide les entreprises à intégrer la gestion des risques environnementaux et sociaux dans leurs activités pour obtenir des résultats inscrits dans la durée. Elle offre en temps utile des conseils à ses clients (notamment par des produits du savoir) sur les éléments environnementaux et sociaux devant étayer la prise de décision en réponse aux effets de la COVID-19.

Pour riposter face à la COVID-19 et compte tenu des répercussions potentielles de la pandémie sur le plan environnemental, social et de la gouvernance, IFC a préparé et publié des avis provisoires à l'intention de ses clients et des populations sur les aspects suivants :

- la prévention et la gestion des risques sanitaires liés à la COVID-19 sur le lieu de travail
- le soutien aux travailleurs dans le contexte de la COVID-19 (englobant la protection des emplois ainsi que la santé et la sécurité)
- l'élaboration d'un plan de préparation et d'intervention d'urgence face à la COVID-19
- la collaboration avec les parties prenantes dans le contexte de la COVID-19
- la réponse à l'accroissement du risque de représailles durant la COVID-19
- le rôle de premier plan des sociétés dans la riposte à la crise

Ces éléments facilitent la prise de décisions dans le cadre de la riposte face aux conséquences de la COVID-19.

COLLABORATION D'IFC AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET LES GESTIONNAIRES DE FONDS

Institutions financières : IFC aide ses clients à renforcer leur gestion des risques et à diversifier la gamme de leurs produits dans des catégories comme le financement des PME, la parité hommes-femmes, le financement du logement et les énergies renouvelables. Elle s'emploie également à promouvoir un accès universel au financement, à renforcer les marchés financiers et à mettre en place des centrales de crédit ainsi que des registres de garanties.

Gestionnaires de Fonds : IFC contribue au développement du secteur des fonds de participation privés sur les marchés pionniers et fournit aux gestionnaires de fonds des conseils autres que sur les investissements.

COLLABORATION AVEC LES AUTORITÉS PUBLIQUES

La collaboration d'IFC avec les autorités publiques, la Banque mondiale et d'autres partenaires, notamment en amont, porte principalement sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans le programme de diagnostic du secteur privé dans les pays et les réformes ciblées dans les stratégies pour les pays, afin d'accroître le rôle du secteur privé dans le domaine du développement. Les domaines ci-après sont particulièrement importants :

Partenariats public-privé (PPP) : IFC aide les autorités publiques à concevoir et à mettre en place des partenariats public-privé adaptés aux besoins locaux pour contribuer à éliminer les goulets d'étranglement dans le secteur des infrastructures et atteindre les objectifs de développement national.

Secteur financier : IFC collabore avec les autorités publiques et le secteur privé à la constitution de systèmes financiers et de marchés des capitaux résilients, transparents et fonctionnant de manière harmonieuse. Elle travaille en étroite collaboration avec la Banque mondiale et mobilise l'expertise de cette dernière aux côtés des ressources qu'elle investit pour développer conjointement les marchés financiers locaux de certains pays prioritaires.

Climat de l'investissement propice : IFC aide à améliorer le cadre de l'activité économique par des réformes générales de l'économie ainsi qu'un nombre croissant de réformes plus sectorielles qui encouragent l'investissement, stimulent la croissance et créent des emplois. Elle mobilise l'expertise de la Banque mondiale lorsque cela est nécessaire pour compléter le travail qu'elle fait en amont dans le but de mettre en place des cadres favorables aux investissements du secteur privé.

Initiative pour les villes : IFC aide les administrations locales, les municipalités et les provinces à établir l'ordre de priorité des services d'infrastructure durables et résilients qu'elles doivent assurer à leurs citoyens.

IFC ASSET MANAGEMENT COMPANY

Des prises de participation rentables et qui ont l'impact voulu sont essentielles pour permettre à IFC d'atteindre ses objectifs de développement et de pérenniser sa viabilité financière.

IFC Asset Management Company mobilise et gère des fonds à l'appui d'entreprises dans les pays en développement et sur les marchés pionniers. Créée en 2009, AMC offre aux investisseurs un accès unique aux projets d'investissement d'IFC sur les marchés émergents, tout en accroissant l'offre de capitaux à long terme sur ces derniers. Elle renforce l'impact de la Société dans le domaine du développement et génère des bénéfices pour les investisseurs en tirant profit de l'envergure mondiale d'IFC ainsi que de ses normes d'investissement.

Initialement filiale à part entière d'IFC, depuis le 1^{er} février 2020 AMC relève d'une vice-présidence au sein de la Société. Son processus décisionnel reste toutefois indépendant et ses obligations fiduciaires envers ses investisseurs demeurent inchangées. Dans ses fonctions révisées, AMC accompagne IFC dans sa nouvelle stratégie de capital-investissement. Cette nouvelle stratégie prévoit de renforcer l'ensemble des compétences du personnel de manière à pouvoir acquérir et gérer des actifs clés et créer de la valeur, d'améliorer les prises de participation d'un bout à l'autre du processus (de l'investissement au désengagement/à la sortie), et de mieux se concentrer sur les questions macroéconomiques pour la prise de décisions concernant l'analyse et le portefeuille de nouvelles entreprises.

Au 30 juin 2020, AMC avait levé environ 10,1 milliards de dollars, dont approximativement 2,3 milliards de dollars auprès d'IFC. Elle administre 12 fonds de placement gérant des produits de participation, de dette et de « fonds de fonds » pour le compte d'une large gamme d'investisseurs institutionnels, parmi lesquels des fonds de patrimoine souverains, des caisses de pension et des institutions de financement du développement. Durant l'exercice 20, AMC a investi 63 millions de dollars dans cinq sociétés et s'est désengagée dans 14 investissements d'un coût combiné de 657 millions de dollars.

FONDS D'AMC

Fonds de recapitalisation d'IFC : Le Fonds de recapitalisation d'IFC de 3 milliards de dollars se compose de deux fonds subsidiaires : un fonds de participation de 1,3 milliard de dollars et un fonds de créances subordonnées de 1,7 milliard de dollars. Lancé en 2009, ce fonds contribue à renforcer les banques qui revêtent une importance systémique dans les pays émergents en accroissant leur capacité à faire face aux crises financières et économiques. Au 30 juin 2020, il avait procédé à des engagements au titre de 41 projets d'investissement se chiffrant, globalement, à 2,8 milliards de dollars.

Fonds pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes : Le Fonds pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, qui est doté d'un milliard de dollars, a été lancé en 2010. Il réalise des investissements sous forme de participations et d'instruments connexes dans un large éventail de secteurs en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Au 30 juin 2020, il avait engagé au total 879 millions de dollars au titre de 39 projets d'investissement.

Fonds de recapitalisation pour l'Afrique : Lancé en 2010 et doté de 182 millions de dollars, le Fonds de recapitalisation pour l'Afrique a pour mission d'investir dans les banques commerciales qui présentent une importance systémique en Afrique. Au 30 juin 2020, il avait engagé au total 130 millions de dollars au titre de huit projets.

Fonds catalyseur d'IFC : Lancé en 2012 et doté de 418 millions de dollars, le Fonds catalyseur d'IFC investit dans des fonds visant à procurer des capitaux de développement aux entreprises qui adoptent des moyens novateurs de faire face au changement climatique dans les marchés émergents. Il peut aussi investir directement dans ces entreprises. Au 30 juin 2020, il avait engagé au total 386 millions de dollars au titre de 22 projets d'investissement.

Fonds mondial pour l'infrastructure d'IFC : Le Fonds mondial pour l'infrastructure, lancé en 2013 et doté de 1,2 milliard de dollars, investit sous forme de prises de participation ou de financements connexes dans le secteur des infrastructures de pays émergents. Au 30 juin 2020, il avait engagé au total 702 millions de dollars au titre de 22 projets d'investissement.

Fonds Chine-Mexique : Le Fonds Chine-Mexique, lancé en 2014, qui est doté de 1,2 milliard de dollars, est un fonds dédié à un pays qui procède à des investissements sous forme de prises de participation ou d'instruments connexes ainsi qu'à des financements mezzanine avec IFC au Mexique. Il vise essentiellement les secteurs de l'infrastructure, du pétrole et du gaz ainsi que l'industrie manufacturière, l'agro-industrie, les services et le secteur bancaire. Au 30 juin 2020, il avait engagé au total 320 millions de dollars au titre de trois projets d'investissement.

Fonds d'IFC pour la croissance des institutions financières : Doté de 505 millions de dollars, le Fonds d'IFC pour la croissance des institutions financières prend le relais du Fonds de recapitalisation d'IFC et investit sous forme de prises de participation et ou de financements connexes dans des institutions financières de pays émergents. Au 30 juin 2020, il avait engagé au total 178 millions de dollars au titre de huit projets.

Fonds mondial des fonds pour les marchés émergents d'IFC : Le Fonds mondial des fonds pour les marchés émergents d'IFC lancé en 2015, qui est doté de 800 millions de dollars, investit essentiellement dans des fonds de participation privés axés sur des entreprises à fort potentiel de croissance dans divers secteurs des pays émergents et des marchés pionniers. Il investit aussi directement dans ce type d'entreprises. Au 30 juin 2020, il avait engagé au total 756 millions de dollars au titre de 30 projets d'investissement.

Fonds d'IFC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord : Le Fonds d'IFC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (« région MENA ») lancé en 2015, qui est doté de 162 millions de dollars, investit sous forme de participations et d'instruments connexes dans la région MENA. Au 30 juin 2020, il avait engagé au total 66 millions de dollars au titre de quatre projets d'investissement.

Fonds pour le financement des entrepreneurs : Le Fonds pour le financement des entrepreneurs lancé en 2016, qui est doté de 115 millions de dollars, accorde des prêts prioritaires à des banques commerciales en vue de leur rétrocession à de petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes dans des pays émergents. Ce fonds est une composante du mécanisme de financement Women Entrepreneurs Opportunity Facility, partenariat doté de 600 millions de dollars constitué en mars 2014 par IFC et l'initiative 10,000 Women de Goldman Sachs. Au 30 juin 2020, le fonds avait engagé 110 millions de dollars au profit de dix banques.

Fonds d'IFC pour les pays émergents d'Asie : Le Fonds d'IFC pour les pays émergents d'Asie lancé en 2016, qui est doté de 693 millions de dollars, investit sous forme de participations et d'instruments connexes dans tous les secteurs de pays émergents d'Asie. Au 30 juin 2020, il avait engagé 171 millions de dollars au titre de huit projets.

Les compétences spécialisées d'IFC

Le rôle moteur que joue IFC dans le développement durable du secteur privé tient à la profondeur et à l'étendue des connaissances spécialisées que la Société a acquises durant 60 années consacrées à promouvoir la réussite et l'expansion des entreprises des marchés émergents. Elle occupe de ce fait une place unique sur le marché.

IFC exploite ses connaissances sectorielles d'envergure mondiale pour s'attaquer aux plus grands problèmes de développement de notre ère, notamment le chômage, le changement climatique, la sécurité alimentaire et la sécurité des ressources en eau.

AGROINDUSTRIE ET FORESTERIE

L'agro-industrie contribue beaucoup à réduire la pauvreté. Le secteur agricole est à l'origine de la moitié du produit intérieur brut et des emplois dans de nombreux pays en développement. Il est donc un secteur prioritaire pour IFC.

IFC accorde des financements et fournit des services-conseil au secteur privé pour l'aider à répondre à la demande de produits alimentaires d'une manière viable sur le plan écologique et inclusive sur le plan social.

IFC propose des financements à long terme et des possibilités de financement des fonds de roulement pour aider ses clients à financer l'acquisition par les agriculteurs de facteurs de production, notamment des semences, des engrais et des produits chimiques pour les cultures.

IFC réalise des investissements dans la logistique et des infrastructures telles que les entrepôts et les installations de la chaîne du froid pour améliorer l'efficacité des filières d'approvisionnement et réduire le gaspillage d'aliments. Afin d'améliorer la productivité agricole, IFC s'efforce d'accroître l'adoption de techniques et de technologies d'exploitation efficaces qui permettent d'utiliser au mieux les facteurs de production et les ressources et contribuent à atténuer les impacts associés au changement climatique. La Société fournit également des conseils pour renforcer les opérations de ses clients, accroître les capacités d'exploitation des petits agriculteurs, faire face aux impacts du changement climatique, améliorer la sécurité alimentaire et trouver de nouveaux débouchés. En collaboration avec l'équipe Technologies de rupture et capital-risque, IFC investit dans des solutions technologiques dans le domaine

agricole qui ont un impact positif sur les rendements agricoles et les revenus des agriculteurs tout en réalisant des gains d'efficacité et en réduisant le gaspillage.

Durant l'exercice 20, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans les secteurs de l'agro-industrie et de la foresterie ont atteint au total environ 1,1 million de dollars.

TECHNOLOGIES DE RUPTURE ET FONDS POUR L'INNOVATION DE RUPTURE (CDF)

Le développement des technologies numériques dans les pays émergents peut considérablement accélérer la croissance économique, l'inclusion sociale, l'innovation, la création d'emplois et l'accès à des services de qualité, chose inimaginable il y a seulement 10 ans.

Le CDF prête soutien aux jeunes entreprises prometteuses dans l'ensemble de l'écosystème des entreprises, leur fournissant des fonds de démarrage ou du capital-développement, créant ainsi des possibilités de financement, de prises de participation et de prêts. IFC investit dans des entreprises et des fonds en phase de démarrage ou d'expansion proposant des technologies novatrices ou des modèles économiques adaptés aux marchés émergents dans des domaines comme les soins de santé, l'éducation, l'agriculture, le commerce électronique, la logistique, la mobilité et les technologies propres.

Avec un portefeuille de 8,9 milliards de dollars engagés dans 356 fonds au total, elle est l'un des principaux investisseurs dans les fonds des pays émergents au monde. Les engagements au titre du portefeuille CDF s'élèvent au total à 5,2 milliards de dollars, dont 4,7 milliards de dollars dans 271 projets de capital-développement, de capital-risque et de fonds de démarrage* ainsi que 502 millions de dollars au titre de 50 placements directs ou conjoints.

Durant l'exercice 20, les nouveaux engagements pris par IFC pour son propre compte se sont élevés au total à 608 millions de dollars, l'ensemble des ressources mobilisées atteignant 15 millions de dollars.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Des marchés financiers fonctionnant de manière harmonieuse, accessibles à tous et durables assurent une allocation efficace des ressources ; ils sont aussi essentiels à la réalisation des deux objectifs du Groupe de la Banque mondiale qui consistent à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée, et à celle des objectifs de développement durable des Nations Unies.

IFC est déterminée à développer le secteur financier dans les pays émergents en renforçant les institutions, en utilisant des produits financiers novateurs et en mobilisant des ressources, l'accent étant surtout mis sur les petites et les moyennes entreprises. Les activités d'IFC à cet égard contribuent à renforcer les institutions financières ainsi que l'ensemble des systèmes financiers, à développer les marchés financiers existants et à en créer de nouveaux et, dans ce contexte, à promouvoir le recours à de meilleures pratiques de gestion des risques environnementaux et sociaux. Ce faisant, IFC peut fournir un appui indirect à un large éventail d'entreprises et favoriser une expansion bien plus importante de circuits de prestation de services financiers numériques qu'elle n'aurait pu promouvoir seule.

*Sauf AMC et les fonds sectoriels.

Dans le cadre des opérations qu'elle poursuit avec les intermédiaires financiers, IFC aide ces derniers à accroître leurs activités dans des domaines prioritaires (tels que les entreprises appartenant à des femmes, le logement à faible coût ou les projets climato-intelligents), dans des régions fragiles et touchées par un conflit, et dans les secteurs de l'assurance et des services sociaux.

Durant l'exercice 20, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte au titre des marchés financiers ont atteint au total environ 5,8 milliards de dollars.

SANTÉ ET ÉDUCATION

Les services de santé et d'éducation sont des besoins fondamentaux des êtres humains, mais ils restent hors de portée de nombreux habitants des pays en développement.

L'élargissement de l'accès aux services de santé et d'éducation est un élément essentiel de toute stratégie visant à éliminer la pauvreté et à promouvoir la prospérité. La crise sanitaire provoquée par la COVID-19 a mis à nu des carences importantes des systèmes de santé et IFC s'attache à améliorer l'accès aux produits médicaux et aux services de santé essentiels. IFC apporte un soutien aux prestataires de services de santé et aux entreprises opérant dans les domaines des sciences de la vie en leur accordant des financements, en leur proposant des conseils, en favorisant le partage de connaissances dans leurs domaines, en renforçant les normes de gestion et des services cliniques, en améliorant le respect des normes de qualité internationales pour les médicaments, et en encourageant la collaboration entre le secteur public et le secteur privé.

Dans le domaine de l'éducation, IFC aide les établissements universitaires privés et les solutions technologiques à compléter l'action du secteur public et à créer davantage d'opportunités pour les populations dans des contextes économiques en rapide évolution. Elle encourage aussi la collaboration entre le secteur public et le secteur privé afin d'améliorer l'accès à une éducation de qualité.

IFC est le plus important investisseur multilatéral au monde dans des services privés de soins de santé et d'éducation. Durant l'exercice 20, les nouveaux engagements à long terme qu'elle a pris pour son propre compte dans ces domaines ont atteint au total environ 667 millions de dollars.

INFRASTRUCTURE

Des infrastructures durables sont essentielles pour répondre aux défis du développement dans les pays émergents. IFC met à contribution des financements à long terme et une expertise de pointe pour le développement de projets d'infrastructure qui fournissent des services essentiels, notamment l'électricité, les télécommunications, le transport, l'eau et l'assainissement, en partenariat avec le secteur privé.

Énergie

IFC finance des projets de production, transport et distribution de l'électricité utilisant une large palette de technologies, l'accent étant mis sur les énergies renouvelables à faible coût. Elle est aussi la principale financière d'énergies renouvelables à faible coût comme l'hydroélectricité, l'éolienne et le solaire. Elle finance en outre les projets de transport, distribution, stockage de l'énergie ainsi que d'autres infrastructures connexes.

Durant l'exercice 20, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans ce secteur ont atteint au total environ 746 millions de dollars.

Infrastructure environnementale et municipale

IFC s'emploie à élargir l'accès à l'eau potable et à un meilleur assainissement dans les pays en développement. Elle veille à ce que les autorités municipales fournissent des services fiables d'une façon systématique et à faible coût. Elle offre des financements, des services de conseil et l'appui à la préparation des projets aux autorités municipales et régionales ainsi qu'aux sociétés privées pour accroître les chances d'améliorer la croissance et l'efficacité.

Durant l'exercice 20, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans ce secteur, qui englobe ses interventions en faveur des villes, ont atteint au total environ 414 millions de dollars.

Villes : IFC noue des partenariats stratégiques avec des villes à travers le monde afin d'offrir des solutions telles que le transport urbain, l'éclairage public, le logement à bas coût, l'efficacité énergétique et la résilience face aux chocs climatiques. Elle mobilise des financements commerciaux pour des projets prioritaires, met en rapport les villes et les marchés financiers, et tire avantage de l'expertise de la Banque mondiale et du secteur privé pour faciliter les projets d'infrastructure.

Industries extractives

IFC puise dans des décennies d'expérience pour fournir des financements et des solutions commerciales durables dans le secteur minier. Elle contribue ainsi à atténuer les risques environnementaux et sociaux, à fournir des conseils concernant la mobilisation de la population et à mettre en place des infrastructures à l'utilisation partagée. Elle finance l'ensemble du processus de développement des projets miniers, notamment les phases de construction, de production et d'expansion, en privilégiant l'investissement d'impact pour une croissance économique durable.

Durant l'exercice 20, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans ce secteur ont atteint au total environ 62 millions de dollars.

Télécommunications, médias et technologies

IFC joue un rôle de premier plan dans le secteur des télécommunications, médias et technologies dans les pays émergents à travers le monde, construisant des infrastructures vitales, offrant des financements à des sociétés et contribuant à combler le fossé numérique. Elle soutient particulièrement les opérateurs de réseau mobile, surtout dans les contextes difficiles et les marchés moins développés où le fossé numérique freine le développement. Elle finance aussi l'infrastructure numérique, à savoir les réseaux de haut débit, les tours de télécommunication et les centres de données, vecteurs clés de l'économie numérique.

Durant l'exercice 20, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans ce secteur ont atteint au total environ 21 millions de dollars.

Transports

Les investissements d'IFC contribuent à moderniser les ports, aéroports, chemins de fer et autres infrastructures de transport pouvant favoriser le commerce international, créer des emplois et décongestionner les villes. La Société privilégie les projets qui réduisent le coût du transport, suppriment les goulets d'étranglement, facilitent le commerce international, atténuent les effets de l'évolution du climat et créent des emplois grâce à des opérations d'amélioration de l'efficacité et de modernisation, toutes choses essentielles au développement économique et à la croissance.

Durant l'exercice 20, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans ce secteur ont atteint au total environ 254 millions de dollars.

Services-conseil en matière d'infrastructure durable

Outre les financements, IFC propose des services de conseil destinés à aider les sociétés à accroître les avantages procurés aux populations des zones dans lesquelles elles mènent leurs opérations, par le biais notamment des chaînes d'approvisionnement et du paiement de redevances. Ses activités permettent aux populations et aux sociétés de partager les dividendes et d'évoluer en bonne intelligence.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Le secteur de l'industrie manufacturière contribue de manière essentielle à la création d'opportunités et à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. IFC collabore avec ses clients pour accroître l'échelle et la complexité de leurs activités de production, en ajoutant plus de valeur aux produits manufacturés et en utilisant des procédés industriels de plus haute technicité. Les efforts déployés pour promouvoir la production de matériaux de base, comme le ciment, les produits chimiques et les métaux, peuvent se faire sentir tout au long des filières et même déboucher sur la création d'emplois formels dans le secteur manufacturier ainsi que dans les services connexes.

IFC continue de porter un grand intérêt à l'industrie manufacturière, notamment dans les domaines des matériaux de construction, des textiles et de la confection, des machines industrielles et des équipements de transport. Elle fournit des investissements et des conseils aux sociétés qui souhaitent adopter des modèles de production plus complexes. Elle encourage le respect des normes relatives aux meilleures pratiques dans des domaines comme l'utilisation rationnelle de l'énergie, les émissions de carbone, les ressources humaines et la parité hommes-femmes. Elle fournit également des services-conseil pour améliorer la productivité des travailleurs et des opérations des entreprises manufacturières de taille moyenne.

Durant l'exercice 20, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son compte propre dans le secteur manufacturier ont atteint au total environ 664 millions de dollars.

TOURISME, COMMERCE DE DÉTAIL ET BIENS IMMOBILIERS

Les secteurs du tourisme, du commerce de détail et des biens immobiliers contribuent dans une mesure importante à la création d'emplois, à la perception de recettes fiscales et à la croissance économique dans les pays en développement.

Les investissements d'IFC favorisent la mise en place d'infrastructures propices à l'activité économique, notamment des hôtels d'entreprises, des entrepôts et des immeubles commerciaux. IFC collabore avec ses clients du secteur du commerce de détail et du secteur hôtelier pour créer des emplois, accroître les recettes fiscales, améliorer le cadre de l'activité économique et du commerce tout au long des chaînes de valeur, et pour relever les normes du travail. Elle investit également dans des sociétés immobilières pour agrandir le parc de logements abordables. La promotion d'édifices verts est un aspect essentiel de ses activités d'investissement et de conseil dans chacun de ces domaines.

Durant l'exercice 20, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans les secteurs du tourisme, du commerce de détail et des biens immobiliers ont atteint au total environ 635 millions de dollars.

RÉPONDRE AUX ATTENTES

L'adage veut que ce qui peut être mesuré peut être réalisé. Mesurer les résultats des activités d'IFC, et évaluer son efficacité sont essentiels pour son approche du développement.

Comprendre l'impact d'IFC sur le développement

IFC a mis au point un système global pour guider ses opérations de manière à avoir un plus grand impact sur le développement et à améliorer sa performance d'une année sur l'autre. Les projets potentiels sont analysés au moyen d'une évaluation de l'impact attendu dans le domaine du développement, qui étaye la conception des projets. Cet exercice est renforcé par un suivi régulier des résultats opérationnels du projet et, à terme, par l'évaluation d'un certain nombre de projets arrivés à maturité pour déterminer les impacts obtenus et les enseignements tirés de l'expérience.

AIMM—ÉVALUATION DE L'IMPACT ATTENDU SUR LE DÉVELOPPEMENT ET MESURE DES RÉSULTATS

Le système de mesure et de suivi de l'impact attendu (*Anticipated Impact Measurement and Monitoring ou AIMM*), qui a été lancé en juillet 2017, est le système de notation de l'impact sur le développement utilisé par IFC. Les projets proposés sont notés ex-ante et sélectionnés en fonction des résultats qu'ils devraient produire dans le domaine du développement. Cette démarche permet à IFC de fixer des cibles ambitieuses, mais réalisables, de retenir les projets offrant les meilleures perspectives d'avoir un impact sur le développement et d'en optimiser la conception.

Le système AIMM évalue les réalisations d'un projet ainsi que ses effets sur la création de marchés. Il examine l'incidence du projet sur ses bénéficiaires, notamment les employés, les clients et les fournisseurs. Il analyse aussi ses répercussions plus générales sur l'économie et la société. Le système permet à IFC d'examiner la manière dont un projet favorise la réalisation des objectifs qui contribuent à la création de marchés, en renforçant la compétitivité, la résilience, l'intégration, l'inclusion et la viabilité. En fin de compte, il aide IFC à maintenir l'alignement de ses objectifs intermédiaires sur les deux objectifs du Groupe de la Banque mondiale et sur les objectifs de développement durable des Nations Unies.

Le système AIMM prend en compte le contexte national dans ses évaluations et fait ressortir le plus grand impact sur le développement que peuvent avoir des projets qui ont pour objet de remédier aux carences les plus graves dans les environnements les plus difficiles.

Outil de l'AIMM pour la visualisation des carences dans le domaine du développement

L'outil de visualisation des carences dans le domaine du développement de l'AIMM fournit des informations sur les indicateurs transnationaux des écarts utilisés dans les évaluations de l'AIMM pour relever et comparer les problèmes de développement qu'IFC s'attache à résoudre par ses interventions dans tous les secteurs. Ces informations peuvent aussi étayer les analyses faites dans le cadre des axes d'intervention relatifs à l'action en amont, à la stratégie et au portefeuille d'IFC.

Les critères et les seuils de l'outil de visualisation rappellent ceux définis dans les cadres sectoriels de l'AIMM, suivant le guide des critères de l'AIMM. Les données de base sont mises à jour chaque année. L'outil présente une interface conviviale permettant à l'utilisateur de personnaliser les options de visualisation, notamment les tableaux sur la distribution, les corrélations et l'évolution, de même que des filtres pour s'intéresser particulièrement à des carences sectorielles spécifiques et à des groupes de pays.

SIGNIFICATION DES NOTES AIMM EX ANTE EN CE QUI CONCERNE L'IMPACT D'IFC SUR LE DÉVELOPPEMENT

Au début de l'exercice 20, IFC a fixé des cibles pour l'impact sur le développement des projets au titre desquels elle a pris des engagements durant l'exercice. Pour l'exercice 20, ces cibles sont les suivantes : 1) une note AIMM moyenne ex ante d'au moins 50 ; et 2) au moins 15 % des projets ayant donné lieu à des engagements doivent être considérés comme offrant de « très fortes » possibilités de création de marchés. C'est la deuxième année qu'IFC définit en début d'exercice l'impact sur le développement qu'elle souhaite obtenir de ses nouveaux projets en termes quantitatifs.

Durant l'exercice 20, IFC a pris des engagements au titre de 215 projets notés au moyen du système AIMM, contre 187 projets l'exercice précédent. La note AIMM moyenne pour les projets ayant donné lieu à des engagements durant l'exercice 20 est de 51, contre 50¹ à l'exercice 19 et à peine au-dessus de la cible annuelle. Au total, 18 des 215 projets ont été jugés offrir de « très fortes » possibilités de créer des marchés, soit 8 % de l'ensemble des projets notés au moyen du système AIMM. Ce pourcentage est très en deçà de la cible de 15 % fixée par IFC. Il est aussi inférieur aux 12 % de l'exercice 19. Cette baisse s'explique notamment par le déclenchement de la crise de COVID-19, qui a poussé IFC à effectuer des investissements importants en appui aux opérations en cours de ses clients, limitant sa capacité à s'engager dans des projets offrant de « très fortes » possibilités de création de marchés.

Pratiquement 3 projets sur 4 (74 %) ayant donné lieu à des engagements durant l'exercice 20 et notés au moyen du système AIMM ont été jugés « satisfaisants », contre un peu plus de la moitié (58 %) l'exercice précédent. Les engagements importants effectués durant le dernier trimestre de l'exercice 20 dans des projets ayant trait à la riposte à la COVID-19 ont sans doute contribué à cette augmentation de la proportion de projets notés « satisfaisants ».

Les tableaux de la page suivante récapitulent les principaux résultats obtenus durant la deuxième année d'application du système AIMM ex ante.

Bien qu'IFC ne communique pas les notes AIMM attribuées aux différents projets, plusieurs projets notables ayant donné lieu à des engagements durant l'exercice 20 et notés d'après ce système mettent en évidence les actions clés menées par IFC pour s'attaquer aux problèmes de développement les plus urgents, notamment dans les cas suivants :

- *IFC a largement contribué à préserver les moyens d'existence et à maintenir la capacité du secteur privé à soutenir la relance économique après la COVID-19, comme l'illustre le soutien financier qu'elle a prêté à **Hattha Kaksekar Limited (HKL) et Amret Plc., au Cambodge**. Le choc mondial sans précédent provoqué par la COVID-19 a entraîné un ralentissement brutal de la plupart des moteurs de la croissance du Cambodge durant le premier trimestre de 2020. Le financement octroyé par IFC à HKL et Amret leur permettra d'accroître leurs crédits de fonds*

de roulement en faveur des micros-, petites et moyennes entreprises cambodgiennes touchées par la COVID-19, notamment dans les secteurs de la confection, du tourisme et du bâtiment. HKL et Amret devraient utiliser au moins 30 % de cet investissement pour fournir des fonds de roulement aux emprunteuses et aux entreprises détenues ou dirigées par des femmes au Cambodge.

- *L'Afrique subsaharienne a continué d'occuper une place de choix dans le portefeuille des infrastructures d'IFC, comme en témoigne son investissement dans la société **Kahone Solaire SA, au Sénégal**. Ce projet conjoint du Groupe de la Banque mondiale soutient les efforts déployés par le Sénégal pour accroître la participation du secteur privé dans le secteur des énergies renouvelables. Préparé dans le cadre du programme « Scaling Solar » du Groupe de la Banque mondiale, ce projet est conçu pour établir des modalités de passation de marchés concurrentielles pour les projets solaires à des fins commerciales dans le pays. Cette démarche est censée renforcer la compétitivité du marché et améliorer la résilience du réseau d'électricité. Le projet couvre la conception, la construction, l'interconnexion, la propriété et l'exploitation de deux centrales solaires photovoltaïques au Sénégal, à savoir la centrale de Kahone d'une capacité de 44 mégawatts-crête (MWc) et la centrale de Touba, d'une capacité de 35 mégawatts-crête.*
- *La région Moyen-Orient et Afrique du Nord demeure aussi une priorité pour IFC, comme le montre le financement qu'elle a fourni à la **Classic Fashion Apparel Industry Ltd. Co., en Jordanie**. Le financement d'IFC aidera Classic Fashion Apparel Industry à augmenter sa production actuelle de vêtements techniques et de produits denim et à accroître ses exportations de 100 millions de dollars par an dès l'année prochaine. Au cours des cinq prochaines années, les exportations devraient doubler à 1 milliard de dollars par an. En élargissant sa production de vêtements et en doublant ses recettes, Classic Fashion Apparel Industry sera à l'origine de 25 % environ de la croissance du secteur de la confection en Jordanie.*
- *En Asie du Sud, grâce à des engagements financiers novateurs effectués en faveur de la **NMB Bank Limited, au Népal**, IFC a continué de porter un intérêt particulier à des contextes dans lesquels les problèmes de développement touchent les populations mal desservies avec davantage d'acuité. Il s'agit du premier projet de prêt axé sur le climat d'IFC au Népal intégrant les principes applicables aux prêts verts, reconnus au niveau international. Jusqu'alors, aucune banque népalaise n'avait adopté ces principes et le pays n'a pas défini de normes pour les constructions écologiques. Cet investissement permet à IFC d'étendre ses financements*

1. Le rapport annuel pour l'exercice 19 indique une note AIMM moyenne de 64, ce qui correspond à 50 dans la nouvelle méthode de notation établie durant l'exercice 20.

Notes moyennes du système AIMM pour les projets engagés dans les pays IDA/FCS et pour les financements mixtes

DESCRIPTION	NOTE AIMM MOYENNE	
	EX.20	EX.19
Projets engagés dans des pays FCS	55	54
Projets engagés dans des FCS/pays à faible revenu/pays éligibles à bénéficier des ressources d'IDA depuis IDA-17	57	55
Projets engagés dans des pays IDA	54	53
Projets engagés au moyen de financements mixtes	55	57

Projets engagés : Note AIMM *ex ante* par Région

PAR RÉGION	EX.20			EX.19		
	NOMBRE DE PROJETS NOTÉS	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE	NOMBRE DE PROJETS NOTÉS	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE
Afrique subsaharienne	51	54	6 12 %	44	52	8 18 %
Amérique latine et Caraïbes	37	46	0 0 %	38	45	4 11 %
Asie de l'Est et Pacifique	36	52	2 6 %	37	51	5 14 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	17	54	2 12 %	12	43	2 17 %
Europe et Asie centrale	32	44	3 9 %	14	48	2 14 %
Asie du Sud	32	53	3 9 %	34	53	0 0 %
Monde	10	54	2 20 %	8	55	2 25 %
IFC	215	51	18 8 %	187	50	23 12 %

Projets engagés : Note AIMM *ex ante* par branche d'activité

PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ	EX.20			EX.19		
	NOMBRE DE PROJETS NOTÉS	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE	NOMBRE DE PROJETS NOTÉS	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE
Industrie manufacturière, agro-industrie et services	71	51	3 4 %	63	49	3 5 %
Groupe des institutions financières	84	50	7 8 %	84	48	8 10 %
Infrastructure et ressources naturelles	39	53	7 18 %	19	53	4 21 %
Technologies de rupture et fonds pour l'innovation de rupture ²	30	48	2 7 %	34	56	10 29 %
IFC³	224	51	19 8 %	200	52	25 13 %

2. Il s'agit d'un nouveau département créé durant l'exercice 20 qui englobe tous les sous-secteurs du précédent à l'exercice 19 (télécom, médias, technologie et capital-risque) sauf l'infrastructure des télécommunications.

3. Les chiffres totaux de cette branche d'activité pour les exercices 19 et 20 ne correspondent pas aux chiffres totaux régionaux en raison des coentreprises entre branches d'activité. Chaque branche d'activité se voit attribuer pleinement tout projet auquel elle participe dans le cadre d'une coentreprise.

à long terme à l'une des banques commerciales népalaises à forte croissance afin de soutenir les projets écologiques et les PME. Il contribuera à faciliter l'accès des PME aux financements et l'octroi de crédit à longue échéance à des projets de financement de l'action climatique.

- *Enfin, dans les secteurs où les investisseurs privés se sont montrés particulièrement frileux, IFC a déployé des fonds concessionnels (financements mixtes) pour démontrer la viabilité des sociétés, comme l'a illustré sa collaboration avec la Kaebauk Investimentu noFinansa, au Timor-Leste.* Le projet intervient dans le cadre d'une stratégie globale de financement de l'agriculture qui entend répondre au déficit de ressources dans ce secteur très important. Grâce aux financements concessionnels du Guichet de promotion du secteur privé de l'IDA, IFC contribue à améliorer la productivité des agro-industries en multipliant des possibilités de financement viables qui permettront aux agriculteurs mal desservis et aux agro-industries, notamment celles appartenant à des femmes, d'avoir plus et mieux accès aux financements.

POINT SUR L'AIMM DURANT L'EXERCICE 20

IFC a évalué l'impact que plus de 1 400 projets d'investissement devraient avoir sur le développement et a attribué une note AIMM ex ante—ou a priori— à chacun. Les changements notables survenus durant l'exercice 20 sont les suivants :

- IFC a révisé la méthodologie de notation du système AIMM pour rendre le barème de notation plus transparent tout en gardant les principales qualités du système de notation basé sur une méthode et une formule d'évaluation. Les notes décrites dans le présent rapport se fondent sur le nouveau barème de notation, y compris les notes de l'exercice 19 qui ont été révisées à l'aide de la nouvelle méthodologie.
- IFC a apporté une assistance technique à toute une série d'investisseurs d'impact sur le système AIMM, accompagnant les efforts visant à harmoniser les approches de mesure de l'impact.
- IFC a élargi la capacité du système à mesurer l'impact et mieux présenter les résultats dans le domaine du développement pour son portefeuille de services-conseil. Le cadre des services-conseil du système AIMM a commencé à être mis à l'essai au premier trimestre de l'exercice 20, le déploiement devant se faire progressivement en fonction de la taille et de la complexité des projets. IFC fera une évaluation du cadre pilote de services-conseil de l'AIMM, demandera un retour d'information et décidera de la voie à suivre à l'exercice 21.
- Vers la fin du troisième trimestre de l'exercice 20, IFC a introduit une adaptation du cadre de l'AIMM pour s'appliquer au déploiement de nouveaux mécanismes mondiaux destinés à aider ses clients à faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19.
- Enfin, durant l'exercice écoulé, IFC a harmonisé sa méthodologie de suivi du portefeuille et le système AIMM. Elle combine désormais les notes AIMM du portefeuille et les notes AIMM ex ante pour évaluer la performance de ses projets par rapport aux objectifs d'impact initialement fixés.

Création d'emplois

Selon une estimation prudente, IFC contribuera à créer entre 1,9 et 2,2 millions d'emplois pendant la durée de vie des projets qu'il a financés durant l'exercice 20. Cette estimation prend en compte les emplois créés directement et indirectement par des projets auxquels sont imputables environ 80 % des engagements pris par IFC durant l'exercice 20 au titre d'investissements.⁴

Changement climatique

IFC et le Groupe de la Banque mondiale considèrent que le changement climatique menace gravement le développement dans le monde. Cette menace accroît l'instabilité et contribue à la pauvreté, à la fragilité et aux migrations. L'action climatique offre aussi des possibilités d'investissement au secteur privé. IFC se déploie dans l'univers climatique depuis les années 1980, lorsqu'elle a commencé à financer des projets simples concernant les énergies renouvelables. Depuis lors, ses opérations se sont diversifiées dans les secteurs de la construction écologique, du financement vert, de l'agro-industrie intelligente sur le plan du climat, et d'autres secteurs. Durant l'exercice 20, les projets ayant donné lieu à des engagements sous forme d'investissements devraient aider les clients d'IFC à réduire de 8,1 millions de tonnes d'équivalent CO₂ leurs émissions de gaz à effet de serre.

4. Les estimations de l'emploi sont calculées pour chaque projet au moyen du cadre d'évaluation de l'impact économique d'IFC. Le cadre fait intervenir des modèles sectoriels et retient diverses hypothèses concernant les pays et les secteurs. Dans le cas des intermédiaires financiers, l'estimation ne couvre que les montants rétrocedés par IFC. Les portefeuilles des banques clientes ont augmenté dans une plus large mesure que les financements propres d'IFC parce que, d'une part, les contributions d'IFC ont catalysé des financements supplémentaires et, d'autre part, cette augmentation a été convenue par voie de contrat avec IFC. L'expansion additionnelle, qu'il est difficile d'imputer de manière précise à une cause particulière, pourrait tenir à la création de plusieurs millions d'emplois.

SIGNIFICATION DES RÉSULTATS DU PORTEFEUILLE D'IFC EN CE QUI CONCERNE SA GESTION DE CE PORTEFEUILLE

À la clôture de l'exercice 20, IFC comptait dans son portefeuille 2 969 projets d'investissement actifs. La plupart de ces projets datant d'avant l'instauration de la notation du système AIMM, IFC a attribué des notes AIMM de façon rétrospective à un échantillon représentatif de son portefeuille d'investissements. La note AIMM du portefeuille pour l'exercice 20 permet de tirer plusieurs grandes conclusions quant au parcours d'IFC en ce qui concerne la réalisation d'un impact :

- La note AIMM moyenne du portefeuille pour l'exercice 20 était de 44. Par comparaison, la note AIMM ex ante attribuée aux mêmes projets était aussi de 44, ce qui donne à penser qu'au niveau du portefeuille, IFC a pu atteindre les résultats de développement attendus au moment de l'exécution des projets.

- Comparées à la note AIMM moyenne ex ante de 51 pour les projets au titre desquels IFC a pris des engagements durant l'exercice 20, la note AIMM moyenne de 44 pour le portefeuille lors de l'exercice de même que la note AIMM moyenne ex ante pour les projets approuvés avant l'introduction du cadre AIMM (40) indiquent qu'IFC a revu ses ambitions en matière d'impact à la hausse. Cette démarche est en cohérence avec l'objectif actuel d'IFC de « créer des marchés » en mettant rapidement en place des conditions favorisant un développement tiré par le secteur privé.
- Entre les exercices 19 et 20, la note AIMM moyenne du portefeuille a augmenté, passant de 42 à 44. Cette augmentation est entièrement imputable aux projets de l'exercice 19 (et à leurs notes plus fortes comme indiqué plus haut) pris en compte dans le portefeuille pour l'exercice 20.

Notes AIMM pour les services d'investissement par branche d'activité

PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ	EX.20		EX.19	
	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE
Industrie manufacturière, agro-industrie et services	41	3 %	38	3 %
Groupe des institutions financières	44	9 %	42	10 %
Infrastructure et ressources naturelles	49	23 %	48	23 %
Technologies de rupture et fonds pour l'innovation de rupture ⁵	45	18 %	41	14 %
IFC	44	11 %	42	11 %

Notes AIMM pour les services d'investissement par Région

PAR RÉGION	EX.20		EX.19	
	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE
Afrique subsaharienne	47	16 %	46	16 %
Amérique latine et Caraïbes	37	8 %	35	7 %
Asie de l'Est et Pacifique	47	11 %	45	10 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	44	21 %	45	25 %
Europe et Asie centrale	39	7 %	37	6 %
Asie du Sud	47	7 %	46	9 %
Monde	43	10 %	35	0 %
IFC	44	11 %	42	11 %

5. Il s'agit d'un nouveau département créé durant l'exercice 20 qui englobe tous les sous-secteurs du précédent à l'exercice 19 (télécom, médias, technologie et capital-risque) sauf l'infrastructure des télécommunications.

L'efficacité sur le plan du développement des projets de services de conseil est évaluée au moment de l'achèvement du projet. Durant l'exercice 20, 134 projets de services-conseil qualifiés pour une évaluation ex post ont été achevés pendant cette période et ont fait l'objet

d'auto-évaluations aux fins de notation de l'efficacité dans le domaine du développement. À l'instar de la performance de l'exercice 19, 73 % des projets ont été jugés couronnés de succès ou mieux, au-delà de la cible de 65 % fixée par IFC.

Note de l'efficacité des services-conseil dans le domaine du développement⁶ par Région

	EX.20	EX.19
Monde ⁷	67 %	100 %
Afrique subsaharienne	66 %	68 %
Asie du Sud	86 %	70 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	88 %	67 %
Amérique latine et Caraïbes	75 %	64 %
Europe et Asie centrale	75 %	94 %
Asie de l'Est et Pacifique	70 %	74 %
IFC	73 %	73 %

Note de l'efficacité des services-conseil dans le domaine du développement⁸ par domaine d'activité⁹

	EX.20	EX.19
Groupe des institutions financières	79 %	79 %
Industrie manufacturière, agro-industrie et services	67 %	70 %
Infrastructure et ressources naturelles	57 %	100 %
Technologies de rupture et fonds pour l'innovation de rupture	100 %	0 %
Services-conseil pour les transactions	69 %	59 %
Autres services-conseil, y compris sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance	63 %	100 %
Services-conseil par l'intermédiaire du Pôle croissance équitable, finance et institutions	77 %	74 %
IFC	73 %	73 %

Les clients bénéficiant des investissements et des services-conseil d'IFC ont eu du mal à communiquer les données du fait de la COVID-19. Face à cette situation, la direction d'IFC a décidé d'élargir le champ de collecte de l'information pour assurer l'efficacité du contrôle de la qualité et de l'assurance externe. Les données complètes seront publiées dans la version finale en ligne du rapport annuel d'IFC, à l'adresse www.ifc.org/annualreport.

IFC contribue par ses investissements directs et ses services de conseil à plusieurs objectifs de développement durable (ODD). La mission d'IFC et le double objectif du Groupe de la Banque mondiale sont en cohérence avec les ODD 1 et 10, à savoir « éliminer la pauvreté » et « réduire les inégalités ». Au niveau sectoriel stratégique, IFC encourage les projets d'investissement et de services-conseil dans les domaines de l'infrastructure, l'agriculture, l'inclusion financière, la santé et l'éducation, conformément aux ODD 2, 3, 4, 6, 7 et 9.

6. La note de l'efficacité du développement est calculée en pourcentage des projets notés pour la plupart comme « réussis ou meilleurs » sur le nombre total de projets de services-conseil notés dans l'évaluation ex post pour un exercice donné.

7. Les notes de l'efficacité du développement à l'échelle mondiale pour les exercices 19 et 20 sont basées sur moins de 5 projets notés.

8. Les notes de l'efficacité du développement pour les exercices 19 et 20 en ce qui concerne les technologies de rupture et le fonds pour l'innovation de rupture, et pour l'exercice 20 dans le domaine de l'infrastructure et ressources naturelles et d'autres services-conseil, notamment sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance, sont basées sur moins de 5 projets notés.

9. Les catégories d'activité sont différentes de celles de l'année dernière pour refléter la réaffectation des services-conseil. Les données de l'exercice 19, qui servent de comparateurs, ont aussi été recalculées.

Dans tous les secteurs et toutes les régions, IFC s'attache à promouvoir la création d'emplois et la croissance économique, l'égalité des genres, la viabilité environnementale et sociale, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, conformément aux ODD 8, 5, 12 et 13 respectivement. De plus, IFC privilégie les partenariats avec les investisseurs privés pour mobiliser de nouvelles sources de financement, conformément à l'ODD 17.

Le cadre de mesure des résultats d'IFC, composé surtout d'indicateurs de résultats sectoriels, dont les indicateurs harmonisés pour les opérations du secteur privé, permet de maintenir la cohérence entre les objectifs d'IFC et les ODD.

LEÇONS TIRÉES DES AUTOÉVALUATIONS DES RÉSULTATS PAR IFC

IFC réalise des évaluations sectorielles et nationales de ses programmes pour pallier le manque de connaissances et apporter des solutions en temps réel grâce à la puissante boucle de rétroaction intégrée à ses opérations. Pour renforcer et améliorer cet exercice, IFC adoptera une approche révisée de l'évaluation qui lui permettra d'appliquer les principes du Groupe de la Banque mondiale en matière d'évaluation. Cette démarche devrait accroître l'utilisation des conclusions des autoévaluations pour influencer sur l'efficacité et l'efficacités d'IFC, guider la définition des grandes priorités et améliorer l'élaboration et l'exécution de la stratégie 3.0 d'IFC. Elle s'articule autour d'un programme de travail triennal, d'un processus structuré d'amélioration de la sélectivité et de la visibilité, et d'une plus grande attention à la rigueur technique et la cohérence.

Durant l'exercice 20, IFC a réalisé 10 évaluations. Au total, 11 évaluations en cours ont dû être prolongées en raison de la COVID-19. Le portefeuille compte 39 évaluations actives. Principales conclusions des évaluations réalisées sur quelques projets durant l'exercice 20 :

Évaluation du mécanisme de financement baptisé « The Women Entrepreneurs Opportunity Facility (WEOF) »

L'évaluation du mécanisme the *Women Entrepreneurs Opportunity Facility* (WEOF), partenariat entre l'initiative 10,000 *Women* de Goldman Sachs et le programme *Banking on Women* d'IFC indique qu'au cours des cinq dernières années, le mécanisme a engagé 1,45 milliard de dollars au profit des institutions financières locales en vue de l'octroi de crédits à des entreprises appartenant à des femmes. En octobre 2019, ce mécanisme de financement, le premier du genre, avait prêté soutien à près de 53 000 entrepreneurs dans les pays en développement par l'intermédiaire de 53 institutions financières dans 33 pays. Le WEOF a largement dépassé les objectifs fixés à son lancement en 2014. En effet, le mécanisme a déjà engagé plus du double de l'objectif initial qui était de mobiliser 600 millions de dollars au profit des institutions financières des pays émergents

pour l'octroi de crédits aux petites et moyennes entreprises (PME) détenues par des femmes.

Les institutions financières participant au WEOF affichent une croissance saine et des actifs de qualité dans leurs portefeuilles de PME détenues par des femmes, résultat qui contribuera à mettre en place un marché financier plus ouvert à tous, et à combler quelque peu le besoin de financement d'un montant de 1 500 milliards de dollars par les entreprises appartenant à des femmes. Après cinq années, le WEOF renforce l'impact d'une plus grande attention portée aux femmes, notamment par des données sur le genre mieux ventilées et de premiers résultats faisant apparaître les femmes comme de meilleures emprunteuses.

Programme de réforme du climat de l'investissement en Éthiopie

Le programme a appliqué des réformes en ce qui concerne la politique en matière d'investissement, la création et l'exploitation des entreprises et la logistique du commerce. Les principales conclusions de l'évaluation sont les suivantes :

- Les réformes de la politique d'investissement ont contribué très largement à accroître les IDE en direction de l'Éthiopie au cours de ces dernières années (les flux nets d'IDE sont passés de 1,8 milliard de dollars en 2014 à 3,6 milliards de dollars en 2017). Le soutien d'IFC s'est traduit par des investissements supplémentaires d'un montant situé entre 228 millions et 281 millions de dollars. Une part de ces investissements est imputable à des interventions sectorielles, grâce auxquelles 32 investisseurs étrangers ont été amenés en Éthiopie, pour des engagements d'un montant oscillant entre 43 millions et 96 millions de dollars et ayant favorisé la création de 5 600 à 11 400 nouveaux emplois.
- Les réformes de la création et de l'exploitation des entreprises ont contribué à des économies de coût pour les entreprises estimées à 34 millions de dollars.
- Les réformes de la logistique du commerce et la réduction subséquente du temps des échanges ont produit des économies de coût estimées à 61 millions de dollars.

LE PERSONNEL ET LES PRATIQUES D'IFC

La culture d'entreprise d'IFC reflète sa détermination à lutter contre la pauvreté et à créer des opportunités pour les populations les plus vulnérables du monde en développement.

Le personnel et la gouvernance d'IFC

LA PLACE D'IFC DANS LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Le Groupe de la Banque mondiale constitue une source vitale d'assistance financière et technique pour les pays en développement. IFC est l'une des cinq entités membres du Groupe de la Banque ; elle demeure toutefois une entité juridique séparée ayant des statuts, un capital social, une structure financière, une direction et un personnel distincts.

Seuls les pays membres de la Banque mondiale peuvent adhérer à IFC. Au 30 juin 2020, le capital libéré d'IFC, d'un montant de l'ordre de 19,57 milliards de dollars, était détenu par 185 pays membres.

Les pays membres d'IFC, ses actionnaires, lui fournissent un important appui

PAYS MEMBRES	PART DU CAPITAL
États-Unis	22,19
Japon	6,33
Allemagne	5,02
France	4,72
Royaume-Uni	4,72
Inde	4,01
Fédération de Russie	4,01
Canada	3,17
Italie	3,17
Chine	2,41
175 AUTRES PAYS	40,25

IFC collabore avec le secteur privé pour créer des opportunités là où elles font le plus défaut. Depuis sa création en 1956, elle a engagé pour son propre compte plus de 267 milliards de dollars au titre d'investissements dans le secteur privé des pays en développement et elle a mobilisé plus de 54 milliards de dollars supplémentaires auprès de tiers.

IFC collabore étroitement avec d'autres membres du Groupe de la Banque pour mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'IFC

Chacun des pays membres d'IFC nomme un Gouverneur et un suppléant. Le Conseil des Gouverneurs est investi des pouvoirs de la Société dont il délègue la majeure partie à un Conseil de 25 Administrateurs. Le nombre de voix dont ces derniers disposent pour décider des questions qui leur sont soumises est fonction de la part du capital de la Société émanant des pays représentés par chaque Administrateur.

Les Administrateurs se réunissent régulièrement au siège du Groupe de la Banque mondiale à Washington pour examiner les projets d'investissement, prendre les décisions nécessaires en la matière et donner des orientations stratégiques à la direction de la Société. Le Président du Groupe de la Banque mondiale est également le Président d'IFC.

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL DE DIRECTION

Le traitement du Président du Groupe de la Banque mondiale est déterminé par les Administrateurs. Le niveau de rémunération du Directeur général d'IFC correspond au point médian entre le niveau de rémunération le plus élevé du barème applicable au personnel de l'institution, tel qu'il est établi chaque année sur la base d'enquêtes indépendantes sur les rémunérations aux États-Unis, et le niveau de rémunération du Président du Groupe de la Banque mondiale. Les rémunérations des membres du personnel de direction sont communiquées au public.

La rémunération annuelle du Directeur général d'IFC, Philippe Le Houérou, s'est élevée à 433 000 dollars, nette d'impôts.

L'obligation de rendre compte et le contrôle

IFC s'emploie à créer des opportunités innovantes pour les communautés dans lesquelles elle opère, mais elle a aussi des comptes à rendre aux populations touchées par les projets qu'elle finance. Au cours des dernières années, IFC a pris des mesures importantes pour renforcer ses pratiques en matière de reddition des comptes et de transparence : elles sont aujourd'hui parmi les plus solides développées par des institutions financières internationales. Elle a d'abord réexaminé son approche et adopté une démarche lui permettant de résoudre les problèmes de façon dynamique dès qu'ils se posent et de changer le cap en temps réel. IFC a aussi pris un ensemble d'autres mesures de transparence supplémentaires destinées à conforter le public dans la certitude qu'elle applique les normes les plus élevées à ses projets.

Fait important de l'exercice 20, le Conseil a commis un examen indépendant pour mieux renforcer l'obligation de rendre compte d'IFC. Un groupe d'experts a produit un rapport contenant des recommandations que le Conseil examinera ultérieurement. Au-delà de l'amélioration de l'obligation de rendre compte, les recommandations visent aussi à mieux traiter les griefs des populations qui subissent les effets des projets financés par IFC.

OBLIGATION DE RENDRE COMPTE

DÉPARTEMENT DES POLITIQUES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

En 2019, IFC a adopté deux changements structurels importants visant à améliorer la fonction de contrôle des politiques et des risques environnementaux et sociaux, en appui de sa stratégie de renforcement de son engagement dans des marchés difficiles. Tout d'abord, pour accroître l'adhésion des équipes de projets d'investissement et de services-conseil aux questions environnementales, sociales et de gouvernance, le département chargé de fournir des conseils et d'apporter des solutions dans ces domaines a été intégré à la vice-présidence des opérations. Parallèlement, pour assurer la fonction de garant des politiques et normes environnementales et sociales et jouer le rôle de « centre de contrôle » des questions environnementales et sociales, IFC a créé un nouveau département des politiques et risques environnementaux et sociaux qui rend directement compte au directeur général. Le nouveau département assure le contrôle des projets d'IFC comportant des risques élevés, encadre les réponses que les équipes de projet apportent aux griefs des acteurs concernés et peut mobiliser une équipe d'intervention rapide le cas échéant pour des projets complexes et sensibles.

LE BUREAU DU CONSEILLER/OMBUDSMAN

Les populations touchées par les impacts environnementaux et sociaux négatifs de projets d'IFC peuvent faire part de leurs préoccupations au Bureau du conseiller/ombudsman pour l'application des directives (CAO), qui est le mécanisme de responsabilisation indépendant d'IFC. Le CAO rend directement compte au président du Groupe de la Banque mondiale.

Le CAO a pour mission de traiter les plaintes des personnes touchées par des projets d'IFC de manière juste, objective et équitable — dans le but d'améliorer les résultats environnementaux et sociaux des projets et de renforcer la responsabilité publique d'IFC.

Le CAO s'emploie à résoudre les problèmes entre les populations touchées et les responsables des projets IFC en poursuivant une démarche collaborative de recherche de solutions dans le cadre de sa fonction de règlement des différends. Ayant aussi pour mission de s'assurer de l'application des directives, il vérifie de manière indépendante que les projets d'IFC donnent lieu à l'exercice d'une diligence raisonnable et sont poursuivis conformément aux directives et, par conséquent, que leurs résultats cadrent avec les engagements pris par IFC dans les domaines environnementaux et sociaux. Enfin, en vertu de sa fonction consultative, le CAO présente des avis concernant les préoccupations environnementales et sociales de portée plus générale dans le but d'améliorer la performance d'IFC.

Durant l'exercice 20, le CAO a traité 59 dossiers portant sur des projets d'IFC et de la MIGA dans 33 pays. Huit de ces dossiers correspondaient à de nouvelles plaintes

admissibles ; le CAO a clos 12 dossiers durant l'exercice. De plus amples informations sur les relations entre IFC et les activités du CAO sont disponibles à l'adresse www.cao-ombudsman.org.

LE GROUPE INDÉPENDANT D'ÉVALUATION

Le Groupe indépendant d'évaluation (IEG) est une unité indépendante qui rend compte directement au Conseil des Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale.

Il a pour mission de renforcer les institutions du Groupe de la Banque mondiale en procédant à des évaluations qui orientent leurs stratégies et leurs activités futures — et, en fin de compte, d'accroître l'efficacité dans le domaine du développement.

L'IEG évalue les résultats des opérations d'IFC et formule des recommandations pour les améliorer. Ses recommandations contribuent aussi à l'apprentissage interne en influençant la formulation des nouvelles orientations, politiques et procédures ainsi que des stratégies nationales et sectorielles. Cette année, l'IEG a évalué les contributions d'IFC à la création de marchés et à la mobilisation de capitaux dans le cadre de sa nouvelle stratégie, IFC 3.0. Il a recommandé de renforcer les actions menées pour mieux comprendre les possibilités de création de marchés, d'élargir l'accès aux marchés des populations mal desservies, et d'évaluer régulièrement les capacités dont dispose IFC pour prendre des risques en poursuivant des activités dans des pays dotés de structures précaires.

Les examens annuels des résultats et de la performance du Groupe de la Banque mondiale et d'autres grands rapports de l'IEG sont disponibles sur le site web de ce dernier à l'adresse <http://ieq.worldbankgroup.org>.

CONTRÔLE

VICE-PRÉSIDENTE AUDIT INTERNE DU GROUPE

L'audit interne du Groupe (GIA) fournit assurances et conseils indépendants, objectifs et perspicaces prenant en compte les risques pour protéger et renforcer la valeur du Groupe de la Banque mondiale. Le GIA donne à l'équipe de direction et au Conseil des Administrateurs l'assurance

raisonnable que les processus de gestion et de contrôle des risques, ainsi que leur gouvernance générale, sont pertinents et efficaces. Le GIA rend compte au Président et est placé sous la tutelle du Comité d'audit.

Pour plus d'informations sur le GIA :

rendez-vous sur le site www.worldbank.org/internalaudit.

VICE-PRÉSIDENTE DÉONTOLOGIE INSTITUTIONNELLE

Conformément à l'engagement du Groupe de la Banque mondiale de lutter contre la corruption et la prévenir, la vice-présidente Déontologie institutionnelle (INT) enquête sur les allégations de fraude et de corruption dans les projets financés par le Groupe de la Banque, et sur le personnel et les fournisseurs du Groupe de la Banque. INT, qui est une unité indépendante au sein de l'institution, joue un rôle essentiel en aidant le Groupe de la Banque à exercer sa responsabilité fiduciaire sur les ressources du développement qu'il administre. Ainsi, il applique des sanctions aux entreprises et personnes extérieures au Groupe de la Banque et prend des mesures disciplinaires contre le personnel de l'institution convaincu de fraude, corruption, collusion, coercition ou obstruction. À la suite des sanctions prises par INT, son Bureau chargé de la conformité collabore avec les entreprises et les personnes frappées pour remplir les conditions de la levée desdites sanctions. De plus, les efforts de prévention engagés cette année par INT ont permis de déceler et d'atténuer des risques pour l'intégrité dans 14 secteurs et 53 pays.

Durant l'exercice 20, le Groupe de la Banque a pris des sanctions contre 49 entreprises et personnes. INT a levé les sanctions prononcées contre 18 entreprises après qu'elles ont rempli les conditions requises. Le Groupe de la Banque a accepté 72 exclusions croisées décidées par d'autres banques multilatérales de développement. Au total, 38 exclusions décidées par le Groupe de la Banque satisfaisaient aux critères pour être acceptées par les autres banques multilatérales de développement.

Pour en savoir plus et lire le rapport annuel du système de sanctions du Groupe de la Banque mondiale, rendez-vous sur le site www.worldbank.org/integrity.

Pour signaler des actes présumés de fraude ou de corruption dans les projets financés par le Groupe de la Banque mondiale, rendez-vous sur le site www.worldbank.org/fraudandcorruption.

Partenariats mondiaux

Les partenariats sont essentiels à la mission d'IFC. Les financements apportés par les partenaires en appui aux activités d'IFC en amont, à ses services de conseil et ses financements mixtes, représentent un élément important de la mise en œuvre de sa stratégie, IFC 3.0, pour promouvoir une prospérité partagée et réduire les inégalités. Cet appui des partenaires contribue à atténuer les risques inhérents à la création de nouveaux débouchés et au développement de nouveaux produits dans le but de mobiliser les investissements du secteur privé.

IFC renforce l'impact de ses partenariats en collaborant avec d'autres institutions de développement et en tirant parti des ressources du Groupe de la Banque mondiale. Les partenariats facilitent le transfert de connaissances tout en renforçant les capacités des entreprises et des institutions à relever les défis importants des environnements les plus difficiles dans le monde.

COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT

IFC collabore avec les autorités de plus de 30 pays, 20 fondations et sociétés et divers partenaires multilatéraux et institutionnels. Durant l'exercice 20, ses partenaires de développement ont engagé 288 millions de dollars pour soutenir ses activités en amont et ses services-conseil et 22 millions de dollars dans des initiatives de financement mixte pour lui fournir un appui dans le domaine des investissements du secteur privé dans les pays les plus touchés par la fragilité et les conflits, ainsi que dans des projets axés sur la parité hommes-femmes, l'action climatique, l'inclusion financière, les infrastructures durables, l'agro-industrie et l'industrie manufacturière.

IFC invite les partenaires à se joindre à la riposte qu'elle oppose à la COVID-19 en apportant une aide ciblée destinée à protéger le secteur privé, à reconstruire les économies et à fournir des ressources vitales. Sa réponse à la pandémie s'articule autour de la relance et la résilience, moteurs de ses activités en amont qui mettent l'accent sur la création de projets qui attireront les investissements vers les pays en développement.

IFC consolide les partenariats qu'elle noue en organisant des manifestations importantes ou en y participant, notamment le Forum sur le financement du développement, l'une des grandes réunions organisées par le Groupe de la Banque mondiale axée sur la mobilisation des investissements du secteur privé dans quelques secteurs et pays. La cinquième édition du Forum, qui s'est tenue en Côte d'Ivoire en octobre 2019, a porté sur les solutions de développement du secteur privé à l'appui des pays du Sahel.

Les exemples ci-après comptent parmi les engagements pris durant l'exercice 20 par les partenaires de développement :

En Afrique et au Moyen-Orient, des initiatives nouvelles et anciennes, dont celles ci-après, ont reçu l'appui des partenaires de développement d'IFC :

- Le fonds baptisé *Kakuma Kalobeyi Challenge Fund* est un mécanisme de financement concurrentiel destiné à encourager l'investissement privé à Kakuma et Kalobeyi, des zones d'accueil des réfugiés au Kenya. Il a pour but de faciliter une meilleure intégration économique des populations déplacées dans les pays d'accueil. Le projet a reçu des financements de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Suisse et du Royaume-Uni.
- En partenariat avec la Norvège, IFC a lancé les *Fragile and Conflict-Affected Platforms*, destinés aux pays du Sahel et de la région du lac Tchad ainsi que de la Corne de l'Afrique et au Yémen. L'initiative a pour objet de promouvoir le développement des entreprises locales et du secteur privé, de faciliter les investissements et d'améliorer les opportunités d'emploi et les moyens d'existence.
- Le pacte du G20 avec l'Afrique et l'initiative visant à fournir des conseils sur *Les femmes, l'entreprise et le droit* en Afrique ont vu le jour grâce à un partenariat avec la Norvège.
- Le nouveau programme de développement du secteur privé de la MENA collabore avec les Pays-Bas dans une initiative combinant les services-conseil et des financements mixtes à des conditions favorables pour catalyser l'investissement du secteur privé, promouvoir l'esprit d'entreprise et améliorer l'emploi des femmes et des jeunes au Moyen-Orient.
- Dans un partenariat avec la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni, IFC a procédé au lancement de la deuxième phase du mécanisme de promotion des PME de la MENA, qui a pour objet d'améliorer l'accès des micros-, petites et moyennes entreprises aux financements, de promouvoir la création d'emplois durables et d'encourager une croissance tirée par le secteur privé.

En Asie, le programme de connectivité de l'infrastructure dans la région d'Asie du Sud (South Asia Regional Infrastructure Connectivity (SARIC) Program) est un nouveau partenariat qui entend accélérer les investissements dans les énergies propres et les transports dans la région la moins intégrée au monde, avec le soutien de l'Australie. Aux Fidji, la Nouvelle-Zélande s'est jointe à l'Australie pour apporter un appui supplémentaire aux efforts engagés par IFC pour favoriser le développement du secteur privé et les investissements directs, accompagner la réforme réglementaire et stimuler le développement des PME dans le pays.

En Europe et Asie centrale, l'Autriche, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni ont contribué à plusieurs programmes dans la région :

- L'Autriche a prêté soutien aux premières phases de l'élaboration de projets par l'intermédiaire de la plateforme baptisée *Sustainable Upstream Infrastructure Platform* et le programme pour les villes durables d'IFC afin de promouvoir la croissance verte, une meilleure connectivité et des moyens de transport viables.
- La Suisse a contribué aux services de conseil fournis par IFC pour les transactions au titre de partenariats publics-privés et à la promotion des investissements directs grâce à de meilleures normes environnementales, sociales et de gouvernance. La Suisse a aussi fourni des financements pour améliorer la compétitivité du secteur manufacturier en Serbie et en Macédoine du Nord et, en Ukraine, elle accompagne IFC dans ses activités de promotion de l'inclusion financière.
- Au Moldova, le partenariat entre IFC et la Suède ouvre des débouchés aux produits agricoles et au bétail du pays. La Suède soutient aussi la compétitivité agricole en Géorgie.
- Le Royaume-Uni a prêté un appui dans le domaine de la bonne gouvernance, notamment de l'autonomisation économique des femmes en Arménie et de l'inclusion financière en Ukraine, particulièrement en ce qui concerne les financements et les services financiers.

De nombreux programmes mondiaux accompagnent les activités d'IFC dans les régions :

- L'Allemagne et le Royaume-Uni ont contribué aux services de conseil sur les partenariats publics-privés d'IFC dans le but de créer une réserve de projets d'infrastructure susceptibles de bénéficier de financements, afin de mobiliser l'investissement privé.
- Le Programme conjoint des marchés des capitaux (J-CAP) s'est associé à la Norvège et à l'Allemagne pour soutenir le développement du financement à long terme et de marchés des capitaux locaux bien réglementés. La Suisse a contribué au Programme mondial des marchés des capitaux.

- La Norvège a prêté soutien au Partenariat pour des PME résilientes, efficaces et viables (PRESS) et au programme d'IFC *Sourcing2Equal* qui veulent remédier au manque d'accès aux marchés des PME appartenant à des femmes en favorisant des modes d'approvisionnement faisant une place aux femmes.
- Le mécanisme appelé *Facility for Investment Climate Advisory Services (FIAS)* a bénéficié d'une aide supplémentaire de l'Autriche et de l'Irlande.
- En partenariat avec le Royaume-Uni, le programme intitulé *TechEmerge Sustainable Cooling Innovation Program* vise à améliorer l'efficacité, réduire la consommation énergétique et éviter les émissions de GES en attirant les financements publics et privés en vue de la construction d'édifices certifiés écologiques.
- Le réseau pour l'investissement d'impact dans le domaine du développement (*Development Impact Investment Network*) s'est allié au Royaume-Uni et au Danemark pour lancer un projet pilote triennal d'harmonisation des approches dans les pays émergents.
- Le Royaume-Uni, l'Union européenne et les États-Unis ont participé aux initiatives visant à réduire les coûts associés aux flux des produits le long des chaînes d'approvisionnement, et à harmoniser les pratiques avec l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges.
- L'Union européenne continue d'apporter son soutien à *Better Work* en vue de l'amélioration des conditions de travail et du respect des droits des travailleurs pour rendre le secteur de la confection plus compétitif.
- Le Luxembourg poursuit sa collaboration avec IFC afin de mobiliser les institutions financières dans la lutte contre le blanchiment des capitaux dans le financement du commerce.
- Le Japon continue d'accompagner les projets d'IFC dans divers régions et secteurs grâce aux contributions annuelles de son fonds fiduciaire *Comprehensive Japan Trust fund (CJTF)*.
- L'Espagne s'est jointe à IFC pour des activités d'assistance technique en Amérique latine et en Afrique.
- IFC a reçu des fonds des Pays-Bas dans le cadre du Partenariat pour l'emploi et l'éducation des personnes déplacées de force et les communautés d'accueil (PROSPECTS), qui regroupe IFC, l'Organisation internationale du travail (OIT), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Banque mondiale.
- IFC collabore aussi avec la Fondation BHP sur le *Disclosure to Development Program*, qui vise à améliorer l'efficacité de la communication des données financières par le secteur minier.

Engagements financiers au titre des services-conseil d'IFC (équivalent en millions de dollars)

État récapitulatif	EX. 20	EX. 19
États	267,79	290,11
Partenaires institutionnels/multilatéraux	14,14	95,12
Sociétés, fondations et ONG	6,02	5,00
Total	287,95	390,23
États	EX. 20	EX. 19
Allemagne	25,17	16,02
Australie	7,19	2,75
Autriche	7,19	3,15
Canada	0,00	2,66
Danemark	0,89	10,31
Espagne	3,39	0,00
États-Unis	3,05	11,02
Finlande	0,00	1,77
France	0,00	2,29
Irlande	0,66	1,04
Italie	0,00	9,00
Japon	9,37	8,26
Luxembourg	1,16	1,39
Nouvelle-Zélande	2,50	6,57
Norvège	19,37	15,09
Pays-Bas	52,25	84,01
Royaume-Uni	90,15	76,60
Suède	23,44	21,68
Suisse	21,99	16,51
Total	267,79	290,11
Partenaires institutionnels/multilatéraux	EX. 20	EX. 19
Commission européenne	6,85	73,07
Fonds d'investissement climatique (CIF)	0,65	2,20
Fonds pour la transition dans la région MENA	0,00	0,35
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	0,85	0,00
Mécanisme mondial de financement des infrastructures (GIF)	5,79	0,00
Private Infrastructure Development Group (PIDG)	0,00	19,50
Total	14,14	95,12
Sociétés, fondations et ONG	EX. 20	EX. 19
BHP Foundation	5,02	0,00
Fondations Stichting IKEA	0,00	5,00
Fondation Wells Fargo	1,00	0,00
Total	6,02	5,00

Engagements financiers au titre des initiatives de financement mixte d'IFC (équivalent en millions de dollars)

Partenaires de développement	EX. 20	EX. 19
Fondation Bill et Melinda Gates	0,00	5,00
Nouvelle-Zélande	0,00	2,50
Pays-Bas	21,70	11,60
Royaume-Uni	0,00	102,51
Total	21,70	121,61

COLLABORATION AVEC DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

IFC collabore avec des institutions internationales pour renforcer la contribution du secteur privé au financement du développement. Au nombre de ces institutions figurent les Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), des banques multilatérales de développement (BMD) et des institutions financières de développement (IFD).

IFC collabore avec des institutions internationales pour contribuer à renforcer les partenariats mondiaux à l'appui des cibles ambitieuses du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et axer sa riposte face à la COVID-19 sur les plus vulnérables et fragiles.

IFC soutient l'Alliance mondiale des investisseurs en faveur du développement durable (GISD), réunie en 2019 par le Secrétaire général des Nations Unies pour recueillir les réflexions des dirigeants du secteur privé dans le but de trouver des solutions viables permettant d'intensifier et de mobiliser les financements et les investissements en faveur des ODD.

IFC collabore avec des BMD par l'intermédiaire de la plateforme des banques multilatérales de développement, qui offre au système des BMD un cadre de collaboration à la promotion de l'investissement privé dans les pays les plus vulnérables.

IFC joue aussi le rôle de chef de file des IFD dans le cadre de projets pilotes dans des pays, une initiative censée approfondir l'impact des activités des partenaires de développement dans les contextes les plus fragiles et difficiles. La crise de COVID-19 ayant mis en évidence la nécessité d'une collaboration plus étroite, IFC a préparé un nouvel accord, dit Accord-cadre de collaboration, couvrant une panoplie d'activités notamment sur les projets en amont des investissements.

IFC a collaboré avec des BMD et des IFD à l'établissement d'un rapport conjoint sur la Mobilisation de financements privés, exercice auquel 27 BMD et IFD ont participé. Selon la troisième édition de ce rapport publié en août 2019, les BMD et les IFD ont mobilisé dans les pays à revenu faible et intermédiaire plus de 69 milliards de dollars au total auprès d'investisseurs privés en 2018.

Gestion du portefeuille

La gestion du portefeuille d'IFC vise essentiellement à bâtir et à gérer de manière dynamique un portefeuille offrant un bon rendement financier ainsi qu'un fort impact au plan du développement. À cette fin, la Société associe une forte présence sur le terrain à une connaissance approfondie des secteurs. Cette approche lui permet de rester en contact avec ses clients, d'être proche des marchés, de suivre les évolutions et d'anticiper les impacts sur ses clients.

Le Comité des Opérations, constitué au niveau de la direction d'IFC, procède à un examen régulier de l'ensemble du portefeuille d'environ 58,7 milliards de dollars pour le compte propre de la Société, en analysant les tendances générales ainsi que des projets particuliers. Cet examen est complété par une analyse approfondie consacrée chaque mois aux principaux engagements d'IFC au niveau des secteurs, des pays ou des produits. De surcroît, les examens trimestriels des résultats du portefeuille d'IFC sont présentés au Conseil, de même qu'une évaluation approfondie à la fin de chaque exercice. Les équipes chargées des investissements, basées pour la plupart dans les bureaux extérieurs, complètent ces examens généraux par des évaluations trimestrielles de chaque élément d'actif, aussi bien pour les titres de créances que pour les prises de participation.

Au niveau institutionnel, IFC combine l'analyse de la performance de son portefeuille à sa profonde connaissance des secteurs, aux informations sur les marchés locaux et aux projections tant sur les tendances macroéconomiques que sur l'évolution du marché à l'échelle mondiale pour éclairer les prises de décisions concernant les futurs investissements. En outre, la Société procède régulièrement à des tests de vulnérabilité pour évaluer la performance du portefeuille par rapport à l'évolution possible de la conjoncture macroéconomique et aussi pour cerner et atténuer les risques. Cette démarche a récemment montré toute son importance, au regard des répercussions de la COVID-19 sur les clients d'IFC.

Au niveau des projets, les équipes multidisciplinaires d'IFC — notamment ses spécialistes de l'investissement et des secteurs — suivent de près la performance des investissements et le respect des accords d'investissement. À cette fin, IFC réalise, entre autres, des visites sur place pour évaluer la mise en œuvre des projets et entretient des rapports étroits avec les promoteurs ainsi que des représentants de l'État, le cas échéant, pour identifier d'éventuels problèmes le plus tôt possible et formuler des solutions adaptées. La Société procède également à un suivi de la performance environnementale et sociale de ses clients sur la base des risques et mesure leur performance financière ainsi que les résultats obtenus sur le front du développement.

Après la crise financière qui a frappé en 2008, IFC a intensifié ses prises de participation. Depuis 2016, elle a modifié sa manière de procéder dans ce domaine dans le but d'améliorer les résultats sur le plan du développement ainsi que la performance globale. Cette démarche s'est traduite par une progression plus lente et une plus grande sélectivité.

Au cours des deux dernières années, IFC a réussi à céder un ensemble d'actifs matures pour lesquels elle était arrivée au bout de son rôle de développement. Ce rééquilibrage du portefeuille de participations est l'aboutissement d'exercices réguliers de distribution stratégique des actifs et de construction du portefeuille, qui donnent lieu à des ajustements périodiques, si nécessaire.

Les responsables des participations dans les secteurs d'activité mondiaux, fonction qui a amélioré la structure de notre gouvernance, contribuent de manière fondamentale à la recherche stratégique d'opportunités, à la supervision exercée au niveau central et à la gestion des participations de plus en plus importantes et complexes d'IFC pendant toute la durée du cycle de l'investissement. Sous la direction de ces responsables, la Société a observé ces deux dernières années une amélioration régulière de la performance de son portefeuille, hélas interrompue par la COVID-19. Malgré la gravité de la crise économique actuelle, IFC continue de porter son attention sur la recherche active ainsi que l'exécution de prises de participation et l'offre de financements mezzanines destinés à recapitaliser les sociétés et les institutions financières et à accompagner les entreprises en phase de développement conformément aux priorités stratégiques d'IFC.

IFC doit impérativement mobiliser des capitaux pour mener à bien sa riposte face à la pandémie de COVID-19. Elle facilite aussi la reconstruction des marchés au lendemain de la crise et favorise la reprise des flux de financements privés en direction des pays émergents, pour atteindre son objectif d'avoir un impact à grande échelle. À court terme, IFC aura recours, par l'intermédiaire de l'AMC, au co-investissement. Ces moyens de financement utiliseront probablement une structure de mobilisation simple par laquelle les investisseurs joindront automatiquement leurs ressources à celles d'IFC.

Le Département des opérations spéciales est chargé de déterminer les mesures qu'il convient de prendre lorsque des projets connaissent des difficultés financières. Il s'efforce de veiller à la poursuite de ces projets pour qu'ils produisent l'impact de développement prévu et négocie des accords avec les créanciers et actionnaires pour répartir la charge des restructurations. Les investisseurs et autres partenaires participant aux opérations d'IFC sont tenus informés et IFC les consulte ou demande leur consentement, le cas échéant.

La gestion active du portefeuille demande l'existence d'informations à jour et fiables permettant de prendre des décisions. IFC continue d'investir dans les systèmes de technologies de l'information pour faciliter la gestion de son portefeuille. Elle a aussi renforcé la structure d'appui de son portefeuille en créant une Unité de soutien des opérations institutionnelles qui, à terme, couvrira les équipes sectorielles et régionales.

Gestion des risques

GESTION DES RISQUES AU SEIN DES ENTREPRISES

IFC procède à des investissements à long terme dans le cadre du secteur privé des pays émergents, notamment pour apporter des financements sur les marchés les plus difficiles. Ce faisant, elle s'expose à divers risques financiers et non financiers, dont elle doit absolument gérer l'évolution de manière active pour pouvoir accomplir sa mission.

IFC a conçu son cadre de gestion des risques d'entreprise de manière à pouvoir gérer avec prudence l'impact de ses activités sur sa réputation et ses résultats financiers. Dans ce contexte, ses efforts de gestion des risques visent expressément à aligner ses résultats sur son orientation stratégique.

IFC a formulé des directives qui indiquent la mesure dans laquelle elle est prête à accepter de prendre des risques pour atteindre ses objectifs de développement. Ces directives reflètent les valeurs fondamentales de la Société, qui consistent à maximiser son impact sur le développement, à préserver sa viabilité financière et à protéger sa réputation.

TRÉSORERIE

Mobilisation des financements

IFC mobilise des fonds sur les marchés financiers internationaux pour accorder des prêts au secteur privé et pour conserver sa note AAA en veillant à disposer de liquidités suffisantes.

Les émissions comprennent des obligations de référence dans de grandes monnaies telles que le dollar des États-Unis, des émissions thématiques à l'appui de priorités stratégiques telles que le changement climatique et des émissions dans des monnaies de pays émergents pour promouvoir le développement des marchés financiers. La majeure partie des prêts consentis par IFC sont libellés en dollars, mais la Société emprunte dans de nombreuses monnaies de manière à diversifier l'accès aux capitaux, réduire le coût des emprunts et soutenir les marchés financiers locaux.

IFC a été l'un des premiers émetteurs d'obligations vertes. Depuis le lancement de son programme en 2010, IFC a contribué à catalyser le marché et libérer les capitaux du secteur privé pour financer des projets climato-intelligents. En 2013, elle a contribué à transformer le marché spécialisé des obligations vertes en un marché principal, grâce à deux émissions symboliques d'obligations de référence d'un montant de 1 milliard de dollars. Durant l'année écoulée, IFC a franchi la barre des 10 milliards de dollars d'émissions d'obligations vertes cumulées à la suite d'une transaction historique avec le Fonds d'investissement des pensions du gouvernement japonais (GPIF).

Son objectif est de continuer à fournir les liquidités dont a tant besoin le marché obligataire naissant. Parallèlement, en sa qualité de nouveau président du comité de pilotage des obligations vertes, sociales et durables, IFC axera ses relations avec les investisseurs sur la sensibilisation de ces derniers aux avantages de ces produits. Elle dirigera en outre la concertation sur les cadres et la transparence des rapports sur les impacts des projets présentés aux investisseurs, avec le soutien

de l'Association internationale des marchés financiers et de ses partenaires du secteur privé.

Investir en faveur d'un développement durable est désormais un concept courant, mais il faut combler le déficit de financement énorme pour espérer atteindre les ambitieux objectifs mondiaux de développement. Face aux répercussions graves de la COVID-19 sur la majeure partie de l'économie mondiale, la mission d'IFC est plus que jamais impérieuse. Les obligations sociales offrent aux investisseurs la possibilité de réaliser des gains financiers tout en contribuant à réduire les problèmes sociaux qui menacent la société, ou à améliorer l'accès des personnes mal desservies aux services de base.

Du fait de la COVID-19 et des problèmes sociaux causés par le coronavirus, les obligations sociales ont aujourd'hui la part belle du marché des obligations thématiques et sont plus demandées que jamais. La plupart des émissions d'obligations sociales réalisées cette année avaient trait au financement de questions en lien avec la crise de COVID-19. On continue d'observer une augmentation sensible des émissions d'obligations sociales en réponse à la COVID-19. Les chiffres laissent apparaître un accroissement des émissions d'obligations sociales de plus de 200 % par rapport à la même période l'année dernière (6 milliards de dollars en cette période en 2019 contre 26 milliards de dollars depuis le début de 2020).

Malgré la volatilité du marché en mars, IFC a émis la plus importante obligation sociale de son histoire, d'un montant de 1 milliard de dollars. Nous avons reçu des ordres pour plus de trois fois et demie ce montant. Le produit des émissions obligataires sociales d'IFC permet de soutenir les populations vulnérables et d'aider les individus à accéder aux services essentiels (les soins de santé, la microfinance par exemple) ainsi que de créer des débouchés pour les femmes et les petits entrepreneurs.

Au cours de l'exercice 20, les nouveaux emprunts, notamment à moyen et à long terme, ont atteint au total 11,3 milliards de dollars.

GESTION DES LIQUIDITÉS

Le montant total des actifs liquides inscrits au bilan d'IFC était de 40,8 milliards de dollars au 30 juin 2020, contre 39,7 milliards de dollars l'exercice précédent. La plupart des actifs liquides sont détenus en dollars. Pour pallier les risques de change, les actifs libellés dans une devise autre que le dollar des États-Unis font l'objet d'une couverture en dollars ou sont compensés par des passifs libellés dans la même devise. Le montant total des actifs liquides qui doit être détenu est déterminé dans le but d'assurer un niveau de ressources suffisant pour que la Société puisse faire face à ses engagements même en cas de tensions sur les marchés. IFC garde des actifs liquides dans des instruments portant intérêt qui sont activement gérés par rapport à des critères basés sur la source des fonds. Les liquidités financées sont arrimées au marché monétaire et la valeur nette des liquidités financées est soumise au *Bloomberg-Barclays 1- to 3-year U.S. Treasury Index*.

IFC dispose d'actifs liquides suffisants pour répondre à ses engagements actuels et financer de nouveaux engagements pour au moins une année, y compris en période de stress sur le marché. Le caractère suffisant des liquidités est mesuré au moyen de ratios de liquidité fondés sur les mêmes principes que ceux utilisés pour déterminer la cote de crédit d'IFC.

Emprunts totaux pour l'exercice 20

DEVISE		MONTANT (ÉQUIVALENT EN USD)	POURCENTAGE
Dollar des États-Unis	USD	4 434 334 000	39,2 %
Dollar australien	AUD	1 146 205 757	10,1 %
Couronne suédoise	SEK	1 123 502 848	9,9 %
Livre sterling	GBP	920 640 000	8,1 %
Dollar néo-zélandais	NZD	634 827 000	5,6 %
Dollar canadien	CAD	566 936 276	5,0 %
Couronne norvégienne	NOK	480 880 117	4,3 %
Yen japonais	JPY	403 208 518	3,6 %
Réal brésilien	BRL	301 696 726	2,7 %
Rouble russe	RUB	295 116 064	2,6 %
Yuan (renminbi)	CNY	257 424 836	2,3 %
Rand sud-africain	ZAR	166 590 927	1,5 %
Tenge kazakh	KZT	124 747 469	1,1 %
Peso mexicain	MXN	122 349 697	1,1 %
Divers		327 802 070	2,9 %
TOTAL		11 306 262 305	100 %

GESTION DES RISQUES DE TRÉSORERIE

Les risques de trésorerie sont gérés grâce à un double dispositif : 1) un cadre directeur global et 2) une norme de capital économique stricte pour les activités de trésorerie. Le cadre directeur repose sur les quatre principes suivants :

- 1) Investissement dans des actifs de haute qualité
- 2) Diversification par le biais de limites de position/ concentration
- 3) Strictes limites sur les risques de marché (écart de rémunération, taux d'intérêt et risque de change)
- 4) Surveillance active du portefeuille

ADÉQUATION DU CAPITAL ET CAPACITÉ FINANCIÈRE

Une bonne gestion du risque est essentielle à la réalisation de la mission d'IFC en matière de développement. Les activités de la Société, investisseuse à long terme dans des marchés émergents dynamiques, mais volatils, l'exposent par leur nature même à des risques financiers et opérationnels.

Une gestion prudente du risque et un capital solide permettent à IFC de préserver son assise financière et de poursuivre ses activités d'investissement en périodes de tourmente économique et financière.

La note AAA attribuée à IFC depuis que sa cote de crédit est évaluée (1989) illustre la solidité et la qualité de la gestion du risque et de la situation financière de l'institution.

IFC détermine son niveau minimum d'adéquation du capital en fonction de son dispositif de capital économique qui est en phase avec le cadre de Bâle et avec les pratiques dominantes du secteur. Le capital économique d'IFC tient lieu de garantie contre le risque et permet à la Société de modéliser et d'agrèger les risques

de pertes posés par divers produits d'investissement ainsi que d'autres risques.

Conformément aux pratiques du secteur et à la réglementation, IFC calcule le capital économique pour les types de risques suivants :

- **Risque de crédit** : perte potentielle due au défaut d'un client ou à la révision à la baisse de sa note de crédit
- **Risque de marché** : perte potentielle due à l'évolution des variables du marché (taux d'intérêt, monnaies, cours des actions et des produits de base, etc.)
- **Risque opérationnel** : perte potentielle due à des processus, individus ou systèmes internes inadéquats ou défaillants, ou à des événements externes

Le capital libéré, les bénéfices mis en réserve, nets du montant des affectations et de certaines plus-values latentes, et les réserves générales pour pertes sur prêts constituent la capacité financière d'IFC. L'excédent de capital disponible au-delà de ce qui lui est nécessaire pour poursuivre les activités qu'elle a entreprises permet à la Société d'assurer la croissance future de son portefeuille tout en maintenant les réserves nécessaires pour amortir les chocs exogènes inattendus. En juin 2020, le montant total des ressources disponibles d'IFC était de 28,2 milliards de dollars, tandis que le niveau minimum d'adéquation du capital s'établissait à 20,3 milliards de dollars.

L'approche d'IFC en matière de viabilité

La viabilité est une composante essentielle d'un bon impact dans le domaine du développement. Elle contribue de manière fondamentale à améliorer les résultats pour toutes les parties prenantes, notamment les clients des entreprises et les communautés dans lesquels elles opèrent, et elle est impérative au succès des activités économiques.

Les études d'IFC montrent que les entreprises ont de meilleurs résultats financiers lorsque leur performance environnementale et sociale est élevée et leur gouvernement d'entreprise est robuste. Près de 90 % des clients de la Société estiment que cette dernière les aide dans une large mesure à atteindre leurs objectifs économiques à long terme, à améliorer leurs relations avec les parties concernées et les populations locales, et à renforcer tant leur image de marque que leur notoriété. Le cadre de viabilité et la méthodologie de gouvernance d'entreprise d'IFC visent à aider ses clients à atteindre ces objectifs.

IFC attend de ses clients qu'ils comprennent et gèrent les risques auxquels ils sont exposés et ceux auxquels ils exposent les régions et les populations avoisinantes. Elle s'associe à des acteurs des différentes branches d'activité et à d'autres parties prenantes pour trouver des solutions novatrices qui offrent de nouvelles possibilités de réaliser des investissements privés viables au plan économique, social et environnemental et qui sont propices à la création d'emplois et à une croissance solidaire. IFC peut ainsi s'appuyer sur les capacités d'autres institutions du Groupe de la Banque mondiale pour s'attaquer aux défis qui se posent dans les domaines environnementaux et sociaux et dans celui de la gouvernance, qu'il n'est pas possible de demander à une entreprise de relever seule.

Dans toutes les décisions qu'elle prend en matière d'investissement, IFC accorde autant de poids et d'attention aux risques environnementaux et sociaux ou de gouvernance qu'aux risques de crédit et aux risques financiers. Cette démarche lui permet de prendre des décisions en connaissance de cause de manière à avoir un impact sur le développement tout en préservant sa viabilité financière.

LE CADRE DE VIABILITÉ D'IFC

Le Cadre de viabilité décrit l'engagement stratégique pris par IFC de promouvoir un développement durable et fait partie intégrante de sa démarche de gestion du risque. Ce cadre regroupe la politique de viabilité environnementale et sociale, les normes de performance et la politique d'accès à l'information.

POLITIQUE DE VIABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

La Politique de viabilité environnementale et sociale décrit l'engagement pris par IFC de faire preuve de diligence environnementale et sociale, d'établir des classifications et de suivre les activités de ses clients. Pour exercer son devoir de diligence, elle recense toutes les disparités entre les pratiques de ses clients et ses normes de performance pour convenir avec eux de plans d'action qui, sous réserve qu'ils soient dûment appliqués, permettront à ses clients d'assurer progressivement la poursuite de leurs activités conformément aux bonnes pratiques internationales pertinentes. Bien qu'IFC ne puisse garantir leurs résultats, elle suit les progrès et la performance de ses clients tout au long de la durée de son investissement, fournit son appui lorsqu'elle le peut et emploie les moyens dont elle dispose en vertu des contrats établis, si nécessaire.

NORMES DE PERFORMANCE D'IFC

Les normes de performance d'IFC, qui sont un élément essentiel de son Cadre de viabilité, décrivent les actions que ses clients devraient poursuivre pour éviter, atténuer et gérer les risques de manière à mener leurs activités économiques de manière durable. Les normes, et les diverses orientations qui les accompagnent, aident les clients de la Société à trouver des solutions qui sont bonnes à la fois pour les affaires, pour les investisseurs, pour l'environnement et pour les populations locales.

Les normes de performance d'IFC

1

Évaluation et gestion des risques et des effets environnementaux et sociaux



2

Emploi et conditions de travail



3

Utilisation efficiente des ressources et prévention de la pollution



4

Santé et sécurité des populations



Les normes de performance d'IFC sont devenues une référence mondiale en matière de pratiques durables. Les Principes d'Équateur, qui sont inspirés de ces normes, ont été adoptés par 105 institutions financières dans 38 pays. De nombreuses institutions financières, parmi lesquelles des banques de développement et des organismes de crédit à l'exportation, demandent de surcroît à leurs clients de se conformer aux normes de performance d'IFC. Cette dernière fait aussi office de secrétariat pour le Réseau de la banque durable, groupe mondial d'échanges d'informations constitué d'organismes de réglementation bancaire et d'associations bancaires, dans le but de contribuer à la formulation d'orientations et au renforcement des capacités dont disposent les banques pour intégrer la gestion des risques environnementaux et sociaux dans le processus de prise de décisions concernant l'octroi de crédits.

POLITIQUE D'ACCÈS À L'INFORMATION

La Politique d'accès à l'information d'IFC réaffirme et reflète la détermination de la Société à accroître la transparence de ses activités, à améliorer l'efficacité de l'action de développement et à promouvoir une bonne gouvernance. L'ouverture favorise la collaboration avec les parties prenantes et, de ce fait, la conception et la mise en œuvre de projets et de politiques et elle renforce les résultats dans le domaine du développement. IFC soutient plusieurs initiatives à l'appui de la transparence, qui encouragent l'application de pratiques d'investissement et de déclaration de l'information responsables dans le cadre du secteur privé, de la communauté des institutions financières internationales et de la communauté des institutions de financement du développement.

Au nombre de ces initiatives figure l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IATI), les Principes pour l'investissement responsable et l'Initiative mondiale sur les rapports de performance. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse www.ifc.org/projects.

GOVERNANCE INTÉGRÉE

La gouvernance d'entreprise joue un rôle essentiel dans le processus de prise de décision d'un investisseur de même que, de plus en plus, la manière dont les entreprises se comportent par référence à différents indicateurs environnementaux et sociaux. Les investisseurs considèrent que la façon dont les entreprises gèrent les questions environnementales et sociales leur fournit des indications sur la façon dont elles peuvent traiter tous les problèmes stratégiques et opérationnels. Il est donc impératif de procéder à l'évaluation des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance dans un cadre intégré.

En 2018, IFC a mis à jour sa méthodologie de gouvernance d'entreprise de manière à prendre en compte des considérations essentielles en ce domaine ainsi que les questions environnementales et sociales conformément à sa Politique de viabilité environnementale et sociale.



La méthodologie de gouvernance d'entreprise donne lieu à l'évaluation de six paramètres fondamentaux : la détermination à suivre de meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise, la structure et le fonctionnement du conseil d'administration, le cadre de contrôle, la divulgation de l'information et la transparence, le traitement des actionnaires minoritaires

5

Acquisition de terres et réinstallations forcées



6

Préservation de la diversité et gestion durable des ressources biologiques



7

Populations autochtones



8

Patrimoine culturel



et la gouvernance de la participation des parties prenantes. Elle s'applique à six catégories de sociétés : les sociétés cotées en bourse, les sociétés familiales ou appartenant à leur fondateur, les entreprises d'État, les petites et moyennes entreprises, les institutions financières et les fonds.

La méthodologie a été adoptée par 35 banques de développement signataires du Cadre pour le développement de la gouvernance d'entreprise (Corporate Governance Development Framework). Il est de ce fait possible d'avoir une plateforme commune d'évaluation et d'amélioration des pratiques de gouvernance des sociétés dans laquelle IFC investit.

Le Guide d'IFC pour la transparence et la divulgation d'informations (Toolkit for Disclosure and Transparency and Guidance) aide les entreprises des marchés émergents à préparer des rapports annuels exhaustifs et de qualité, adaptés à leur taille, à la complexité de leur structure et au contexte de leurs activités. Il a pour objectif de fournir des informations utiles aux investisseurs et aux autres parties prenantes.

IFC applique cette démarche intégrée de la gouvernance d'entreprise non seulement aux sociétés dans lesquelles elle investit, mais aussi dans le cadre des activités de services-conseil qu'elle mène avec des organismes de réglementation et des bourses de valeurs — afin de les aider à appliquer des normes de communication d'informations plus rigoureuses pour les cotations, les rapports à établir et d'autres obligations de divulgation.

La stratégie intégrée d'IFC sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance est illustrée par les indicateurs de performance d'IFC au plan environnemental, social et de la gouvernance, inspirés des normes de performance et de la méthodologie de la gouvernance d'entreprise. Les indicateurs de performance dans le domaine environnemental, social et de la gouvernance ont principalement pour objet de rendre la vaste expérience d'IFC en la matière utile aux marchés financiers des pays émergents. IFC a défini ces indicateurs pour délester un peu les émetteurs et les investisseurs du fardeau de la communication des données environnementales, sociales et de gouvernance, encourager l'harmonisation des cadres des indicateurs et promouvoir les rapports sur la viabilité. À mesure que la divulgation de l'information s'améliore, il est possible de mieux cerner et gérer les risques dans les marchés émergents, ce qui permet d'améliorer les résultats de développement à la fois pour les émetteurs et les investisseurs.

Responsabilité institutionnelle

L'objectif de viabilité est au cœur de toutes les opérations internes d'IFC. Elle estime par ailleurs qu'elle est tenue de respecter les mêmes normes environnementales et sociales que ses clients. Elle gère ainsi ses opérations dans le droit fil de sa mission.

LE PERSONNEL D'IFC

Les agents d'IFC, qui apportent des solutions innovantes et les meilleures pratiques mondiales à ses clients, constituent l'atout le plus important de la Société. Leurs connaissances, leurs compétences spécialisées, leur diversité et leur motivation contribuent de manière essentielle à l'avantage comparatif dont jouit la Société.

Promouvoir la diversité et l'inclusion

IFC poursuit ses activités avec ses clients dans le monde entier. L'envergure de son action se retrouve au niveau des membres de son personnel, en poste dans plus de 100 pays. Il est crucial pour IFC d'avoir un personnel très divers, doté de compétences essentielles et ayant des perspectives différentes pour produire des résultats dans le cadre de son programme d'action stratégique.

IFC est déterminée à accroître la diversité de son personnel au-delà de la représentation géographique inhérente à toutes les institutions internationales. Cette année, elle a adopté les nouveaux objectifs du Groupe de la Banque mondiale en matière de diversité : des cibles de parité hommes-femmes par catégorie et représentation indicative du personnel dans 20 sous-régions. IFC a commencé à adapter les dispositifs de reddition des comptes pour que leur évolution cadre avec les nouveaux objectifs de diversité, cette démarche se traduisant par l'introduction de rapports de suivi mensuels au niveau de la vice-présidence à l'intention de la direction d'IFC et pour les besoins de recrutement.

Les efforts de recrutement et les partenariats stratégiques visent toujours principalement à pallier la sous-représentation des femmes et des nationalités. Durant l'exercice 20, IFC a lancé Textio, un outil destiné à assurer une formulation des termes de référence neutre, réputée inciter des personnes plus qualifiées et plus diverses à faire acte de candidature lors de la publication des vacances de poste. Grâce à des efforts concertés, IFC a pu accroître la diversité de son personnel.

Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes

En janvier 2020, IFC a bouclé le processus de re-certification EDGE (Economic Dividends through Gender Equality), gardant sa certification de premier niveau (ASSESS). EDGE a souligné les progrès importants accomplis par IFC au cours des deux dernières années pour réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes. La Société a notamment rallongé le congé de paternité payé et adopté une nouvelle politique de congé parental neutre ; introduit des options de travail plus souples devant permettre au personnel d'être productif et à même de concilier les obligations professionnelles et personnelles ; et rendu le processus de promotion et la gestion des prestations du personnel plus transparents. IFC applique un plan d'action pour combler les lacunes afin d'atteindre le deuxième niveau de certification.

Favoriser un environnement de travail ouvert à tous

IFC continue d'œuvrer en faveur d'un environnement de travail ne faisant pas d'exclus, élément essentiel à la rétention et à l'étoffement de son personnel divers. Le programme est désormais déployé dès l'accueil des nouveaux agents, grâce au système de mentorat par les pairs mis en place ainsi qu'aux séances pratiques sur la culture d'inclusion d'IFC au lieu de travail. En réponse à l'important mouvement de recrutement et de réaffectation du personnel engagé durant l'exercice 20, la Société a préparé une série d'ateliers « interGen » en partenariat avec Second Wave Learning, mettant à contribution les concepts et stratégies du personnel pour resserrer les écarts générationnels. Un forum baptisé « NextGen Coffee and Conversation » a été créé pour permettre aux vice-présidents d'IFC d'échanger avec leurs collaborateurs plus jeunes sur des sujets comme l'efficacité du leadership, la diversité et l'inclusion, l'innovation et les carrières.

INDICATEUR	EX. 20	EX. 19	EX. 18
Nombre total d'agents à plein temps	3 940	3 744	3 921
Agents basés hors des États-Unis (%)	54,9 %	53,8 %	54,9 %
Consultants à court terme/temporaires (équivalent plein temps)	1 014	1 085	1 092
Indice d'engagement des employés	69 %	67 %	75 %
Diversité			
Femmes cadres supérieurs (cible 50 %)	39,3 %	39,2 %	39,5 %
Cadres supérieurs originaires de pays de la Deuxième partie (cible 50 %)	43,2 %	41,0 %	40,5 %
Personnel féminin technique, niveau GF+ (cible 50 %)	49,4 %	47,8 %	46,7 %
Afrique subsaharienne/Caribbes GF+ (cible 12,5 %)	13,7 %	13,5 %	11,2 %

N.B. : FTE désigne les employés en Équivalent temps plein ; GF+ indique un niveau de rémunération de grade F ou supérieur— et correspond aux cadres ; le personnel de direction comprend les directeurs, les vice-présidents et le directeur général.

Renforcement de la valorisation des ressources humaines

Le Cadre de direction et de gestion d'IFC comporte des programmes de perfectionnement de chefs de file à l'échelle de l'organisation. Deux programmes de valorisation, le programme de parrainage (Sponsorship) et le programme de mentorat inversé (Reverse Mentorship), qui visent à assurer une représentation diverse dans le cadre de leur processus de sélection ont été élargis durant l'exercice 20.

Le programme de parrainage d'IFC (Sponsorship Program) a pour objet de constituer une réserve de dirigeants d'origines et d'aptitudes diverses en établissant des relations de mentorat entre les vice-présidents et des membres du personnel promis à un brillant avenir (sélectionnés dans le cadre d'un processus d'examen). Ce programme expose les participants à une réflexion stratégique en leur donnant la possibilité d'observer la conduite des opérations, leur offre des opportunités de collaboration croisée et la chance de développer leurs réseaux professionnels. La plupart des participants ont eu la possibilité de travailler à divers titres à des projets intersectoriels et institutionnels et près de la moitié d'entre eux (16 à ce jour) a été élevée à de plus hautes responsabilités. Fort du succès enregistré avec les deux groupes précédents, une troisième cohorte est en préparation.

Lancé en 2018, le programme de mentorat inversé d'IFC associe des membres subalternes du personnel à des cadres de niveau intermédiaire auxquels ils servent de mentor. La deuxième cohorte, qui a démarré en juin 2020, a accueilli 13 membres de l'équipe de direction et 14 directeurs servant de mentors inversés. Le programme stimule l'innovation en accroissant la collaboration entre les fonctions et en faisant participer les jeunes à l'organisation.

BUREAUX D'IFC

IFC a pour priorité de réduire le plus possible son impact sur l'environnement. Elle continue d'afficher un bilan carbone neutre à l'échelle de ses opérations mondiales, déplacements aériens compris. Elle conçoit et gère ses bâtiments de manière durable et compense les émissions qui ne peuvent pas être éliminées. De plus amples détails sont disponibles à l'adresse www.ifc.org/corporateresponsibility.

RÉPARTITION DU PERSONNEL

	PERSONNEL, TOUS GRADES CONFONDUS	
États-Unis	1 779	45 %
Autres pays	2 161	55 %
Total	3 940	

ORIGINE NATIONALE

	PERSONNEL DE NIVEAU CADRE		CADRES SUPÉRIEURS	
Pays 1 ^{re} Partie 1	1 016	40 %	130	57 %
Pays 2 ^e Partie 2	1 516	60 %	99	43 %
Total	2 532		229	

1. Agents dont la nationalité principale est celle d'un pays s'étant déclaré être un donateur à l'IDA lorsqu'il est devenu membre du Groupe de la Banque mondiale.

2. Agents de toutes les autres nationalités.

GENRE

	PERSONNEL DE NIVEAU CADRE		CADRES SUPÉRIEURS	
Femmes	1 251	49 %	90	39 %
Hommes	1 281	51 %	139	61 %
Total	2 532		229	

Présentation d'informations par le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique

DIVULGATION D'INFORMATIONS FINANCIÈRES RELATIVES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le présent rapport est le troisième consécutif dans lequel IFC publie des informations en la matière conformément aux directives formulées par le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique. Le rapport rend compte de la détermination d'IFC à continuer de renforcer ses pratiques d'évaluation, de gestion et de déclaration des risques financiers associés au changement climatique. Les trois rapports sont disponibles en ligne à l'adresse www.ifc.org/annualreport et comportent des liens renvoyant à toutes les références utiles.

Dans le cadre de l'examen annuel et de l'audit de l'information non financière publiée par IFC, elle relève des indicateurs qui améliorent sa conformité aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique. IFC a divulgué des informations supplémentaires cette année dans les domaines ci-après :

GOVERNANCE

- IFC décrit comment le Conseil intègre les questions climatiques lorsqu'il examine et oriente la stratégie, les politiques et objectifs ; et lorsqu'il assure le suivi de la mise en œuvre et des résultats.
- Elle décrit comment l'équipe de direction assure le suivi des questions climatiques.

STRATÉGIE

- IFC décrit la résilience de ses stratégies face aux risques climatiques et aux possibilités offertes dans ce domaine.
- Elle réfléchit au passage à une économie décarbonée qui cadrerait avec l'objectif de contenir le réchauffement de la planète en deçà de 2°C.

GESTION DES RISQUES

- IFC décrit le processus de gestion des risques par lequel les risques climatiques sont recensés et évalués.
- Elle décrit comment les processus de recensement, d'évaluation et de gestion des risques climatiques sont intégrés à la gestion globale des risques.
- Elle fournit la tarification interne du carbone s'il y a lieu.

INDICATEURS ET CIBLES

- IFC décrit les méthodologies utilisées pour estimer les indicateurs sur les questions climatiques.

GOVERNANCE

Quoi de neuf ?

- Mise en place d'un groupe de travail pluridisciplinaire sur les risques climatiques réunissant les experts des équipes d'IFC chargées des risques et des opérations climatiques
- Intégration du représentant du département des risques au réseau des chargés de liaison pour le climat
- Lancement d'un groupe de travail informel des banques multilatérales de développement pour encourager celles-ci à adopter de bonnes pratiques en ce qui concerne le respect des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique et la gestion des risques

L'action climatique et les risques en ce domaine sont supervisés par le directeur général d'IFC, qui rend compte au Président du Groupe de la Banque mondiale des résultats des opérations ayant trait au climat et des évaluations des risques climatiques. Le président du Groupe de la Banque mondiale rend compte au Conseil d'administration d'IFC. Dans le cadre de l'augmentation du capital, les administrateurs ont demandé à IFC de prendre un certain nombre de mesures axées sur le climat consistant, notamment, à examiner tous les investissements pour déterminer s'ils présentent des risques climatiques et à accroître l'échelle des engagements au titre de l'action climatique d'ici à 2030.

Les progrès réalisés en direction des cibles climatiques de l'institution sont présentés à l'équipe de direction et aux administrateurs dans le cadre des rapports trimestriels au Conseil. Le Groupe de la Banque mondiale rend également compte chaque année aux administrateurs de l'action climatique, notamment des avancées en ce qui concerne tous les engagements en ce domaine. Le dernier bilan été soumis au Conseil le 14 janvier 2020.

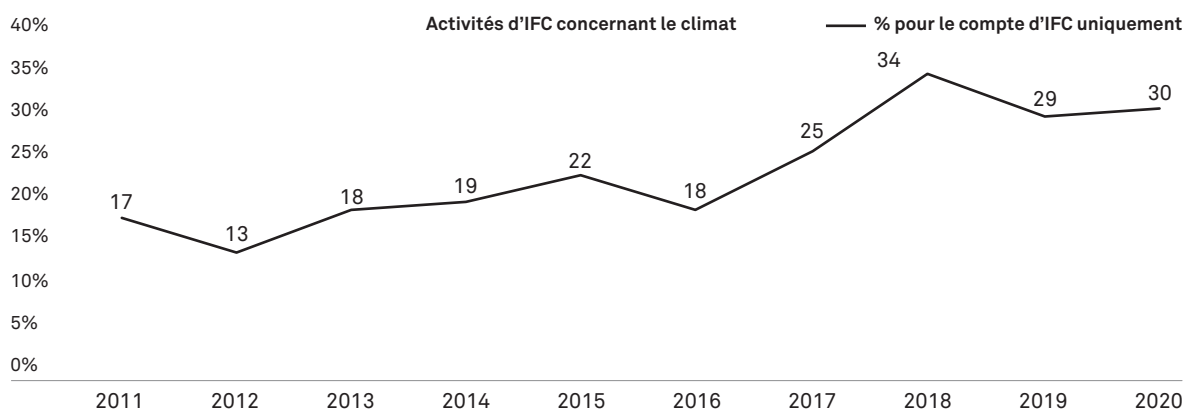
IFC a un **département des opérations climatiques** qui fournit un appui aux équipes chargées des investissements pour leur permettre d'identifier des possibilités d'investissement et d'atténuer les risques climatiques. Le département est dirigé par un directeur qui rend compte à un vice-président qui, lui-même, rend compte au directeur général d'IFC. L'équipe collabore avec les équipes en amont et avec les équipes chargées des principaux investissements pour identifier des possibilités d'investissement dans des opérations peu gourmandes en carbone grâce à l'appui fourni par des experts du secteur, des spécialistes des indicateurs, des professionnels de la finance et des stratèges. Elle soutient aussi l'analyse des risques climatiques par des outils comme la tarification du carbone et l'évaluation des risques physiques et de transition liés au climat dans les projets d'investissement.

Le réseau des chargés de liaison pour le climat constitué par IFC continue d'assurer l'intégration des questions climatiques à l'échelle de la Société. Ce réseau se compose de responsables de haut niveau de chaque branche d'activité et région ainsi que de départements opérationnels clés, dont une équipe chargée des questions juridiques, environnementales et sociales. Les chargés de liaison régionaux et départementaux rendent compte aux directeurs de leurs départements ainsi qu'au directeur du département des opérations climatiques. Un spécialiste senior du département des risques d'IFC s'est joint cette année au réseau des chargés de liaison pour le climat.

Tableau 1 : Engagements au titre d'activités concernant le climat : évolution sur cinq ans

MONTANT TOTAL DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LE CLIMAT (EN MILLIONS DE DOLLARS)	EX.20	EX.19	EX.18	EX.17	EX.16	EX.15
Financements à long terme pour le compte d'IFC	3 324	2 603	3 910	2 996	1 986	2 349
Ressources mobilisées	3 500	3 172	4 542	1 775	1 285	2 122
Total	6 824	5 775	8 452	4 771	3 271	4 471

Figure 1 : Engagements d'IFC au titre d'opérations concernant le climat en pourcentage du total : évolution sur dix ans



Cette année, IFC a formé un **groupe de travail interne sur les risques climatiques** comprenant des membres du département des opérations climatiques, de l'équipe chargée des risques de crédit et des opérations d'investissement. Le groupe de travail évaluera comment mieux intégrer les risques climatiques dans les décisions d'investissement d'IFC.

IFC se **concerte régulièrement avec ses pairs** pour mieux asseoir une plateforme commune de bonnes pratiques en matière de présentation des informations conformément au Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique. Elle a organisé un groupe de travail informel de banques multilatérales de développement présentant l'information financière relative au changement climatique suivant les directives du Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique. La Société a aussi collaboré avec 2° Investing Initiative, Citi, Oliver Wyman, PCAF-Navigant, Potsdam Institute, Standard Bank, Science Based Targets Initiative, S&P Trucost, UNEP-FI, et WSP, entre autres. Plus généralement, IFC reste membre de plusieurs initiatives institutionnelles de haut niveau axées sur l'action climatique, notamment Principles for Responsible Investment, le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique (TCFD) (auquel IFC fournit son appui), One Planet Summit, One Planet Lab, Global Green Bond Partnership, Carbon Pricing Leadership Coalition et la Charte de l'industrie de la mode pour l'action climatique (Fashion Industry Charter for Climate Change) (à laquelle IFC apporte son appui).

STRATÉGIE

Quoi de neuf ?

- Investissements climatiques pour son propre compte durant l'exercice 20 : 3,3 milliards de dollars
- Capitaux privés externes mobilisés durant l'exercice 20 : 3,5 milliards de dollars
- Intégration des considérations climatiques dans les efforts de reconstruction de l'après-COVID
- Ciblage de la croissance future du marché en se basant sur des solutions "naturelles", le piégeage et stockage du carbone et les véhicules électriques

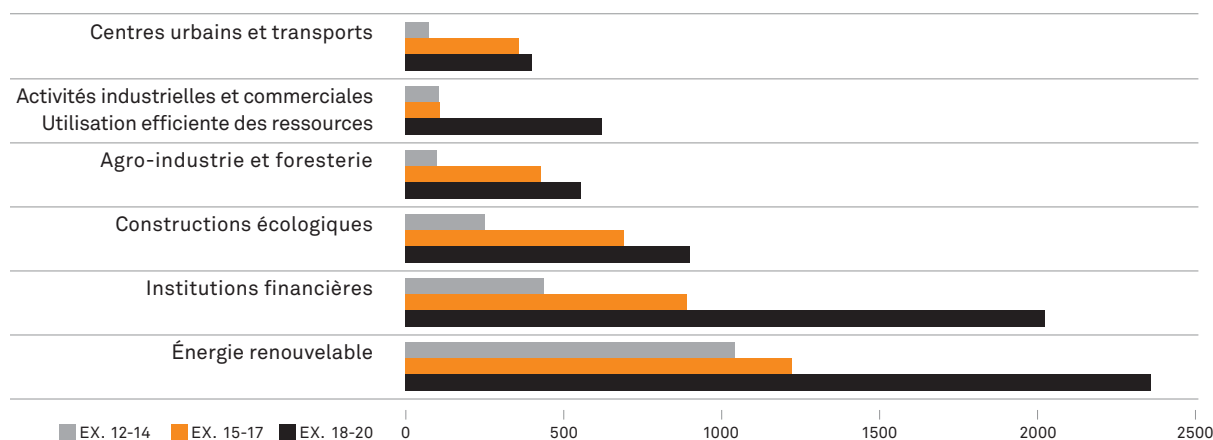
Augmentation de la proportion des investissements d'IFC dans l'action climatique : Durant l'exercice 20, le montant total des engagements d'IFC dans le domaine climatique s'est établi à 3,3 milliards de dollars, soit 30 % des nouveaux investissements qu'elle a réalisés pour son propre compte (voir le tableau 1).

Plan d'action climatique : IFC continue de porter une attention particulière aux cinq domaines prioritaires stratégiques des opérations climatiques (énergies propres, agro-industrie climato-intelligente, édifices verts, villes climato-intelligentes et financements verts) et de tenir compte des risques climatiques dans les principales branches d'activité à risque élevé. La stratégie d'IFC en matière climatique s'intègre dans le Plan d'action climatique du Groupe de la Banque mondiale couvrant l'exercice 20. Ce Plan d'action climatique, dont la mise à jour est en cours, couvrira les exercices 21 - 25.

Tableau 2 : Investissements climatiques dans des secteurs déterminants, moyennes sur trois ans

Total (pour le compte d'IFC et ressources mobilisées)

(en millions de dollars)



La stratégie d'IFC prévoit que ses clients s'engagent à réduire les risques financiers encourus dans les secteurs à forte intensité de carbone comme la production de ciment, des produits chimiques et d'électricité thermique, la sidérurgie et les transports lourds. IFC a conscience que bon nombre de ces secteurs contribuent de façon fondamentale au développement économique et qu'il n'existe pas pour l'instant des solutions de substitution à faible intensité de carbone. Collaborer avec les sociétés clientes sur la voie de la « décarbonisation » améliore la viabilité financière des clients et réduit les risques pour le portefeuille d'IFC.

Réaliser des opérations résilientes et « décarbonées » dans tous les secteurs : IFC poursuit la diversification de ses opérations climatiques, trouvant de nouveaux domaines offrant des perspectives de croissance. Durant l'exercice 20, IFC a enregistré un volume important d'opérations climatiques (pour son propre compte ainsi que les ressources mobilisées) grâce à ses investissements par l'intermédiaire d'institutions financières (2,1 milliards de dollars) et dans les énergies renouvelables (2,2 milliards de dollars), l'écoconstruction (577 millions de dollars) et l'agro-industrie climato-intelligente ainsi que la foresterie (711 millions de dollars). Cette année, IFC a renforcé ses investissements climatiques dans le transport urbain et les branches d'activité ayant trait aux déchets, atteignant 780 millions de dollars (voir le tableau 2).

IFC cible de nouveaux domaines offrant des perspectives de croissance comme le stockage de l'énergie, la logistique des transports, les énergies renouvelables distribuées, la production d'énergie éolienne en mer, les solutions ancrées dans la nature, et le piégeage et stockage du carbone. En mars 2020, IFC a recruté un expert des véhicules électriques afin de l'aider à monter ses opérations dans cette filière, notamment dans le domaine des infrastructures de recharge, de la fabrication, des piles et des plateformes de financement.

Au regard des difficultés que connaissent les marchés internationaux du fait de la pandémie de COVID-19, IFC fournit à court terme des liquidités à ses clients et prévoit des investissements qui permettront de reconstruire les économies durement touchées. Elle a conscience que les sociétés qui investiraient aujourd'hui ne pourraient pas survivre aux chocs futurs ayant trait au climat. Par conséquent, elle recherche les domaines dans lesquels l'injection de nouvelles liquidités dans des sociétés de

GROS PLAN SUR LE SECTEUR :

Opportunité : Investir dans la production d'énergie éolienne en mer

La production d'énergie éolienne en mer est un secteur qui se développe rapidement et dont les perspectives de croissance sont importantes dans les pays émergents. De 2011 à 2018, la puissance installée d'énergie éolienne produite en mer a quintuplé pour s'établir à 23 gigawatts et, en 2019, elle a atteint 29 gigawatts. Les investissements devraient devenir 15 fois plus importants, atteignant 1 000 milliards de dollars d'ici à 2040. IFC se positionne pour faire partie des pionniers sur le marché florissant de l'énergie éolienne en mer, dont le potentiel technique est estimé à 15,6 térawatts dans 48 pays émergents.*

En mars 2019, IFC et le programme d'aide à la gestion du secteur de l'énergie (ESMAP) ont lancé le programme de développement de l'énergie éolienne en mer (Offshore Wind Development Program) du Groupe de la Banque mondiale, une initiative dotée de 5 millions de dollars financée par le Royaume-Uni. Le programme finance le développement rapide des marchés de l'énergie éolienne produite en mer dans les pays émergents. IFC collabore aussi avec le conseil mondial de l'énergie éolienne (Global Wind Energy Council, GWEC) et son groupe de travail sur l'énergie éolienne qui réunit des promoteurs, des fabricants de matériels et des prestataires de services. Le programme accompagne l'élaboration de feuilles de route détaillées devant guider la mise en valeur des ressources éoliennes en mer.

IFC compte faire de ses opérations dans la production d'énergie éolienne en mer une composante importante de son portefeuille énergétique, en les ajoutant aux solides investissements qu'elle réalise déjà dans la production éolienne sur terre, représentant aujourd'hui une capacité totale de 4 gigawatts.

*ESMAP-IFC : programme de développement de la production d'énergie éolienne en mer

pays émergents peut être reliée à des trajectoires de développement décarbonées et à une reconstruction plus résiliente. IFC réfléchit à des solutions vertes dans les secteurs comme les institutions financières, l'infrastructure urbaine, les bâtiments, les textiles et les transports.

Résilience de la stratégie : Au cours de l'exercice 20, IFC a commencé à envisager des méthodes d'analyse des scénarios destinées à éprouver la résistance des investissements face aux risques climatiques potentiels. Il est apparu que les données sur les sociétés non étatiques dans les pays émergents ne suffisaient pas pour faire une analyse concluante. IFC examine des outils et approches supplémentaires.

GESTION DES RISQUES

Quoi de neuf ?

- Systématisation de l'examen des risques physiques ayant trait au climat dans sept secteurs et élargissement du programme pilote à d'autres secteurs vulnérables
- Développement d'une nouvelle approche destinée à rendre progressivement les prises de participation d'IFC écologiques afin d'aider les institutions financières clientes à réduire leurs engagements dans des projets liés au charbon

Durant l'exercice 20, IFC a continué d'intensifier les activités de gestion des risques physiques et des risques de transition associés au climat.

Risques physiques : IFC a achevé l'opération pilote de détection des risques pouvant concerner les ports, les voies d'eau, les aéroports, les routes, les assurances, la foresterie et l'industrie de la pâte à papier et du papier¹ et a systématisé l'examen des risques physiques liés au climat dans ces sept branches d'activité au cours de l'exercice 20. Elle élargit l'analyse des risques à d'autres secteurs vulnérables identifiés par les spécialistes et les équipes chargées des investissements, comme les chemins de fer, le transport urbain, les institutions financières, l'exploitation minière et l'hydroélectricité. IFC prépare aussi un indice de résilience des édifices (*Building Resilience Index*), un outil d'évaluation des risques dans le secteur immobilier qui permettra à IFC d'aider ses clients, ainsi que d'autres acteurs du secteur, à investir dans des constructions résilientes et, par conséquent, à réduire leur exposition aux risques physiques liés au climat.

Risques de transition : IFC a recours à la tarification du carbone pour remédier aux risques de transition et éviter d'enregistrer des pertes au niveau de ses actifs. Depuis mai 2018, elle applique un tarif du carbone dans le cadre de l'analyse économique des financements des projets et des prêts aux sociétés pour lesquels l'emploi des fonds est défini dans les secteurs de production de ciment, de produits chimiques et d'électricité thermique où les émissions annuelles représentent, selon les estimations, 25 000 tonnes d'équivalent CO₂. Les projets réalisés dans ces secteurs sont ceux qui ont la plus forte intensité en gaz à effet de serre et ils contribuent pour plus de moitié à l'empreinte carbone des investissements d'IFC. La Société indique dans son rapport au Conseil l'impact de sa tarification du carbone sur la performance économique des projets.

Les niveaux de tarification du carbone cadrent avec le rapport 2016 de la Commission de haut niveau sur les prix du carbone et sont conformes à ceux de la Banque mondiale. L'analyse des projets tient compte à la fois des teneurs faibles et élevées du carbone. Le prix de la teneur faible commence à 40 dollars la tonne d'équivalent dioxyde de carbone en 2020 et augmente à 78 dollars en 2050. Le prix de la teneur élevée commence à 80 dollars en 2020 pour atteindre 156 dollars d'ici à 2050. Les niveaux de tarification du carbone sont fonction de la catégorie de revenu du pays hôte suivant la classification de la Banque mondiale.

IFC applique la pratique du Groupe de la Banque mondiale consistant à ne pas investir dans des projets neufs de production d'électricité à base de charbon, sauf dans de rares circonstances. En 2019, IFC a étendu cette pratique aux investissements pétroliers et gaziers en amont. Au cours des dix dernières années, IFC n'a réalisé aucun nouvel investissement dans un projet d'extraction du charbon ou de production d'électricité au charbon.

Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour faire face aux risques climatiques et réduire le volume de ses engagements indirects dans des projets liés au charbon, IFC n'accorde pas de prêts à des institutions financières au titre d'activités concernant ce combustible. Elle a de surcroît cessé d'accorder des prêts à vocation générale aux institutions financières pour réduire encore plus ses engagements en ce domaine. Elle oriente ses prêts vers des secteurs stratégiques essentiels, tels que les micros-, petites et moyennes entreprises, les entreprises appartenant à des femmes, les projets axés sur l'action climatique et le financement du logement. L'emploi des fonds qu'elle procure est décrit dans son portail d'informations sur les projets. Durant l'exercice 20, IFC a adopté une nouvelle démarche visant à tenir davantage compte de l'environnement dans ses prises de participation et investissements assimilables à des prises de participation dans des institutions financières engagées ou pouvant être engagées dans des projets liés au charbon. Ce cadre est censé aider les clients à accroître le volume de leurs prêts en faveur d'activités ayant trait au climat et à ramener leurs engagements dans des projets liés au charbon à zéro ou presque d'ici à 2030.

IFC évalue de surcroît — et communique au Conseil — l'impact positif, notamment climatique, de ses projets sur le développement. Elle utilise à cette fin le système de mesure et de suivi de l'impact attendu (AIMM).

1. L'opération pilote de dépistage des risques donne systématiquement lieu à l'examen, au stade de l'évaluation, des projets considérés dans les sept branches d'activité énumérées pour déterminer les risques physiques liés au climat.

Quoi de neuf ?

- Les investissements ayant trait au climat ont représenté 30 % de l'ensemble des engagements pour l'exercice 20
- Systématisation de la nouvelle méthode de calcul des émissions

Cibles : Durant l'exercice 20, les investissements d'IFC dans des opérations ayant trait au climat ont été à l'origine de 30 % du montant total de ses engagements, soit un pourcentage supérieur à la cible de 28 % de l'institution. En décembre 2018, le Groupe de la Banque mondiale a annoncé que les investissements climatiques² devront constituer, en moyenne, 35 % des investissements d'IFC pour son propre compte durant la période couverte par les exercices 21 à 25. La cible fixée pour l'ensemble d'IFC est décomposée en cibles opérationnelles au niveau des équipes d'investissement des différents départements et régions.

Divulgateion des investissements : IFC déclare ses engagements au titre des financements climatiques dans le présent Rapport annuel (voir p. 114) et dans le rapport conjoint sur les financements climatiques des banques multilatérales de développement intitulé *Joint Report on Multilateral Development Banks' Climate Finance*. Elle indique aussi, dans son rapport annuel sur l'impact des obligations vertes (*Green Bond Impact Report*), les effets sur l'environnement des projets financés au moyen des obligations vertes qu'elle a émises. En tant que signataire des Principes pour l'investissement responsable, IFC est tenu de communiquer des informations par rapport aux

indicateurs des Principes harmonisés par le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique. Son dernier rapport en ce domaine date d'avril.

Calculs des émissions : IFC calcule et fait état dans le présent Rapport annuel des réductions globales d'émissions de gaz à effet de serre résultant de ses investissements (facteurs d'émission 3). Elle a mis au point une méthode de comptabilisation des GES durant l'exercice 19 et a estimé les émissions nettes et brutes de gaz à effet de serre des projets dans lesquels elle a investi au cours des exercices 19 et 20. IFC calcule les émissions brutes de GES pour tous les projets des secteurs réels dont les émissions dépassent 25 000 tonnes métriques d'équivalent CO₂, et les émissions nettes de chaque projet des secteurs réels lorsque cela est possible. Elle continue de divulguer ex ante les estimations des émissions annuelles brutes de GES dans la publication résumant les examens environnementaux et sociaux intitulée *Environmental and Social Review Summary*³.

Toutes les opérations d'IFC, y compris les déplacements aériens, ont un bilan carbone neutre (facteurs d'émission 1 et 2) depuis l'exercice 09. Les cibles antérieures ont permis d'abaisser de 18 % la consommation d'énergie du siège d'IFC. Durant l'exercice 19, IFC a pris l'engagement de limiter sa consommation de carbone en interne pour réduire les émissions de ses bureaux de 20 % d'ici à 2026, par rapport au niveau de référence de 2016. Cette cible s'inscrit dans le droit fil de l'engagement pris par le Groupe de la Banque mondiale d'abaisser de 28 % les émissions de ses bureaux durant la même période. Toutes les autres émissions sont compensées par des crédits de carbone.

2. Les définitions et les indicateurs d'IFC concernant les activités ayant trait au climat permettent de recenser les projets et les secteurs qui peuvent être considérés comme des investissements climatiques ; ces définitions ont été harmonisées avec celles d'autres banques multilatérales de développement. https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/topics_ext_content/ifc_external_corporate_site/climate+business/resources/ifc-climate-definition-metrics

3. Portail d'informations et de données sur les projets d'IFC : <https://disclosures.ifc.org/#/landing>

Rapport indépendant d'assurance limitée de l'auditeur sur différentes informations relatives au développement durable

À l'attention du Président,

En réponse à votre demande, EY & Associés a procédé à une mission d'assurance limitée portant sur différentes informations relatives au développement durable présentées dans le rapport annuel (le « Rapport annuel » pour l'exercice clos le 30 juin 2020, notamment des indicateurs quantitatifs (les « Indicateurs ») et des déclarations qualitatives (les « Déclarations »). Nous avons sélectionné les indicateurs et les déclarations qui ont été jugés présenter un intérêt particulier pour les parties prenantes, qui peuvent poser un risque de réputation pour IFC et/ou qui peuvent présenter de l'intérêt pour la gestion et la performance de sa responsabilité institutionnelle.

Nous avons examiné les Déclarations effectuées dans tous les chapitres du Rapport annuel : « la Stratégie d'IFC en action » (p. 14-47, à l'exclusion des « Principales données financières » et des « Principales données opérationnelles »), « Exemples d'activités menées dans les pays » (p. 48 à 77) et la section intitulée « À propos d'IFC » (p. 78 à 117), en examinant plus particulièrement les impacts (y compris AIMM) et les financements ayant trait au climat (y compris les rapports établis par IFC dans le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique (TCFD).

Les indicateurs ci-après ont fait l'objet d'un examen :

DOMAINES ESSENTIELS	INDICATEURS
Engagements à long terme par catégorie environnementale et sociale pour l'exercice 20 (p.43)	Engagements à long terme (millions de dollars) et projets (nombre) par catégorie environnementale et sociale
Notes AIMM ex ante des projets engagés pour l'exercice 20 (p. 92)	Notes moyennes AIMM ex ante par catégorie, région et branche d'activité
Investissements dans des opérations concernant le climat pour l'exercice 20 (p. 113-117)	Engagements à long terme pour le compte d'IFC dans des opérations concernant le climat (millions de dollars)

IFC a pour responsabilité de :

- préparer les Indicateurs et les Déclarations conformément aux normes de déclaration de l'information applicables durant l'exercice clos le 30 juin 2020 (les « Normes de déclaration »), qui recouvrent les instructions, procédures et directives établies par IFC pour chaque indicateur et qui sont récapitulées dans le Rapport annuel ou sur le site web d'IFC ;
- présenter les Déclarations conformément à la « Politique d'accès à l'information d'IFC », qu'il est possible de consulter sur le site web de la Société¹ et aux principes de pertinence, d'exhaustivité, de neutralité, de clarté et de fiabilité tels que définis par les normes internationales².

NOTRE INDÉPENDANCE ET NOTRE CONTRÔLE DE QUALITÉ

Nous nous sommes conformés aux exigences d'indépendance et d'autres critères déontologiques du Code de déontologie professionnelle des professionnels comptables de la Fédération internationale des experts-comptables (IFAC), qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence et de diligence professionnelles, de confidentialité et de comportement professionnel.

Nous appliquons la Norme internationale de contrôle qualité et nous maintenons, par conséquent, un système complet de contrôle de qualité donnant lieu, notamment, à l'application de politiques et procédures documentées concernant la conformité et les règles d'éthique, les normes professionnelles et les prescriptions juridiques et réglementaires applicables.

1. <https://disclosures.ifc.org>

2. ISAE 3000 d'IFAC, Global Reporting Initiative (GRI) ou AA1000 Accountability Standard.

NOTRE RESPONSABILITÉ

Nous avons la responsabilité d'exprimer une opinion d'assurance limitée sur les Indicateurs et Déclarations fondées sur les procédures que nous avons suivies et les informations que nous avons obtenues. Nous avons procédé à notre mission d'assurance limitée conformément à la norme internationale sur les missions de certification 3000³ (« ISAE 3000 ») publiée par le Conseil international des normes d'audit et d'assurance (IAASB). Nous sommes tenus, en application de cette norme, de planifier et de réaliser notre mission de manière à assurer dans une mesure limitée que les Indicateurs et les Déclarations sont exempts d'inexactitudes significatives. Une mission d'assurance limitée couvre dans une moindre mesure qu'une mission d'assurance raisonnable les procédures d'évaluation des risques, notamment la compréhension des contrôles internes, et les procédures suivies en réponse aux risques établis.

NATURE ET PORTÉE DE NOTRE MISSION D'ASSURANCE LIMITÉE

Nous avons procédé de la manière indiquée ci-après :

- Nous avons évalué les Normes de déclaration, ainsi que les directives et principes applicables pour déterminer leur pertinence, leur exhaustivité, leur neutralité et leur fiabilité.
- Nous avons lu le Rapport annuel pour identifier les principales Déclarations concernant les domaines du développement durable énoncés plus haut.
- Au niveau de l'institution, nous avons eu des entretiens avec plus de vingt personnes responsables de la déclaration des informations pour évaluer la mesure dans laquelle les Normes de déclaration ont été appliquées ou pour établir le bien-fondé des Déclarations.
- Au niveau de l'institution, nous avons appliqué des procédures d'analyse et vérifié, par sondages, les calculs et le rapprochement des Indicateurs.
- Nous avons réuni les documents sur la base desquels les Indicateurs ou les Déclarations sont fondés, tels que les rapports préparés, notamment, pour les réunions des administrateurs ou d'autres réunions, les accords de prêts, les exposés et rapports internes et externes ou les résultats d'enquêtes.
- Nous avons examiné la présentation des Déclarations et des Indicateurs dans le Rapport annuel ainsi que les notes correspondantes sur les méthodes suivies.

LIMITES DE NOS PROCÉDURES

Notre mission d'assurance limitée n'a couvert que les Déclarations et les Indicateurs considérés dans le tableau précédent, à l'exclusion d'autres informations présentées dans le Rapport annuel.

Nos sondages ont donné uniquement lieu à l'examen de documents et à des entrevues avec le personnel du siège. Dans le cadre des travaux couverts par le présent rapport, nous n'avons participé à aucune activité avec les parties prenantes extérieures ou avec les clients et nous n'avons réalisé qu'une quantité limitée de tests destinés à vérifier la validité des informations sur un échantillon de projets.

CONCLUSION DE LA MISSION D'ASSURANCE LIMITÉE

Sur la base des procédures suivies et des informations obtenues, nous n'avons relevé aucune anomalie qui nous permettrait de penser que :

- Les Indicateurs n'ont pas été établis, en ce qui concerne tous les points importants, conformément aux normes de déclaration ;
- Les déclarations n'ont pas été présentées, en ce qui concerne tous les points importants, conformément à la « Politique d'accès à l'information d'IFC » et aux principes de pertinence, d'exhaustivité, de neutralité, de clarté et de fiabilité définies par les normes internationales.

AUTRES INFORMATIONS SUR LES NORMES DE DÉCLARATION ET LE PROCESSUS DE PRÉPARATION DES DÉCLARATIONS

En ce qui concerne les Normes de déclaration et les directives et principes de préparation des Déclarations, nous formulons les commentaires suivants :

La méthode suivie par IFC pour calculer les engagements financiers ayant trait au climat est présentée dans le document public sur les définitions et indicateurs pour les activités dans le domaine du climat intitulé « IFC's Definitions and Metrics for Climate-Related Activities ». Cette méthode cadre avec les principes communs applicables au suivi du financement de l'atténuation des effets du changement climatique et au suivi du financement de l'adaptation au changement climatique, adoptés par les BMD et les membres de l'International Development Finance Club (IDFC). L'examen en cours de ces principes communs par les BMD influencera la méthode de suivi des financements climatiques appliquée par IFC de même que la notion même de financement climatique.

Paris-La Défense, 24 septembre 2020

Auditeurs indépendants
EY & Associés



Building a better
working world

Caroline Delérable
Associée, Performance et transformation durables

3. ISAE 3000 : « Missions d'assurance autres que des audits ou examen limité de l'information financière », Conseil international de l'audit et de la certification de la Fédération internationale des experts-comptables, décembre 2003.

■ Résumé de la performance financière

Le revenu net d'IFC dépend, d'une année sur l'autre, d'un certain nombre de facteurs qui peuvent se traduire par une certaine volatilité de la performance financière. La situation générale du marché a aussi des effets significatifs sur la performance financière d'IFC. Les marchés émergents des titres de participation ont été volatils durant l'exercice 20. Pendant les six derniers mois jusqu'au 31 décembre 2019, ces marchés étaient globalement positifs, avant d'afficher une forte baisse au cours du troisième trimestre de l'exercice 20 largement

imputable à la COVID-19, et de marquer une reprise partielle au quatrième trimestre du même exercice. Durant l'exercice 20, les principales monnaies dans lesquelles IFC investit se sont dépréciées par rapport au dollar des États-Unis, qui est la monnaie utilisée par la Société pour présenter ses informations financières.

Les principales composantes du revenu net et du revenu global d'IFC, ainsi que les facteurs qui influencent le niveau et la variabilité du revenu net et du revenu global d'une année sur l'autre, sont présentés ci-après :

ÉLÉMENTS

FACTEURS D'INFLUENCE

Revenu net :

Rendement des actifs porteurs d'intérêts	Situation du marché, notamment le niveau des spreads et le degré de concurrence. Sont également inclus dans les revenus des prêts les intérêts non comptabilisés et les intérêts recouvrés sur des prêts précédemment improductifs ainsi que les revenus des participations à des prêts individuels.
Revenu des actifs liquides	Plus-values et moins-values réalisées sur les portefeuilles d'actifs liquides, en particulier la partie financée par la valeur nette, qui dépendent de facteurs externes tels que les taux du marché et la liquidité de certaines classes d'actifs à l'intérieur du portefeuille d'actifs.
Revenu du portefeuille de participations en capital	Climat mondial pour les participations en capital sur les marchés émergents, fluctuations sur les marchés des devises et des produits de base et performances individuelles des entreprises pour les participations en capital. Performance globale du portefeuille de participations en capital.
Provisions pour pertes sur les prêts et les garanties	Évaluation des risques associés aux emprunteurs, probabilité de défaut, perte en cas de défaut et période d'apparition du risque.
Autres revenus et dépenses	Niveau des services-conseil fournis par IFC à ses clients, niveau des dépenses afférentes aux prestations de retraite et autres versées au personnel, dépenses administratives approuvées et effectives et autres ressources budgétaires.
Plus-values et moins-values sur les autres instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions, comptabilisés à leur juste valeur marchande	Principalement différences entre les changements enregistrés dans les justes valeurs marchandes des emprunts, non compris le spread de crédit d'IFC (à compter de l'exercice 19, les variations imputables au spread de crédit d'IFC, qui étaient jusque-là enregistrées dans le revenu net, sont désormais imputées aux autres revenus globaux) et les instruments dérivés, ainsi que les plus-values et moins-values latentes associées au portefeuille d'investissements, notamment les options de vente, les bons de souscription et les options d'achat d'actions qui dépendent en partie du climat mondial pour les marchés émergents. La valeur de ces titres peut être calculée au moyen de modèles développés en interne ou de méthodes utilisant des facteurs observables ou non.
Dons à l'IDA	Niveau des dons à l'IDA approuvés par le Conseil des Gouverneurs.

Autres composantes du revenu global :

Plus-values et moins-values latentes sur des titres de créance comptabilisés comme étant disponibles à la vente

Climat général pour les marchés émergents, fluctuations sur les marchés des changes et des produits de base, performances individuelles des entreprises et prise en compte de la mesure dans laquelle les pertes latentes sont considérées être autres que temporaires. La valeur des titres de créance peut-être évaluée au moyen de modèles développés en interne ou de méthodes utilisant des facteurs observables ou non.

Plus-values et moins-values latentes imputables à des risques de crédit liés à des instruments particuliers pour des emprunts évalués à leur juste valeur lorsque l'option de la juste valeur est appliquée

Fluctuations du spread du crédit d'IFC mesurées par rapport au LIBOR USD, résultant de variations dans le temps de l'évaluation par le marché du risque de crédit. Des plus-values latentes sont enregistrées lorsque le spread s'élargit, et des moins-values latentes sont enregistrées lorsqu'il se rétrécit.

Gains et pertes actuariels nets non constatés et coûts non constatés des prestations futures au titre de régimes d'avantages sociaux

Rendement des actifs de régimes de retraite et principales hypothèses sur lesquelles reposent les prévisions de prestations futures à verser, notamment les taux d'intérêt du marché, les dépenses de personnel, l'expérience passée et l'estimation faite par la direction de l'évolution du coût des prestations futures et de la situation économique.

IFC a déclaré une perte nette de 1 672 millions de dollars durant l'exercice 20, contre un revenu net de 93 millions de dollars lors de l'exercice clos le 30 juin 2019 (exercice 19) (revenu net de 1 280 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 juin 2018, exercice 18). Les résultats financiers d'IFC ont été marqués par une grande volatilité au cours de l'exercice 20. IFC a déclaré une perte nette de 168 millions de dollars sur la période de trois mois s'achevant le 30 septembre 2019 (premier trimestre de l'exercice 20) et un revenu net de 447 millions de dollars au cours de la période de trois mois qui a pris fin au 31 décembre 2019 (deuxième trimestre de l'exercice 20) avant de déclarer une perte nette de 2 554 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 20. Les résultats financiers ont repris des couleurs au quatrième trimestre de l'exercice 20, avec un revenu net de 603 millions de dollars.

La perte globale nette enregistrée au cours de l'exercice 20 tient principalement à la baisse de la valeur des investissements sous forme de participations, surtout au troisième trimestre de l'exercice 20, et l'augmentation des provisions pour pertes.

Le portefeuille de participations en capital d'IFC a affiché un revenu négatif de 1 067 millions de dollars au cours de l'exercice 20 (revenus et plus-values réalisées sur les cessions de 536 millions de dollars et moins-values latentes de 1 603 millions de dollars).

IFC a enregistré des provisions pour pertes de 638 millions de dollars durant l'exercice 20, un montant sensiblement supérieur à celui de l'exercice 19 (87 millions de dollars). Les pertes de valeur des titres de créance se sont élevées au total à 130 millions de dollars durant l'exercice 20

principalement en raison de l'évolution des projets mêmes ; durant l'exercice 19, ces pertes se sont montées à 247 millions de dollars au total, à cause surtout de la forte dépréciation d'une monnaie jugée autre que temporaire au premier trimestre de cet exercice.

Les moins-values latentes des prêts et titres de créance étaient de 423 millions de dollars durant l'exercice 20, contre 203 millions de dollars l'exercice précédent, principalement à cause de l'élargissement des spreads de crédit et de la diminution des taux d'intérêt des swaps utilisés pour assurer la couverture économique des prêts et des titres de créance.

Le revenu des actifs liquides d'IFC, net des coûts attribués aux emprunts, était de 506 millions de dollars au cours de l'exercice 20, contre 454 millions l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice 20 ont été influencés dans une large mesure par la forte contraction de la courbe de rendement des bons du Trésor américain, qui a entraîné des plus-values importantes dans les revenus des portefeuilles financés par la valeur nette.

Les dépenses administratives d'IFC ont atteint 1 281 millions de dollars durant l'exercice 20, soit 74 millions de dollars de moins que lors de l'exercice 19. Cette diminution des dépenses administratives tient surtout à la baisse des coûts du personnel et à la réduction des frais opérationnels et d'autres frais de voyage résultant des restrictions aux déplacements imposées du fait de la COVID-19.

La performance financière d'IFC est présentée de façon plus détaillée dans la section II du rapport de gestion intitulé « Results of Operations ».

IFC a déclaré une perte avant la prise en compte des plus-values et des moins-values latentes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions comptabilisées à leur juste valeur et avant la prise en compte de dons à l'IDA, de 1 031 millions de dollars pour l'exercice 20 contre 311 millions de dollars pour l'exercice 19. Cette contraction de 1 342 millions de dollars du revenu avant la prise en compte du montant net des plus-values et des moins-values latentes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions comptabilisées à leur juste valeur et la prise en compte des dons effectués à l'IDA par rapport à l'exercice 19 a essentiellement tenu aux facteurs suivants :

Variation du revenu net, comparaison Ex. 20/Ex.19 (en millions de dollars)

	HAUSSE (BAISSE) COMPARAISON EX. 20/EX. 19	
Augmentation des moins-values latentes sur les investissements sous forme de participations en capital et les produits dérivés qui leur sont associés, nette		(685)
Augmentation des provisions pour pertes sur prêts, garanties, intérêts courus et autres créances		(551)
Diminution du revenu des prêts, des garanties et des produits dérivés qui leur sont associés, y compris les plus-values et moins-values réalisées		(264)
Diminution du revenu des transactions sur actifs liquides		(252)
Diminution du revenu des investissements sous forme de participations au capital		(80)
Diminution des autres revenus		(63)
Diminution des dépenses administratives		74
Diminution des pertes de valeur, autres que temporaires, des titres de créance		117
Diminution du coût des emprunts		394
Divers, nets		(32)
Variation du revenu, avant la prise en compte des plus-values et moins-values latentes nettes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions comptabilisés à leur juste valeur et avant la prise en compte des dons à l'IDA		(1 342)
	EX. 20	EX. 19
Revenu (perte) avant la prise en compte des plus-values et moins-values latentes nettes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions comptabilisés à leur juste valeur et avant la prise en compte des dons à l'IDA	(1 031)	311
Plus-values (moins-values) nettes latentes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions comptabilisés à leur juste valeur	(641)	(218)
Revenu net/(perte nette)	(1 672)	93

Le revenu net (ou la perte nette) enregistré(e) par IFC pour chacun des cinq derniers exercices jusqu'au 30 juin 2020 est présenté(e) ci-après :

Revenu net (perte nette) d'IFC, exercices 16–20

Au 30 juin, date de clôture des exercices (en millions de dollars)

2016	(33)
2017	1 418
2018	1 280
2019	93
2020	(1 672)

Avant l'exercice clos au 30 juin 2020 (exercice 20), la direction utilisait le revenu disponible pour les affectations (mesure non-GAAP) pour affecter les bénéfices mis en réserve. Le revenu disponible pour les affectations comprend généralement le revenu net hors plus-values et moins-values latentes au titre d'investissements sous forme de participation et d'autres instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions, comptabilisées à leur juste valeur, le revenu des entités consolidées autres qu'AMC¹, et des dépenses déclarées dans le revenu net liées aux affectations de l'exercice précédent.

IFC a révisé la méthode de calcul du revenu disponible pour les affectations au cours de l'exercice 20 en raison de l'adoption de la norme comptable ASU 2016-01 sur la comptabilisation et l'évaluation d'actifs et de passifs financiers (*Recognition and Measurement of Financial Assets and Liabilities*) (ASU 2016-01) durant l'exercice 19, ce qui se traduit par la déclaration de toutes les plus-values et moins-values latentes au titre d'investissements dans des titres de participation dans le revenu net. À compter de l'exercice 20, IFC mesurera le revenu disponible pour les affectations au moyen du « revenu hors plus-values et moins-values latentes au titre des investissements, des emprunts et des dons effectués à l'IDA ».

1. Dès le 31 janvier 2020, Asset Management Company, LLC (AMC) a été intégrée à IFC. Par conséquent, IFC a hérité de tous les actifs, droits, passifs et obligations d'AMC. AMC est désormais un département d'IFC et mène ses opérations comme tel. Ce changement n'a eu aucune incidence significative sur la situation financière d'IFC, les résultats de ses activités ou sa trésorerie.

Rapprochement du revenu net (ou perte nette) déclaré(e) et du revenu disponible pour les affectations (en millions de dollars)

	EX. 20	EX. 19	EX. 18
Revenu net/(perte nette)	(1 672)	93	1 280
Ajustements effectués pour rapprocher le revenu net (perte) et le revenu disponible pour les affectations			
Moins-values (plus-values) latentes au titre d'investissements	2 026	1 121	(198)
Moins-values latentes au titre d'emprunts	218	15	93
Dons à l'IDA	—	—	80
Dépenses consacrées aux services-conseil au titre de montants affectés durant l'exercice précédent	—	54	60
Ajustements effectués pour assurer la conformité à la méthode d'affectation approuvée par les administrateurs d'IFC durant l'exercice 17	—	(377)	—
Divers	—	3	3
Revenu disponible pour les affectations	572	909	1 318

Le revenu disponible pour les affectations durant l'exercice 20 (une mesure non-GAAP) s'est élevé au total à 572 millions de dollars, calculé comme le revenu net hors plus-values et moins-values latentes au titre d'investissements et d'emprunts et au titre des dons effectués à l'IDA. Conformément à la nouvelle politique de distribution approuvée par le Conseil d'administration, le montant maximum disponible pour les affectations s'est établi à 44 millions de dollars. Le 7 août 2020, le Conseil d'administration a approuvé l'affectation de 44 millions de dollars des bénéfices d'IFC mis en réserve aux CMAW, sous réserve des conditions stipulées ci-dessus. Il n'y a eu aucune affectation de ces bénéfices aux services-conseil d'IFC. Ces affectations devraient être approuvées par le Conseil des Gouverneurs et, sous réserve des conditions stipulées ci-dessus, être effectuées durant l'exercice 21.

Principales données financières des cinq derniers exercices (en millions de dollars)

AU 30 JUIN, DATE DE CLÔTURE DES EXERCICES	2020	2019	2018	2017	2016
Revenus consolidés, principales données :					
Revenu des prêts et garanties y compris les gains et pertes réalisés sur les prêts et produits dérivés qui leur sont associés	1 510	1 774	1 377	1 298	1 126
Provisions pour pertes sur prêts, garanties, intérêts courus et autres créances	(638)	(87)	(90)	(86)	(359)
(Pertes) revenus des participations en capital et produits dérivés qui leur sont associés	(1 067)	(253)	853	707	518
Revenu des titres de créance y compris les gains et pertes réalisés sur les titres de créance et produits dérivés qui leur sont associés	231	126	363	282	129
Revenu des opérations sur actifs liquides	1 039	1 291	771	917	504
Coûts des emprunts	(1 181)	(1 575)	(1 041)	(712)	(409)
Autres revenus	559	622	578	528	501
Autres dépenses	(1 628)	(1 746)	(1 662)	(1 617)	(1 464)
Plus-values (moins-values) monétaires sur les transactions au titre d'activités autres que des transactions	144	159	123	(188)	(46)
Revenu (perte) avant la prise en compte des plus-values et moins-values latentes nettes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions comptabilisés à leur juste valeur et avant la prise en compte des dons à l'IDA	(1 031)	311	1 272	1 129	500
Plus-values (moins-values) nettes latentes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions comptabilisés à leur juste valeur	(641)	(218)	88	394	(204)
Revenu (perte) avant dons à l'IDA	(1 672)	93	1 360	1 523	296
Dons à l'IDA	—	—	(80)	(101)	(330)
Revenu net/ (perte nette)	(1 672)	93	1 280	1 422	(34)
Moins : (gains) pertes nettes imputables aux participations minoritaires	—	—	—	(4)	1
Revenu net (perte nette) imputable à IFC	(1 672)	93	1 280	1 418	(33)

AU 30 JUIN, DATE DE CLÔTURE DES EXERCICES	2020	2019	2018	2017	2016
Bilan consolidé, principales données :					
Total actif	95 800	99 257	94 272	92 254	90 434
Portefeuille de liquidités*	40 791	39 713	38 936	39 192	41 373
Investissements	41 138	43 462	42 264	40 519	37 356
Emprunts en cours avec prise en compte des variations de la juste valeur	55 486	54 132	53 095	54 103	55 142
Total capitaux propres	25 182	27 606	26 136	25 053	22 766
Dont					
Bénéfices non affectés mis en réserve	7 166	25 905	23 116	21 901	20 475
Bénéfices affectés mis en réserve	433	366	190	125	133
Capital libéré	19 567	2 567	2 566	2 566	2 566
Montants cumulés des autres composantes du revenu global (de la perte globale) (AOCI)	(1 984)	(1 232)	264	458	(431)
Participations minoritaires	—	—	—	3	23

*Net des titres cédés dans le cadre d'accords de rachat, des montants à verser au titre de garanties reçues et des produits dérivés qui leur sont associés.

Principaux ratios financiers

	2020	2019	2018	2017	2016
Ratios financiers^a:					
Rendement de l'actif moyen (base GAAP) ^{*b}	(1,7) %	0,1 %	1,4 %	1,6 %	0,0 %
Rendement de l'actif moyen (base non-GAAP) ^c	0,6 %	1,4 %	1,4 %	1,3 %	0,5 %
Rendement des capitaux propres moyens (base GAAP) ^{*d}	(6,3) %	0,3 %	5,0 %	5,9 %	(0,1) %
Rendement des capitaux propres moyens (base non-GAAP) ^e	2,1 %	4,9 %	5,1 %	4,9 %	1,8 %
Ratio de liquidité global ^f	96 %	104 %	100 %	82 %	85 %
Ratio d'endettement ^g	2,2:1	2,2:1	2,5:1	2,7:1	2,8:1
Total des provisions pour pertes sur prêts rapporté à l'ensemble du portefeuille décaissé ^h	6,3 %	4,7 %	5,1 %	6,1 %	7,4 %
Mesures du capital :					
Montant total des ressources nécessaires (milliards de dollars) ⁱ	20,3	21,8	20,1	19,4	19,2
Montant total des ressources disponibles (milliards de dollars) ^j	28,2	27,8	24,7	23,6	22,5
Capital stratégique ^k	7,9	6,0	4,6	4,2	3,3
Capital stratégique utilisable ^l	5,0	3,2	2,2	1,8	1,0
Capital stratégique utilisable en pourcentage des ressources totales disponibles	17,9 %	11,6 %	8,7 %	7,8 %	4,4 %

* Ce ratio ne se prête pas à des comparaisons directes en raison de l'adoption de la norme comptable révisée ASU 2016-01.

- a. Certains ratios financiers (voir ci-dessous) font abstraction des effets des plus-values ou des moins-values latentes au titre d'investissements, d'autres instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions, des autres composantes du revenu global (AOCI) et de l'impact des entités à détenteurs de droits variables consolidées (EDDV).
- b. Revenu net pour l'exercice en pourcentage de la moyenne des actifs à la fin de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.
- c. Le rendement de l'actif moyen est défini comme étant le revenu net, abstraction faite des plus-values ou des moins-values latentes au titre d'investissements comptabilisés à leur juste valeur, du revenu des EDDV consolidées et des plus-values ou moins-values nettes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions, en pourcentage des participations et des prêts décaissés (nets de toute provision), des liquidités (hors mises en pension) et d'autres actifs calculés selon la moyenne de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.
- d. Revenu net pour l'exercice en pourcentage de la moyenne du total des capitaux propres (abstraction faite des paiements effectués au titre des souscriptions en cours) à la fin de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.
- e. Le rendement des capitaux propres moyens est défini comme étant le revenu net, abstraction faite des plus-values ou des moins-values latentes au titre d'investissements comptabilisés à leur juste valeur, du revenu des EDDV consolidées et des plus-values ou moins-values nettes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions, en pourcentage du capital appelé et des bénéfices non distribués (avant certaines plus-values ou moins-values latentes et abstraction faite des affectations cumulatives pas encore imputées) calculés selon la moyenne de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.
- f. Selon la politique globale d'IFC en matière de liquidité, la somme des disponibilités de la Société et de ses emprunts non tirés auprès de la BIRD ne doit pas représenter, à tout moment, moins de 45 % de ses besoins estimés de liquidités nets pour les trois prochains exercices.
- g. Le levier financier (ou « ratio d'endettement ») est défini comme étant le taux de couverture du capital libéré et des bénéfices accumulés (nets du montant des affectations sur les bénéfices mis en réserve et de certaines plus-values/moins-values latentes) par la somme de l'encours des emprunts et de l'encours des garanties.
- h. Le ratio entre les réserves totales pour pertes sur prêt et le portefeuille total de prêts décaissés est défini comme la part en pourcentage du portefeuille total des prêts décaissés représentée par les réserves pour pertes sur prêts.
- i. Le montant total des ressources nécessaires (TRR) est le capital minimum requis pour couvrir les pertes attendues ou imprévues du portefeuille d'IFC, calibré de manière à permettre à IFC de conserver sa note triple-A. Le TRR est la somme des normes de capital économique applicables aux différents actifs de la Société. Il est déterminé par la taille absolue du portefeuille d'engagements et la gamme de produits (participations, prêts, financements à court terme et actifs du portefeuille de trésorerie) ainsi que par les risques opérationnels et autres.
- j. Le montant total des ressources disponibles (TRA) est le montant total des capitaux de la Société. Il est composé i) du capital libéré, ii) des bénéfices mis en réserve, nets du montant des affectations et de certaines plus-values et moins-values latentes, et iii) des réserves totales pour pertes sur prêt. Le TRA augmente en fonction des bénéfices mis en réserve (bénéfices moins distributions) et de l'accroissement des réserves.
- k. Le montant total des ressources disponibles moins le total des ressources requises.
- l. 90 % du total des ressources disponibles moins le total des ressources requises.

ENGAGEMENTS

Les financements à long terme (pour le compte d'IFC et ressources mobilisées) se sont montés au total à 21 961 millions de dollars pour l'exercice 20, en hausse de 2 835 millions de dollars ou 15 % par rapport à l'exercice 19. Les engagements à long terme d'IFC pour son propre compte ont atteint 11 135 millions de dollars durant l'exercice 20, contre 8 920 millions de dollars l'exercice précédent ; et les ressources mobilisées se sont élevées à 10 826 millions de dollars contre 10 206 millions de dollars pour l'exercice 19, en raison principalement d'une augmentation des ressources mobilisées au titre du financement du commerce de l'ordre de 1 307 millions de dollars, compensée par une baisse des prêts syndiqués de 748 millions de dollars.

Les financements à long terme d'IFC pour son propre compte au cours de l'exercice 20 comprenaient un montant de 1 510 milliards de dollars au titre de la riposte face à la COVID-19, essentiellement sous forme de prêts ; 565 millions de dollars des ressources mobilisées ont été consacrés à la lutte contre la COVID-19.

Le montant des financements à court terme était, par ailleurs, de 6 469 millions de dollars pour l'exercice 20, dont 2 milliards de dollars consacrés à la riposte à la COVID-19, contre 5 764 millions de dollars durant l'exercice 19.

RESSOURCES MOBILISÉES

L'expression « ressources mobilisées » désigne les financements provenant d'entités autres qu'IFC que celle-ci a mis à la disposition des clients par suite de sa participation directe à la mobilisation des ressources.

Engagements au titre de financements à long terme (pour le compte d'IFC et ressources mobilisées) (en millions de dollars)

	EX. 20	EX. 19
Total des financements à long terme (pour le compte d'IFC et ressources mobilisées)	21 961	19 126
Total des engagement au titre des financements à long terme pour le compte d'IFC	11 135	8 920
Total des ressources mobilisées	10 826	10 206

Asset Management Company (AMC)

Fonds gérés par AMC et leurs activités, comparaison Ex. 20/Ex. 19 (en millions de dollars sauf indication contraire)

	AU 30 JUIN 2020					
	TOTAL DES FONDS MOBILISÉS DEPUIS LA CRÉATION D'AMC				POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020	
	TOTAL	PROVENANT D'IFC	PROVENANT D'AUTRES INVESTISSEURS	ENGAGEMENTS CUMULÉS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS**	ENGAGEMENTS DU FONDS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS***	DÉCAISSEMENTS DU FONDS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS
Période d'investissement						
IFC Financial Institutions Growth Fund, LP (Fonds d'IFC pour la croissance des institutions financières ou Fonds FIG)	505	150	355	178	20	7
IFC Middle East and North Africa Fund, LP (Fonds d'IFC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ou Fonds MENA)	162	60	102	66	—	6
IFC Emerging Asia Fund, LP (Fonds d'IFC pour les pays émergents d'Asie ou Fonds Asie)	693	150	543	171	26	13
Période post-investissement						
IFC Capitalization (Equity) Fund, LP (Fonds de recapitalisation d'IFC, participations)	1 275	775	500	1 226	—	—
IFC Capitalization (Fonds de recapitalisation d'IFC, créances subordonnées)	1 725	225	1 500	1 614	—	—
IFC African, Latin American and Caribbean Fund, LP (Fonds d'IFC pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes ou Fonds ALAC)	1 000	200	800	876	—	3
Africa Capitalization Fund, Ltd. (Fonds de recapitalisation pour l'Afrique)	182	—	182	130	—	—
IFC Catalyst Fund, LP, IFC Catalyst Fund (UK), LP et IFC Catalyst Fund (Japan), LP (collectivement dénommés « Fonds catalyseurs »)	418	75	343	365	—	30
IFC Global Infrastructure Fund, LP (Fonds mondial pour l'infrastructure d'IFC)*	1 430	200	1 230	929	—	—
IFC Global Emerging Markets Fund of Funds, LP (Fonds mondial des fonds pour les marchés émergents d'IFC) et IFC Global Emerging Markets Fund of Funds (Japan Parallel), LP (collectivement dénommés « Fonds GEM »)	800	150	650	757	17	71
Women Entrepreneurs Debt Fund, LP (Fonds d'emprunt pour les femmes entrepreneurs ou Fonds WED)	115	30	85	110	—	—
China-Mexico Fund, LP (Fonds Chine-Mexique)	1 200	—	1 200	320	—	35
IFC Russian Bank Capitalization Fund, LP (Fonds de recapitalisation des banques russes d'IFC)****	550	250	300	82	—	—
Total	10 055	2 265	7 790	6 824	63	165

* Comprend un fonds d'investissements conjoints géré par AMC au nom des commanditaires du Fonds.

** Net des engagements annulés.

*** Non compris les engagements de périodes antérieures qui ont été annulés.

**** Le Fonds de recapitalisation des banques russes d'IFC s'est désengagé de tous ses investissements et a été dissous durant l'exercice 18.

Asset Management Company (AMC)

Fonds gérés par AMC et leurs activités, comparaison Ex. 20/Ex. 19 (en millions de dollars sauf indication contraire)

	AU 30 JUIN 2019					
	TOTAL DES FONDS MOBILISÉS DEPUIS LA CRÉATION D'AMC			POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019		
	TOTAL	PROVENANT D'IFC	PROVENANT D'AUTRES INVESTISSEURS	ENGAGEMENTS CUMULÉS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS**	ENGAGEMENTS DU FONDS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS***	DÉCAISSEMENTS DU FONDS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS
Période d'investissement						
China-Mexico Fund, LP (Fonds Chine-Mexique)	1 200	—	1 200	320	—	50
IFC Financial Institutions Growth Fund, LP (Fonds d'IFC pour la croissance des institutions financières ou Fonds FIG)	505	150	355	158	25	6
IFC Middle East and North Africa Fund, LP (Fonds d'IFC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ou Fonds MENA)	162	60	102	66	14	12
IFC Emerging Asia Fund, LP (Fonds d'IFC pour les pays émergents d'Asie ou Fonds Asie)	693	150	543	145	55	45
Période post-investissement						
IFC Capitalization (Equity) Fund, LP (Fonds de recapitalisation d'IFC, participations)	1 275	775	500	1 226	—	—
IFC Capitalization (Fonds de recapitalisation d'IFC, créances subordonnées)	1 725	225	1 500	1 614	—	—
IFC African, Latin American and Caribbean Fund, LP (Fonds d'IFC pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes ou Fonds ALAC)	1 000	200	800	876	—	5
Africa Capitalization Fund, Ltd. (Fonds de recapitalisation pour l'Afrique)	182	—	182	130	—	—
IFC Catalyst Fund, LP, IFC Catalyst Fund (UK), LP et IFC Catalyst Fund (Japan), LP (collectivement dénommés « Fonds catalyseurs »)	418	75	343	365	5	62
IFC Global Infrastructure Fund, LP (Fonds mondial pour l'infrastructure d'IFC)*	1 430	200	1 230	931	40	55
IFC Global Emerging Markets Fund of Funds, LP et IFC Global Emerging Markets Fund of Funds (Japan Parallel), LP (collectivement dénommés « Fonds GEM »)	800	150	650	740	343	100
Women Entrepreneurs Debt Fund, LP (Fonds d'emprunt pour les femmes entrepreneurs ou Fonds WED)	115	30	85	110	23	24
IFC Russian Bank Capitalization Fund, LP (Fonds de recapitalisation des banques russes d'IFC)****	550	250	300	82	—	—
Total	10 055	2 265	7 790	6 763	505	359


* Comprend un fonds d'investissements conjoints géré par AMC au nom des commanditaires du Fonds.

** Net des engagements annulés.

*** Non compris les engagements de périodes antérieures qui ont été annulés.

**** Le Fonds de recapitalisation des banques russes d'IFC s'est désengagé de tous ses investissements et a été dissous durant l'exercice 18.

LETTRE AU CONSEIL DES GOUVERNEURS



Le Conseil d'administration d'IFC a fait préparer ce rapport annuel conformément aux statuts de la Société. Le président d'IFC, et de son Conseil d'administration, a soumis ce rapport ainsi que les états financiers vérifiés y afférents au Conseil des Gouverneurs.

INTERNET ET MÉDIAS SOCIAUX

Le site web d'IFC, www.ifc.org, présente des informations détaillées sur tous les aspects des activités de l'institution.

Il indique comment contacter les bureaux de la Société dans le monde entier, diffuse des communiqués de presse et des articles, ainsi que des données sur l'évaluation des résultats et les documents publiés au sujet des investissements proposés, et expose les grands principes et directives qui régissent l'action d'IFC.

La version en ligne du Rapport annuel 2020 d'IFC, www.ifc.org/annualreport, contient des documents PDF téléchargeables qui couvrent tous les points présentés dans ce volume ainsi que les versions en langue étrangère disponibles.

IFC EN LIGNE

Site web d'IFC
ifc.org

Rapport annuel
ifc.org/AnnualReport

Index des médias sociaux
ifc.org/SocialMediaIndex

Facebook
facebook.com/IFCwbg

Twitter
twitter.com/IFC_org

LinkedIn
linkedin.com/company/IFClinkedin

YouTube
youtube.com/IFCvideocasts

Instagram
instagram.com/IFC_org/

Medium
medium.com/@IFC_org

SoundCloud
soundcloud.com/IFC_org

COLLABORATEURS

Équipe du Rapport annuel d'IFC :

Steven Shalita
Directeur, communication et diffusion

John Donnelly
Conseiller principal auprès du vice-président, partenariats d'IFC, communication et diffusion

Mame Annan-Brown
Directeur, relations extérieures d'IFC

Jennine Meyer
Rédactrice en chef

Rob Wright
Responsable, gestion de la marque et marketing

Vinit Tyagi
Coordinateur des contenus en ligne

Aaron Rosenberg
Chef, Relations publiques

Brenna Lundstrom
Relations publiques

Jennifer Brindisi
Conseillère de rédaction

Andrew Raven
Conseiller de rédaction

Conception :
Addison
www.addison.com

Impression :
Sandy Alexander
www.sandyinc.com

Traduction :
Groupe de la Banque mondiale — Global Corporate Solutions — Traduction et interprétation

Services de rédaction :
Clarity Global Strategic Communications
<https://clarityglobal.net>

Photos :

Couverture
fotografia/Getty

Page 3
Grant Ellis/Banque mondiale

Page 5
Simone D. McCourtie/Banque mondiale

Page 9
Dominic Chavez/IFC

Page 11
Philippe Michel/Getty, Dilip Banerjee ; Matt Gypps/EyeEm/Getty ; Lucamanieri/Getty ; Rafe Swan/Getty ; fotografia/Getty

Page 13
Cameron Davidson David Hills Grant Ellis/Banque mondiale

Page 14
Dominic Chavez/IFC

Page 19
Sultan Mahmud mukut/SOPA Images/LightRocket via Getty Images

Pages 20-21
Nicolas Doillet/IFC

Pages 22-23
Teun van den Dries/Shutterstock

Page 24
Marc Studer/Shutterstock

Page 25
Hassan Chabbi/LightProd Thierry Gouegnon

Pages 26-27
Daniel Tessema/Sifen Video Production

Pages 28-29
Jono Erasmus/Shutterstock

Pages 30-31
Shahnewaz Khan/IFC

Page 33
Alison Heasley/IFC, Rikki Campbell Ogden/IFC Dominic Chavez/IFC; aimablement fournie par le Mindtree; Dominic Chavez/IFC; Dmytro Derkach/World Bank Groff Creative/IFC

Page 35
Diego Valdez/GCS

Pages 50-51
Dominic Chavez/IFC

Pages 52-53
Warikzai Ghayoor/Lapis Communications

Pages 54-55
1mg

Pages 56-57
Chris Stowers/Panos Kirk Kenny/IFC

Pages 58-59
Renato Pizzutto

Pages 60-61
Dominic Chavez/IFC

Pages 62-63
Andrew Bouro/IFC

Pages 64-65
Bassidy Raphaël Dembele/Carrières et Chaux du Mali (CCM)

Pages 66-67
Frédéric Courbet/Panos

Pages 68-69
Issam Al-Rimawi/IFC

Pages 70-71
Dominic Chavez/IFC

Pages 72-73
Dominic Chavez/IFC

Pages 74-75
Kikerodry/Shutterstock

Pages 76-77
Luis Ángel/IFC

Société financière internationale
2121 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20433 États-Unis d'Amérique
ifc.org



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA

IFC

Société Financière
Internationale

MIGA

Agence multilatérale de
garantie des investissements